

Sondage auprès de la population de la police cantonale bernoise de 2021 – rapport complet



Berne, décembre 2021

w hoch 2 GmbH
Research, Analysis & Consulting
Dr. David Weibel
Jeannette Stucki
✉ d.weibel@w-hoch2.ch
✉ j.stucki@w-hoch2.ch
www.w-hoch2.ch

Synthèse

Entre mai et juillet 2021, w hoch 2 a réalisé, sur mandat de la police cantonale bernoise, un sondage auprès de la population dans le but d'étudier le sentiment de sécurité au sein de l'espace public ainsi que la satisfaction à l'égard de la police. Le sondage s'est déroulé en ligne et s'adressait à un échantillon stratifié par arrondissement administratif et représentatif à cet égard de la population résidente. Environ 14 000 personnes ont été invitées à participer par courrier et ont pu prendre part au sondage via un lien d'accès ou en scannant un code QR. Au total, 5512 réponses exploitables ont été recueillies (39.3 % de taux de réponse).

Dans l'ensemble, le sondage auprès de la population montre que le sentiment subjectif de sécurité au sein de l'espace public ainsi que la confiance et la satisfaction à l'égard la police cantonale sont très élevés dans le canton de Berne. Néanmoins, des groupes se sentant moins en sécurité et un peu moins satisfaits du travail de la police ont pu être identifiés : les femmes se sentent moins en sécurité pendant la nuit, surtout lorsqu'elles se déplacent à pied ou dans les transports en commun. En outre, tant la population victime de délits que la population plus jeune sont moins satisfaites du travail de la police. Dans toutes les tranches d'âge, le souhait d'une plus grande communication de la part de la police a été constaté, ce qui indique que la population bernoise souhaite une police plus proche des citoyen-ne-s. Il semble également qu'une présence accrue de la police soit souhaitée.

Les principales conclusions du sondage sont présentées ci-dessous :

- Une grande majorité, soit **86 %**, fait confiance à la police ; **85 % sont satisfaits du travail de la police** et près de **80 % considèrent que la protection offerte par la police est élevée**. La confiance comme la satisfaction sont encore plus élevées chez les personnes âgées que chez les jeunes.
- **Dans l'ensemble, la population bernoise se sent en totale sécurité**. La nuit, le sentiment de sécurité est cependant un peu plus faible, surtout en déplacement, à pied ou dans les transports en commun.
- **58 % ont déclaré n'avoir jamais été témoins** et **82 % n'avoir jamais été victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols lors des cinq dernières années**. Le plus fréquemment, les répondant-e-s ont indiqué avoir été témoins et/ou victimes de violences psychologiques (p. ex. menaces et insultes). Les **personnes ayant été victimes de délits** se sentent légèrement moins en sécurité, font un peu moins confiance à la police et sont **moins satisfaites** de son travail.
- **Par comparaison avec les vols ou le vandalisme, les délits touchant à l'intégrité physique et morale** (agressions sexuelles, agressions physiques et violences psychologiques) **ne sont signalées auprès de la police que par une minorité**. Souvent, les victimes de dommages corporels n'ont pas fait de signalement parce qu'elles doutent que la police les prenne au sérieux. Dans le cas d'une agression sexuelle, la raison fréquemment mentionnée est la honte. **Une majorité des personnes ayant signalé l'incident sont satisfaites de la manière dont la police l'a géré**. Ce sont les victimes d'une agression sexuelle qui donnent la note la plus basse, mais environ un quart des personnes étaient également insatisfaites ou plutôt insatisfaites de l'attitude de la police en cas de violence psychologique et de dommages corporels.
- La police est **généralement perçue de manière positive** par la population. Elle est surtout perçue comme **polie, serviable et ouverte**, mais aussi **déterminée**. Seule une part minoritaire de la population perçoit la police comme étant réservée, moralisatrice et inabordable. Les résultats montrent que les personnes âgées portent un jugement plus positif sur la police que les jeunes.
- La population bernoise a tendance à souhaiter que la police soit plus facilement joignable, qu'elle circule plus à pied et qu'elle soit **plus présente de manière générale**. Ce dernier point est plus particulièrement revendiqué par les habitant-e-s du Jura bernois. En outre, la majorité des personnes interrogées estime que **la police devrait communiquer plus avec les citoyen-ne-s**.

Même si des améliorations ponctuelles sont possibles, les habitant-e-s du canton de Berne se sentent en sécurité et jugent positivement le travail de la police cantonale. L'attitude positive envers la police se reflète également dans les commentaires ouverts à la fin du sondage : les sentiments les plus fréquemment exprimés envers la police sont la gratitude et l'estime.

Sommaire

1	Introduction	1
1.1	Situation de départ	1
1.2	Objectif du sondage et cadre thématique.....	1
2	Méthode	2
2.1	Instrument d'enquête	2
2.2	Procédure d'échantillonnage	3
2.3	Mise en œuvre.....	3
2.4	Analyse des données.....	4
3	Résultats	5
3.1	Description du sondage.....	5
3.2	Sentiment de sécurité dans le canton de Berne.....	7
3.2.1	Sentiment de sécurité pendant la journée.....	7
3.2.2	Sentiment de sécurité pendant la nuit.....	8
3.2.3	Sentiment d'insécurité et de peur lors des cinq dernières années	10
3.2.4	Raisons des sentiments d'insécurité et de peur	12
3.2.5	Endroits où les sentiments d'insécurité et de peur prédominent	14
3.2.6	Conclusion concernant le sentiment de sécurité	15
3.3	Délits subis lors des cinq dernières années.....	15
3.3.1	Témoins d'actes de violence, de vandalisme ou de vols.....	15
3.3.2	Victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols.....	17
3.3.3	Signalements auprès de la police.....	18
3.3.4	Endroits où ont eu lieu des actes de violence, de vandalisme ou des vols.....	21
3.3.5	Conclusion concernant les délits subis.....	23
3.4	Perception du travail de la police cantonale bernoise.....	23
3.4.1	Perception de la police.....	23
3.4.2	Perception de la police par la population	25
3.4.3	Confiance dans la police.....	26
3.4.4	Satisfaction concernant le travail de la police.....	27
3.4.5	Protection de la population par la police	29
3.4.6	Postes de police et guichets dans le canton de Berne	29
3.4.7	Conclusion concernant la perception de la police.....	30
3.5	Attentes concernant la police cantonale bernoise	30
3.5.1	Attentes concernant la présence.....	30
3.5.2	Attentes concernant le comportement	33
3.5.3	Potentiel d'action.....	36
3.5.4	Conclusion concernant les attentes à l'égard de la police	38
3.6	Comparaisons transversales.....	38
3.6.1	Comparaison entre les personnes affectées par un délit et les personnes non affectées	38

3.6.2 Comparaison entre personnes ayant ressenti de la peur et les personnes n'ayant pas ressenti de la peur	41
3.6.3 Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites.....	43
3.6.4 Comparaison entre les personnes ayant confiance et celles n'ayant pas confiance en la police	46
3.6.5 Conclusion concernant les comparaisons transversales.....	47
3.7 Commentaire final	47
4 Présentation des résultats.....	50
4.1 Sentiment de sécurité et degré de satisfaction.....	50
4.1.1 Principaux constats	50
4.1.2 Comparaisons entre groupes.....	50
4.2 Expérience d'un délit et sentiment de peur	51
4.3 Attentes et potentiel d'action	52
4.4 Comparaison avec l'enquête Crime Victimization Survey 2015	53
5 Conclusion et recommandations	53
 Annexe.....	 55
Liste des figures	55

1 Introduction

1.1 Situation de départ

La mission de la police cantonale bernoise est de garantir les droits fondamentaux et de faire respecter la constitution et les lois¹. Elle a pour objectif de faire du canton de Berne l'un des cantons les plus sûrs de Suisse, ce à quoi s'emploient ses quelque 2700 collaborateurs. Des spécialistes issus des domaines les plus divers complètent le savoir-faire de la police. En font notamment partie les agent-e-s de protection des ambassades et du service de la circulation, qui assument des tâches de sécurité dans la ville fédérale. Les ressources sont investies de manière proportionnelle. La police cantonale bernoise aide les personnes en détresse et fournit les premiers secours en cas de catastrophe ou d'accident. Les enquêtes sont menées de manière efficace. La police cantonale bernoise compte sur la collaboration avec ses partenaires.

Outre ces objectifs, l'une des principales préoccupations de la police cantonale bernoise est que la population se sente subjectivement en sécurité et qu'elle soit satisfaite du travail de la police. Depuis 1987, il existe des enquêtes intitulées «International Crime Victimization Surveys»² (ICVS). En Suisse aussi, des enquêtes de sécurité ont été menées régulièrement au niveau national. Les dernières ont eu lieu en 2011 et 2015³. Comme aucune enquête nationale n'est actuellement prévue, la police cantonale bernoise a décidé, de sa propre initiative, de réaliser un sondage auprès de la population en 2021 dans le canton de Berne afin de faire un état des lieux.

Les informations issues du sondage national étaient à chaque fois très complètes, ce qui a permis aux communes d'en déduire des potentiels d'amélioration et des mesures à mettre en œuvre. En 2021, ce n'était plus l'objectif central de l'enquête, l'idée étant plutôt de sonder le sentiment de sécurité, la satisfaction de la population du canton de Berne à l'égard du travail de la police cantonale bernoise ainsi que la perception du travail de la police et de ses collaborateurs en uniforme. Tandis que les sondages précédents avaient été réalisés à l'aide de questionnaires papier, cette fois, la police cantonale bernoise a souhaité recourir à un questionnaire en ligne.

1.2 Objectif du sondage et cadre thématique

L'objectif du sondage était d'obtenir un feedback complet et représentatif sur le travail de la police cantonale bernoise et sur le sentiment subjectif de sécurité. Il s'agissait de savoir comment la police était perçue par la population. La police cantonale bernoise tenait à ce que l'enquête soit la plus courte et la plus conviviale possible. Elle s'est donc limitée à l'espace public. Les «espaces» tels que les transports, l'espace virtuel (Internet) et l'espace privé (le propre domicile) ont été exclus dans un premier temps. Concrètement, il s'agissait de répondre aux questions suivantes concernant quatre domaines thématiques :

- **Sentiment de sécurité** : à quel point les citoyen-ne-s se sentent-ils/elles en sécurité au sein de l'espace public ?
- **Expériences avec des délits** : les citoyen-ne-s bernois-es ont-ils/elles fait l'expérience de la violence, du vandalisme ou de vols au sein de l'espace public ?
- **Perception de la police** : comment les citoyen-ne-s perçoivent-ils/elles le travail de la police ? Quel est le degré de satisfaction des Bernois-e-s à l'égard de la police ? Quel est le degré de confiance accordée à la police ?
- **Attentes à l'égard de la police** : quelles sont les attentes à l'égard de la police cantonale bernoise en termes de présence et vis-à-vis de son comportement ?

¹ <https://www.blog.police.be.ch/ueber-dieses-blog/>

² <https://wp.unil.ch/icvs/>

³ https://www.krc.ch/krcwp/wp-content/uploads/2016/02/ICVS_2015_Bericht_National_DE_final.pdf

Les informations collectées doivent permettre de tirer des conclusions sur le travail de la police cantonale bernoise, qui, à leur tour, constituent une aide dans le processus d'élaboration stratégique du travail de la police et contribuent à son optimisation.

2 Méthode

2.1 Instrument d'enquête

Pour ce sondage, la police cantonale bernoise a préparé une sélection de questions sur les thèmes précédemment mentionnés. Celles-ci s'inspirent d'une part des questions nationales déjà traitées précédemment, mais abordent d'autre part également les besoins actuels de la police cantonale bernoise. Le questionnaire qui en a résulté a été vérifié et retravaillé par w hoch 2 tant au niveau du contenu que de la méthodologie. La compréhension des questions et la faisabilité du questionnaire ont ensuite été vérifiées auprès de cinq personnes appartenant au groupe cible au moyen de tests Think Aloud avant la finalisation du questionnaire. Dans le cadre de ces tests, les répondant-e-s étaient accompagné-e-s tout au long du questionnaire et avaient pour instruction de penser à voix haute lorsqu'ils/elles répondaient aux items, c'est-à-dire de dire directement ce qui leur venait à l'esprit (p. ex. comment ils/elles comprenaient une question et pourquoi ils/elles donnaient une réponse spécifique). Cette méthode a permis de déterminer, déjà avec un très petit échantillon du public cible, si le questionnaire était compréhensible et facile à utiliser. Les enseignements tirés de ce test ont donné lieu à quelques adaptations et compléments.

Le questionnaire a été programmé dans un instrument d'enquête afin qu'il puisse ensuite être rempli en ligne. Ci-dessous (Figure 1) se trouve une capture d'écran de la page d'accueil du sondage.

POLICE

w hoch 2
Research
Analysis
Consulting

Bevölkerungsbefragung Kantonspolizei Bern

Langue : Français ▾

Bienvenue sur le sondage auprès de la population de la police cantonale bernoise

La police cantonale bernoise s'engage au quotidien pour la sécurité de la population. Elle aide les personnes dans le besoin et donne les premiers soins lors de catastrophes ou d'accidents.

Grâce à ce sondage, la Poca bernoise aimerait déterminer si la population du canton de Berne se sent en sécurité dans les espaces publics et si elle est satisfaite du travail de la police.

Votre participation au sondage est très importante puisqu'elle permettrait de mieux saisir le sentiment de sécurité et les besoins de la population du canton de Berne. Le sondage dure entre 8 et 15 minutes.

Veuillez lire les questions attentivement et y répondre en toute sincérité et de votre propre point de vue. Vous servirez au mieux l'objectif du sondage si vous répondez soigneusement mais tout de même rapidement.

Vos réponses seront enregistrées et stockées séparément de vos coordonnées. La participation est basée sur le volontariat. Une fois le sondage en ligne clôturé, les coordonnées seront supprimées par l'institut d'évaluation. Vos données seront analysées de manière anonyme et aucune conclusion ne pourra être tirée quant à votre identité.

Nous vous remercions grandement pour votre participation. Veuillez cliquer sur «Suivant» afin de commencer le sondage. Lorsque vous répondrez à ce sondage, veuillez s.v.p vous concentrer sur votre expérience et sentiment au sein de **l'espace public** du canton de Berne ainsi qu'au sujet de la Poca bernoise.

[Informations sur la protection des données](#)

Suivant

Figure 1 : page d'accueil du sondage en ligne

Le questionnaire a été mis à disposition en allemand, français et anglais. Sur la page d'accueil (cf. Figure 1) du questionnaire en ligne, le contexte ainsi que l'objectif du sondage étaient expliqués de manière succincte. Il était ensuite expliqué aux participant-e-s comment remplir le questionnaire et des informations sur la protection de leurs données leur étaient fournies. La partie suivante, qui correspondait au corps de l'enquête, était divisée en quatre domaines thématiques, à savoir les domaines précédemment décrits (sentiment de sécurité, expériences avec des délits, perception de la police et attentes à l'égard de la police). L'outil recourait à diverses questions filtrées pour que les participant-e-s ne traitent que les questions qui les concernaient. Enfin, les participant-e-s devaient indiquer quelques données démographiques et avaient la possibilité d'écrire un commentaire.

2.2 Procédure d'échantillonnage

Pour ce sondage auprès de la population, il fallait obtenir un échantillon représentatif de la population résidente du canton de Berne. Afin de réunir des données significatives au niveau des arrondissements administratifs, c'est-à-dire des affirmations valables pour les différents arrondissements administratifs⁴, on visait la participation de 3800 personnes. Lors de la dernière enquête nationale de 2015, un taux de réponse de 27 % avait été⁵ enregistré. Pour atteindre la taille d'échantillon souhaitée, 14 194 personnes avaient donc été initialement sélectionnées sur la base d'un taux de réponse similaire, puis invitées à participer.

L'échantillon a été fourni par l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) du canton de Berne. Cela s'est fait sur la base des dispositions de la loi cantonale sur la protection des données (LCPD), qui prévoient qu'une autorité peut communiquer des données personnelles à un autre responsable de tâches publiques si ce dernier est légalement habilité à traiter ces données (art. 10 LCPD) ou si les données servent dans un but sans relation directe avec les personnes intéressées, notamment à la recherche, à la jurisprudence, à la statistique ou à la planification (art. 15 LPD). L'OIO a ainsi extrait un échantillon aléatoire stratifié du système de registres communaux du canton de Berne⁶ (GERES). La stratification s'est faite en fonction de la taille de la commune. Le seul critère d'inclusion était un âge minimal de 16 ans révolus. Ainsi, toute personne enregistrée auprès de sa commune⁷ dans le canton de Berne et âgé-e d'au moins 16 ans pouvait être incluse dans l'échantillon. L'OIO a transmis les données de l'échantillon, qui ne comprenaient que les noms et adresses.

2.3 Mise en œuvre

Le 19 mai 2021, la police cantonale bernoise avait informé la population du sondage à venir par le biais d'un communiqué de presse⁸. Parallèlement, des invitations avaient été envoyées par courrier aux personnes sélectionnées. Les invitations donnaient des informations sur le contexte de l'enquête ainsi qu'une explication sur les raisons pour lesquelles les personnes avaient été sélectionnées. Il y était en outre expliqué que la participation était facultative et que les données seraient analysées de manière anonyme⁹. Les personnes contactées pouvaient participer en saisissant un lien imprimé dans un navigateur web et en indiquant ensuite un mot de passe personnel. Celui-ci se trouvait sur l'invitation et ne pouvait être utilisé qu'une seule fois. De plus, l'invitation contenait également un code QR permettant aux participant-e-s d'accéder également à l'enquête personnelle via leur smartphone (cf. Figure 2). Il était aussi proposé aux répondant-e-s de se rendre dans un commissariat de police s'ils/elles ne pouvaient pas remplir eux-mêmes/elles-mêmes l'enquête à domicile. Chaque personne a reçu la lettre aussi bien en allemand qu'en français, en veillant à ce que la langue

⁴ Sur la base d'une marge d'erreur de 5 % et d'un intervalle de confiance de 95 %.

⁵ En 2015, de nombreuses enquêtes téléphoniques de suivi avaient été menées, ce qui avait permis d'obtenir un taux de réponse globalement plus élevé. Le taux de réponse de 27 % rapporté ici se réfère aux questionnaires retournés sans les enquêtes/rappels téléphoniques.

⁶ La plateforme GERES contient le registre des habitant-e-s et d'autres registres officiels de personnes du canton de Berne.

⁷ Les résident-e-s à la semaine n'étaient pas concerné-e-s.

⁸ <https://www.police.be.ch/de/start/themen/news/medienmitteilungen.html?newsID=37a1b0c9-18ff-49c0-b7d9-5d7022ce3ea2>

⁹ Seul le mot de passe personnel était enregistré pour savoir s'il avait été utilisé ou non. Les données fournies ont été enregistrées séparément des coordonnées de contact et analysées de manière anonyme.

standard correspondante (p. ex. le français dans le Jura bernois et l'allemand dans l'Emmental) apparaisse en premier.

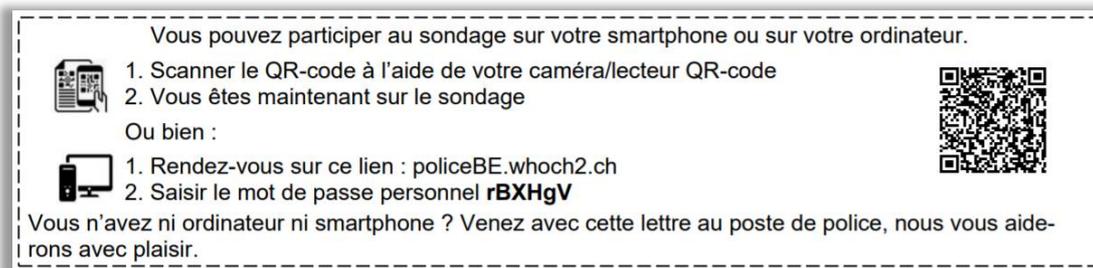


Figure 2 : extrait du courrier d'invitation, accès au sondage.

Grâce au mot de passe personnel, il a été possible de savoir à la mi-juin qui n'avait pas encore rempli l'enquête à cette date. Un courrier de rappel a donc été envoyé à ces personnes pour leur indiquer qu'ils pouvaient encore participer. Comme les taux de réponse n'étaient alors pas identiques dans tous les arrondissements administratifs et que l'objectif était d'obtenir un échantillon représentatif au regard de ce critère, il a fallu contacter davantage de personnes des arrondissements administratifs sous-représentés que des arrondissements administratifs surreprésentés. Le sondage s'est terminé le 12 juillet 2021.

2.4 Analyse des données

Une fois l'enquête terminée, la plausibilité des données a été vérifiée. Un certain nombre de données illogiques (p. ex. 15 ans et à la retraite) ou constamment identiques¹⁰ a entraîné l'exclusion de 19 personnes.

Ensuite, l'analyse s'est intéressée à la représentativité des données. Pour cela, la répartition de certaines caractéristiques dans l'échantillon a été comparée à celle dans l'ensemble de la population du canton de Berne. En s'appuyant sur la dernière enquête réalisée en 2015, lors de laquelle la représentativité en termes de sexe et d'âge avait été vérifiée, la répartition par sexe et par âge a également été prise en compte dans le cadre du présent sondage. La représentativité des arrondissements administratifs étant importante pour la police cantonale bernoise, le lieu de résidence (arrondissement administratif) a également été pris en compte. L'échantillon représentait bien la population bernoise en termes de sexe et d'arrondissement administratif. En ce qui concerne la répartition par âge, on a toutefois constaté que la population jeune¹¹ était légèrement sous-représentée, tout comme la part des participant-e-s les plus âgé-e-s (76+)¹². En conséquence, l'ensemble des données a été pondéré en fonction de l'âge. Cela signifie qu'il a été donné un poids légèrement plus important aux données des personnes plus jeunes et plus âgées dans les analyses. Les résultats sont donc représentatifs de la population bernoise selon les caractéristiques de sexe, d'âge et de lieu de résidence.

Les questions auxquelles il était possible de répondre sur une échelle de Likert¹³ à plusieurs niveaux ont été recodées. Cela signifie que les options de réponse ont été transformées en données numériques. Les options de réponse *en totale insécurité*, *plutôt en insécurité*, *partiellement en sécurité*, *plutôt en sécurité* et *en totale sécurité* ont été recodées en 1, 2, 3, 4 et 5, par exemple. Cela permet non seulement d'effectuer des analyses selon des distributions de fréquences, mais aussi de calculer des moyennes.

Ensuite, les questions relatives aux quatre blocs thématiques «*sentiment de sécurité*», «*expériences avec des délits*», «*perception de la police*» et «*attentes à l'égard de la police*» ont fait l'objet d'une évaluation individuelle. Comme certaines différences entre groupes sont particulièrement intéressantes, les questions ont

¹⁰ Par exemple, lorsque pour chaque question, c'est toujours l'option de réponse médiane (partiellement d'accord) qui avait été choisie.

¹¹ Proportion des 16-30 ans dans la population : 19.2 %. Proportion dans l'échantillon : 11.8 %.

¹² Proportion des 76 ans et plus dans la population : 20.3 %. Proportion dans l'échantillon : 8. %.

¹³ Échelle de réponse graduée, ici sur cinq niveaux. Exemple : pas d'accord, plutôt pas d'accord, moyennement d'accord, plutôt d'accord, d'accord.

également été comparées en fonction du sexe, de l'âge, de l'arrondissement administratif et de la citoyenneté (citoyen-ne-s suisses et étranger-ère-s). Des comparaisons transversales entre différents thèmes et questions ont également été réalisées à des fins d'analyse.

Concernant les réponses dites ouvertes, sous la mention «Autre» ou dans le commentaire final, leur contenu a été analysé puis catégorisé.

3 Résultats

Les résultats du sondage auprès de la population sont présentés ci-dessous : le rapport commence par une description de l'échantillon, puis s'ensuit une présentation des résultats selon les blocs thématiques suivants : *sentiment de sécurité* (chapitre 3.2), *expérience avec d'un délit* (chapitre 3.3), *perception de la police* (chapitre 3.4) et *attentes à l'égard de la police cantonale bernoise* (chapitre 3.5). Le rapport se termine par une exposition des comparaisons transversales (chapitre 3.6) entre les différents domaines.

3.1 Description du sondage

Au total, 5531 personnes ont participé au sondage, ce qui correspond à un **taux de réponse de 39.3 %**. Comme décrit ci-dessus (cf. chapitre 2.4), 19 personnes ont dû être exclues en raison de données non plausibles. Au total, les données de 5512 personnes ont donc été prises en compte dans les analyses.

L'échantillon est décrit ci-dessous en fonction de ses données démographiques. Les tableaux montrent d'une part combien de personnes ont répondu à l'enquête par catégorie et d'autre part, leur pourcentage au sein de l'échantillon.

Le Tableau 1 présente la répartition par **sexe**. Presque exactement la moitié des participant-e-s sont des femmes, l'autre moitié des hommes. Par ailleurs, 18 personnes ont indiqué s'identifier à un sexe différent¹⁴.

Sexe	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Masculin	2784	50.5
Féminin	2710	49.2
Autre	18	0.3

Tableau 1 : répartition par sexe

La répartition par **âge** est présentée dans le Tableau 2. Des personnes âgées de 16 à 98 ans ont participé à l'enquête. Le nombre de participant-e-s par tranche d'âge est indiqué dans le Tableau 2. L'âge moyen des participant-e-s est 52.3 ans.

Âge en années	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
16 à 17	44	0.8
18 à 24	278	5.0
25 à 45	1601	29.1
46 à 60	1685	30.6
61 à 75	1438	26.1
76 et plus	466	8.5

Tableau 2 : répartition par âge

Remarque : minimum : 16 ans, maximum : 98 ans. Moyenne = 52.3 ans.

¹⁴ Le groupe des personnes de sexe différent est très restreint. Avec si peu de personnes, il n'est d'une part pas possible de tirer des conclusions qui puissent avoir un caractère représentatif, et d'autre part, cela entraîne une surpondération des déclarations de personnes particulières. Pour ces raisons, ce groupe de personnes n'est pas pris en compte dans les comparaisons entre les sexes qui suivent. Ce groupe est toutefois pris en compte dans toutes les autres analyses.

Le Tableau 3 suivant permet de visualiser dans quels **arrondissements administratifs** vivent les participants. Comme décrit ci-dessus, le sondage reflète bien la population de base eu égard aux proportions des arrondissements administratifs sur l'ensemble du canton.

Arrondissement administratif	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Bern-Mittelland	2195	39.8
Biel/Bienne	522	9.5
Emmental	519	9.4
Frutigen-Niedersimmental	230	4.2
Interlaken-Oberhasli	245	4.4
Jura-bernois	294	5.3
Oberaargau	386	7.0
Obersimmental-Saanen	81	1.5
Seeland	458	8.3
Thun	582	10.6

Tableau 3 : répartition par arrondissement administratif

Le Tableau 4 présente la répartition par **situation professionnelle**. Environ deux tiers des participant-e-s déclarent être en activité professionnelle, un quart est à la retraite. La rubrique «Autre» comprend par exemple une activité professionnelle en parallèle à une formation ou une activité de femme/homme au foyer.

Situation professionnelle	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Actif	3583	65.0
Retraite	1378	25.0
En formation (école, apprentissage, études)	229	4.2
Non actif	132	2.4
En recherche d'emploi	61	1.1
En incapacité de travail	25	0.5
Autre	104	1.9

Tableau 4 : répartition par situation professionnelle

Le Tableau 5 présente l'**état civil** de la personne interrogée. Plus de la moitié déclarent être marié-e-s ou en partenariat enregistré (Tableau 5). Un peu moins d'un tiers des répondant-e-s sont célibataires et le reste est soit divorcé ou en partenariat dissous, soit veuf.

État civil	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Marié-e, en partenariat enregistré	3041	55.2
Célibataire	1617	29.3
Divorcé-e, en partenariat dissous	576	10.5
Veuf/veuve	278	5.0

Tableau 5 : répartition par état civil

Ci-dessous se trouve la répartition par **citoyenneté**. La plupart des répondant-e-s ont indiqué être citoyen-ne-s suisse-s (Tableau 6). Les personnes de citoyenneté étrangère possèdent pour la plupart un permis d'éta-

blissement ou un permis de séjour. À cela s'ajoute encore quelques personnes titulaires d'un permis de séjour en vue de l'exercice d'une activité lucrative, des étranger-ère-s admis-e-s à titre provisoire et un permis de séjour de courte durée.

Citoyenneté	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Citoyen-ne suisse	4986	90.5
Citoyen-ne étranger-ère	526	9.5

Tableau 6 : répartition par citoyenneté

3.2 Sentiment de sécurité dans le canton de Berne

Dans un premier bloc de questions, les participant-e-s ont été interrogé-e-s sur leur sentiment de sécurité. Dans ce contexte, l'intérêt s'est porté d'une part sur le moment de la journée (jour ou nuit), mais aussi sur les raisons qui conduisent au sentiment d'insécurité et sur les lieux où les personnes se sentent en insécurité.

3.2.1 Sentiment de sécurité pendant la journée

La population du canton de Berne se sent en sécurité au sein de l'espace public pendant la journée. Plus de 85 % des personnes interrogées déclarent se sentir *plutôt en sécurité* ou *en totale sécurité*. Seuls 3 à 4 % se sentent *plutôt en insécurité* ou *en totale insécurité* à pied, dans les transports en commun ou avec d'autres moyens de transport (Figure 3). De manière générale, les répondant-e-s se sentent un peu plus en sécurité dans leur quartier que lorsqu'ils/elles se déplacent à pied. La différence entre les différents moyens de transport est minime.

À quel point vous sentez-vous en sécurité pendant la journée,

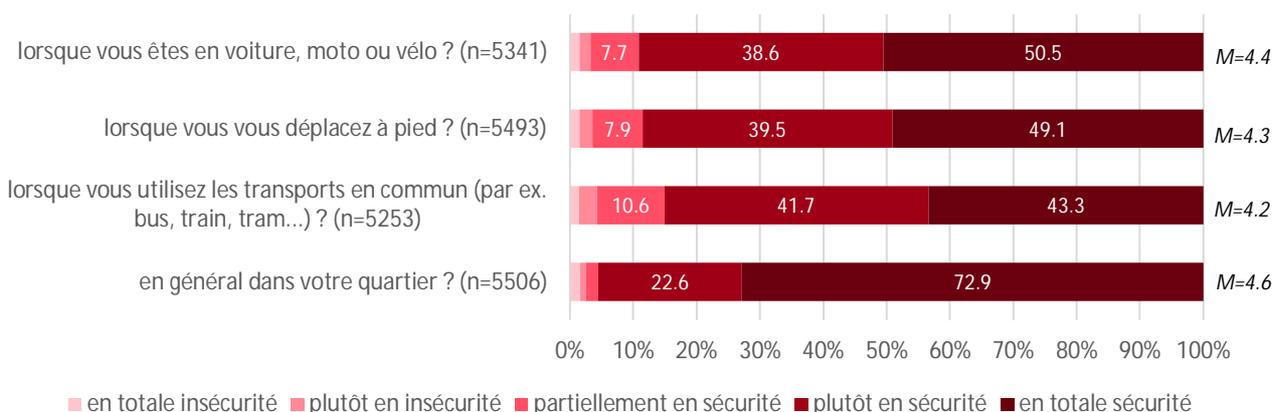


Figure 3 : sentiment de sécurité pendant la journée

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage, ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

La comparaison du sentiment de sécurité entre les différents groupes de personnes montre qu'il n'y a pas de différence entre les sexes et qu'il n'y a pas de différence notable entre les citoyen-ne-s suisses et les étranger-ère-s.

L'analyse par âge montre que les 16-17 ans se sentent légèrement moins en sécurité dans les transports publics ($M=4.0$) et à pied ($M=4.1$) que les autres tranches d'âge.

Il apparaît aussi que la sécurité ressentie pendant la journée est au plus faible dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et surtout du Jura bernois, même si ces valeurs indiquent également un sentiment de sécurité élevé (Figure 4). Les données montrent en outre que les personnes se sentent le plus en sécurité dans les arrondissements administratifs de l'Oberland (Frutigen-Niedersimmental, Interlaken-Oberhasli,

Obersimmmental-Saanen et Thun) ainsi que dans l'arrondissement administratif de Bern-Mittelland, notamment à pied et dans les transports publics.

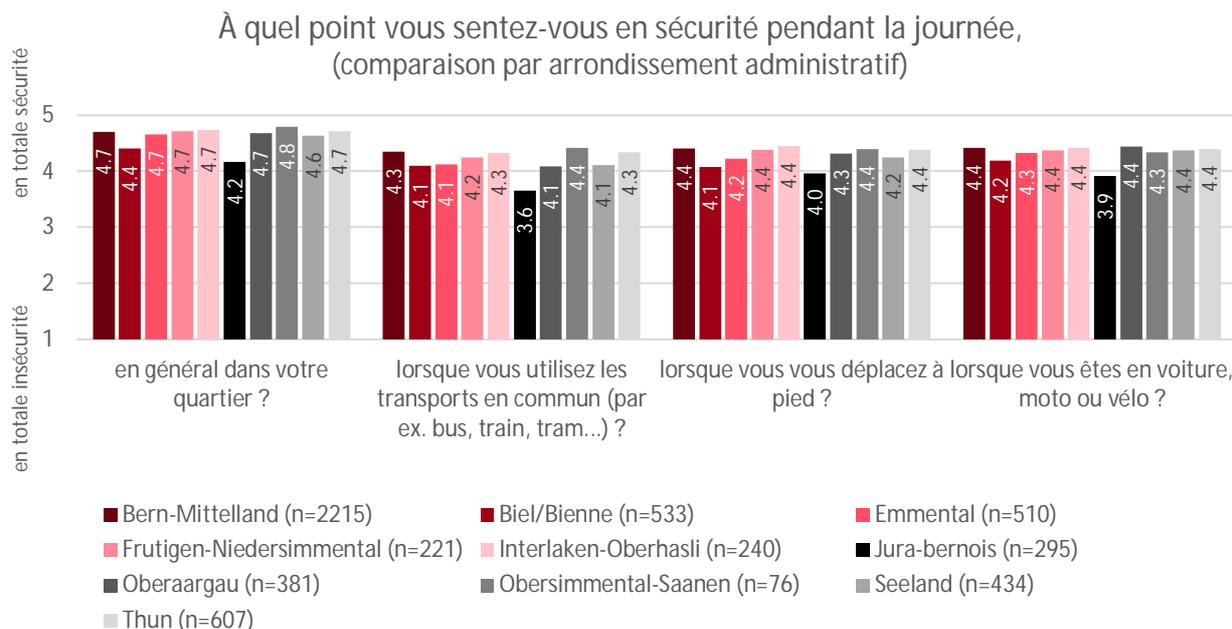


Figure 4 : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

3.2.2 Sentiment de sécurité pendant la nuit

Pendant la nuit, la population bernoise se sent un peu moins en sécurité que pendant la journée, mais le sentiment de sécurité reste fort : plus de 80 % déclarent se sentir *plutôt en sécurité* ou *en totale sécurité* pendant la nuit dans leur quartier ou lorsqu'ils sont en voiture, à moto ou à vélo. À pied et dans les transports en commun, ils sont encore environ 55 %, 15 % se sentant *en totale insécurité* ou *plutôt en insécurité* et environ 12 % ayant choisi l'option de réponse *partiellement en sécurité* (cf. Figure 5).

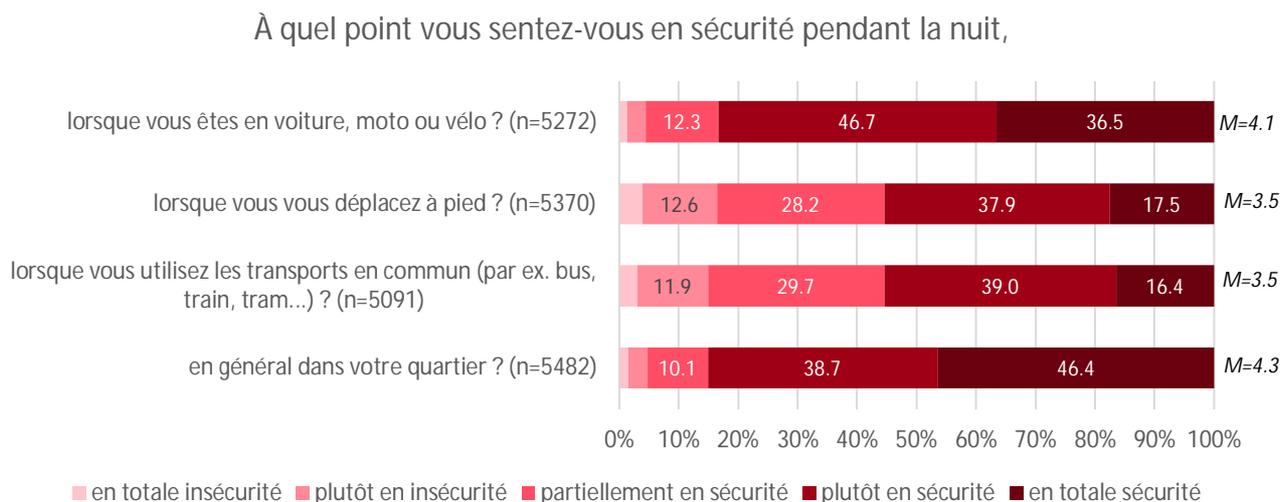


Figure 5 : sentiment de sécurité pendant la nuit

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles de groupe (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

Contrairement au sentiment de sécurité en journée, des différences apparaissent entre les sexes pendant la nuit : les femmes se sentent moins en sécurité que les hommes pendant la nuit, surtout dans les transports en commun ou à pied (Figure 6).

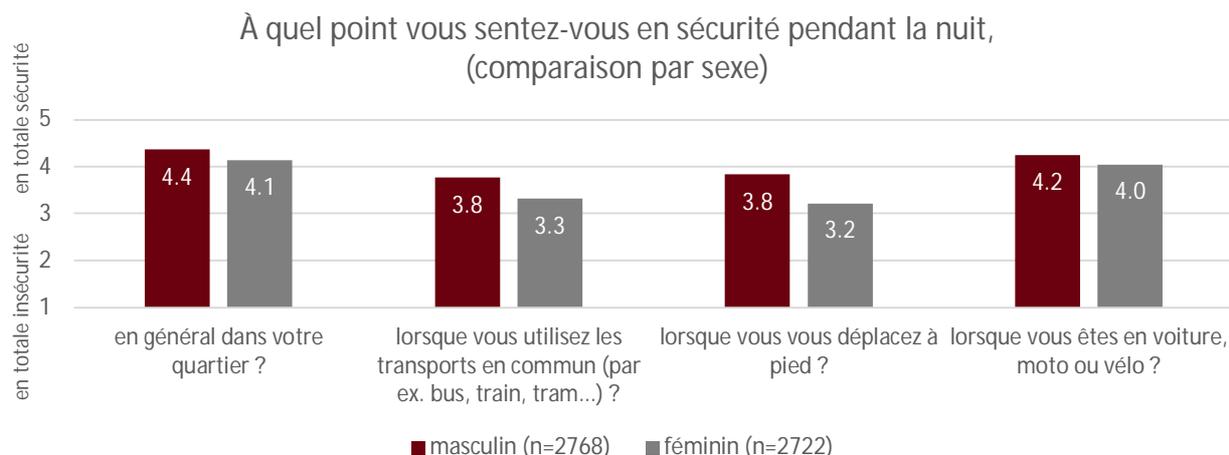


Figure 6 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par sexe

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité dans la moyenne.

Comme pendant la journée, les jeunes de 16 à 17 ans se sentent moins en sécurité que les autres tranches d'âge pendant la nuit (Figure 7), qu'ils se déplacent à pied ou dans leur quartier en général.

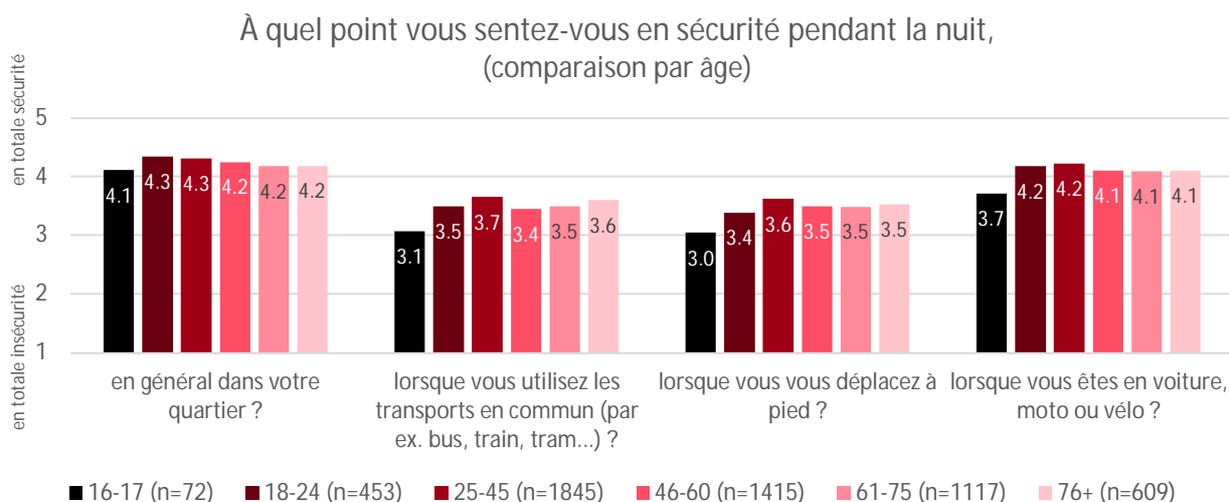


Figure 7 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

La comparaison par arrondissement administratif concernant la sécurité ressentie pendant la nuit donne des résultats similaires à ceux de la comparaison concernant la sécurité pendant la journée : les personnes résidant dans les arrondissements administratifs de l'Oberland et de Bern-Mittelland se sentent un peu plus en sécurité la nuit que les personnes résidant dans les autres arrondissements administratifs. Les valeurs les plus basses ont à nouveau été attribuées dans le Jura bernois, en particulier dans les transports en commun (Figure 8).

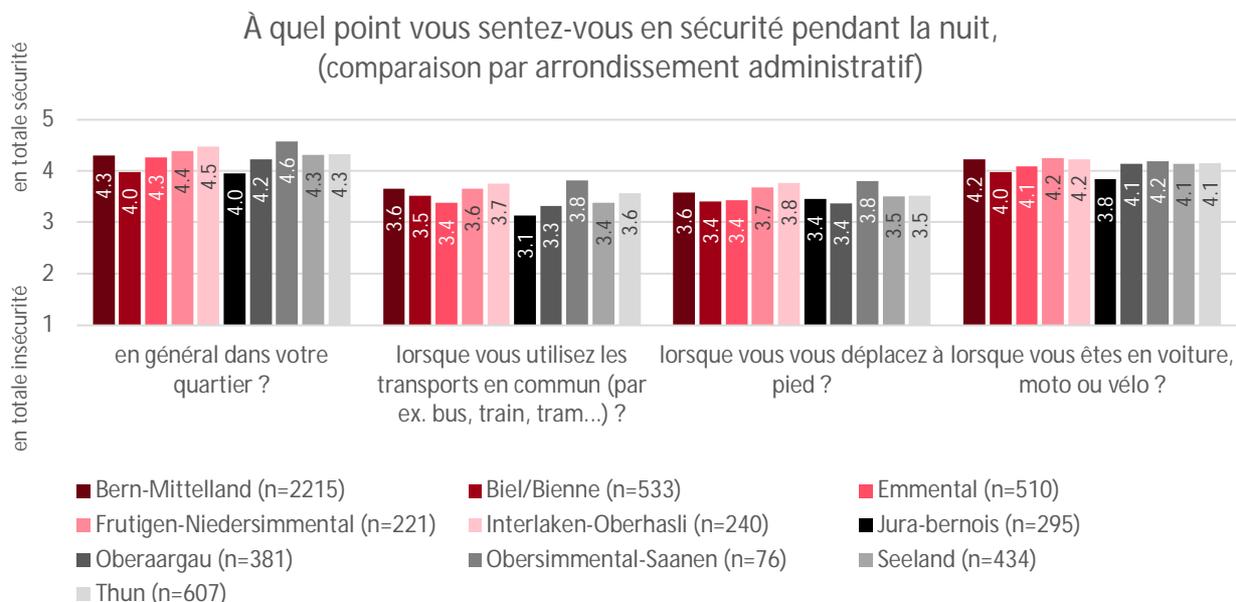


Figure 8 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité dans la moyenne.

Les citoyen-ne-s étranger-ère-s se sentent en outre un peu plus en sécurité dans les transports en commun ($M=3.8$) et dans leurs déplacements à pied ($M=3.7$) que les citoyen-ne-s suisses (transports en commun $M=3.5$; à pied $M=3.5$).

3.2.3 Sentiment d'insécurité et de peur lors des cinq dernières années

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s indiquent s'être senti-e-s une fois en insécurité ou avoir ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne lors des cinq dernières années (cf. Figure 9). Cette proportion est nettement plus élevée chez les femmes (46 %) que chez les hommes (cf. Figure 10).

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(n = 5512)

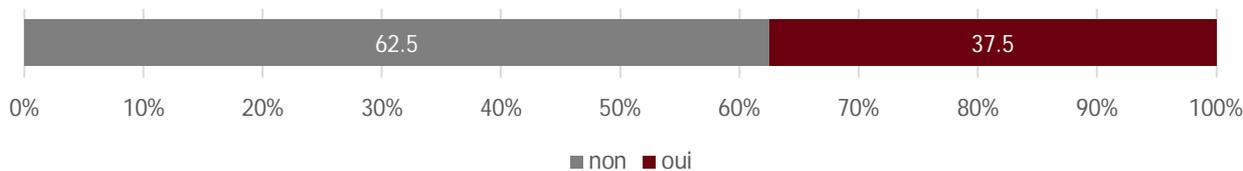


Figure 9 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(comparaison par sexe)

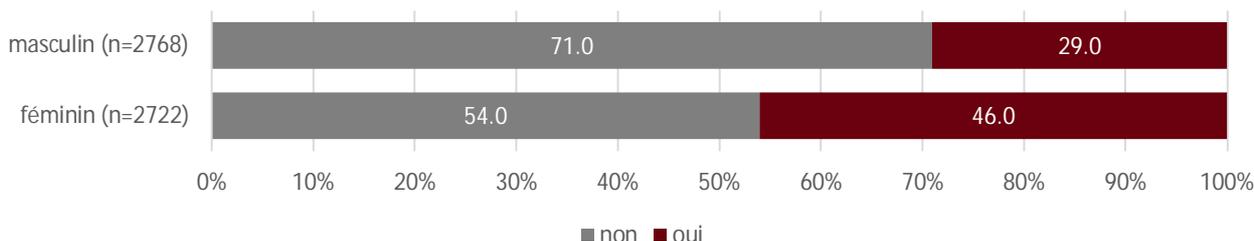


Figure 10 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par sexe

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

On constate également un effet de l'âge : plus les personnes sont âgées, moins elles sont nombreuses à avoir ressenti de la peur ou de l'insécurité lors des cinq dernières années (Figure 11).

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(comparaison par âge)

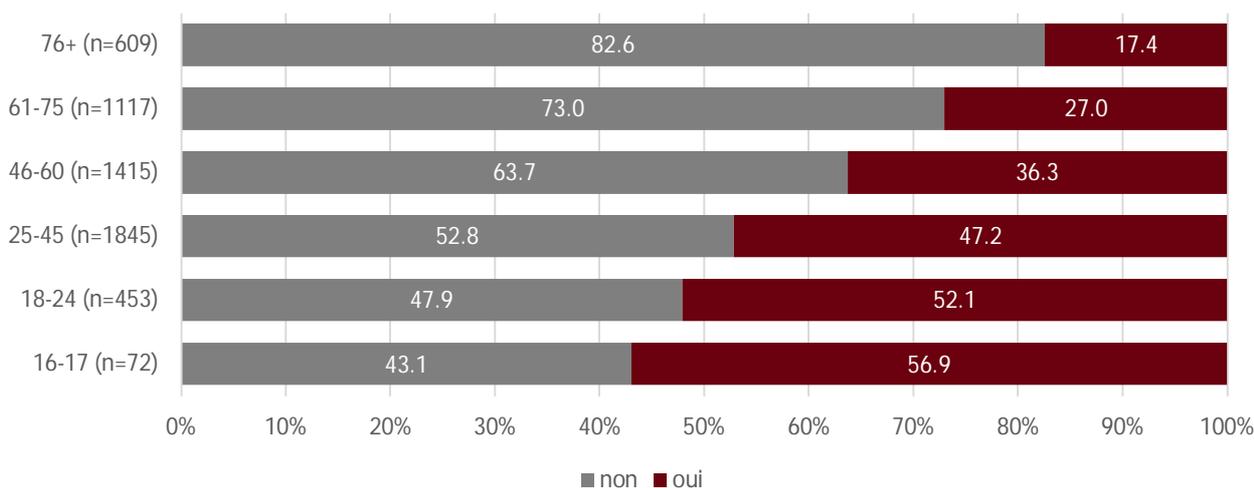


Figure 11 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Ce sont les personnes des arrondissements administratifs ruraux de l'Oberland (Interlaken-Oberhasli, Ober-simmental-Saanen et Frutigen-Niedersimmental) qui ont ressenti le moins de peur et d'insécurité. Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et de Bern-Mittelland sont les plus nombreuses à faire état d'un sentiment de peur et d'insécurité lors des cinq dernières années (Figure 12).

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(comparaison par arrondissement administratif)

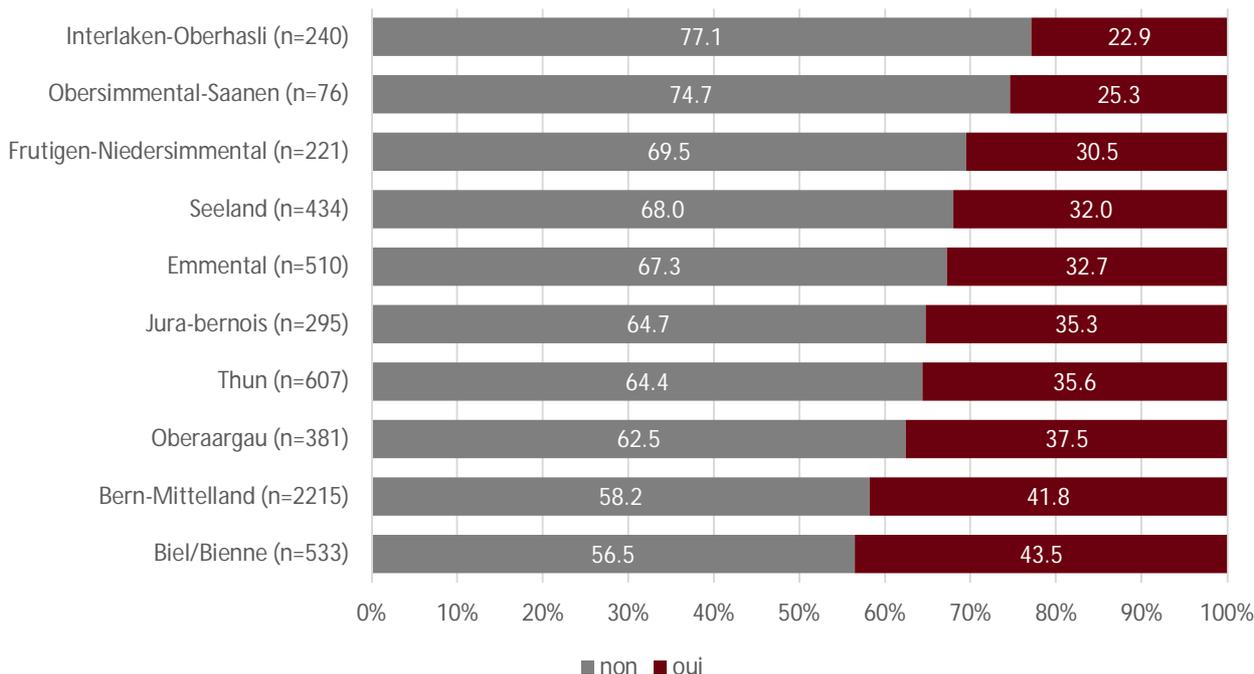


Figure 12 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Comme le montre le graphique Figure 13, les citoyen-ne-s suisses sont plus nombreux-euses que les étranger-ère-s à déclarer s'être senti-e-s en insécurité ou avoir ressenti de la peur lors des cinq dernières années.

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(comparaison par citoyen-ne)

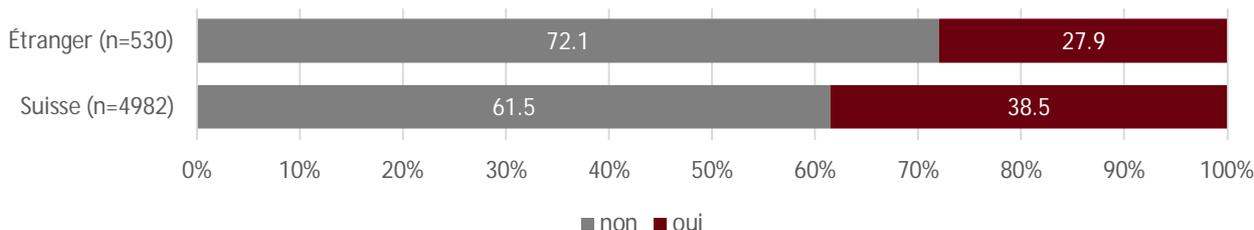


Figure 13 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par citoyenneté

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

3.2.4 Raisons des sentiments d'insécurité et de peur

Les personnes qui ont déclaré s'être déjà senties en insécurité ou avoir ressenti de la peur lors des cinq dernières années ont ensuite été interrogées sur la raison de ce sentiment. Ils avaient le choix entre plusieurs réponses parmi l'ensemble présenté et pouvaient fournir des informations supplémentaires sous *Autre*. Les résultats montrent que l'insécurité ou la peur sont le plus souvent ressenties à cause de *groupes de personnes turbulentes/impolies*, suivies par les *jeunes bruyants en groupe*, les *agressions physiques* ainsi que le *trafic de drogue*, la *consommation de drogue*, les *situations où des acteurs sont en état d'ébriété*. Les raisons les moins souvent citées étaient le *vol*, les *manifestations / actions politiques* et *autre*.

La Figure 14 présente les résultats pour l'ensemble des personnes interrogées. Ainsi, près d'un quart des participant-e-s indiquent avoir ressenti de la peur et de l'insécurité à cause de groupes de personnes turbulentes/impolies.

Qu'est-ce qui vous fait peur ou qu'est-ce qui vous fait sentir en insécurité ? (n = 5512)

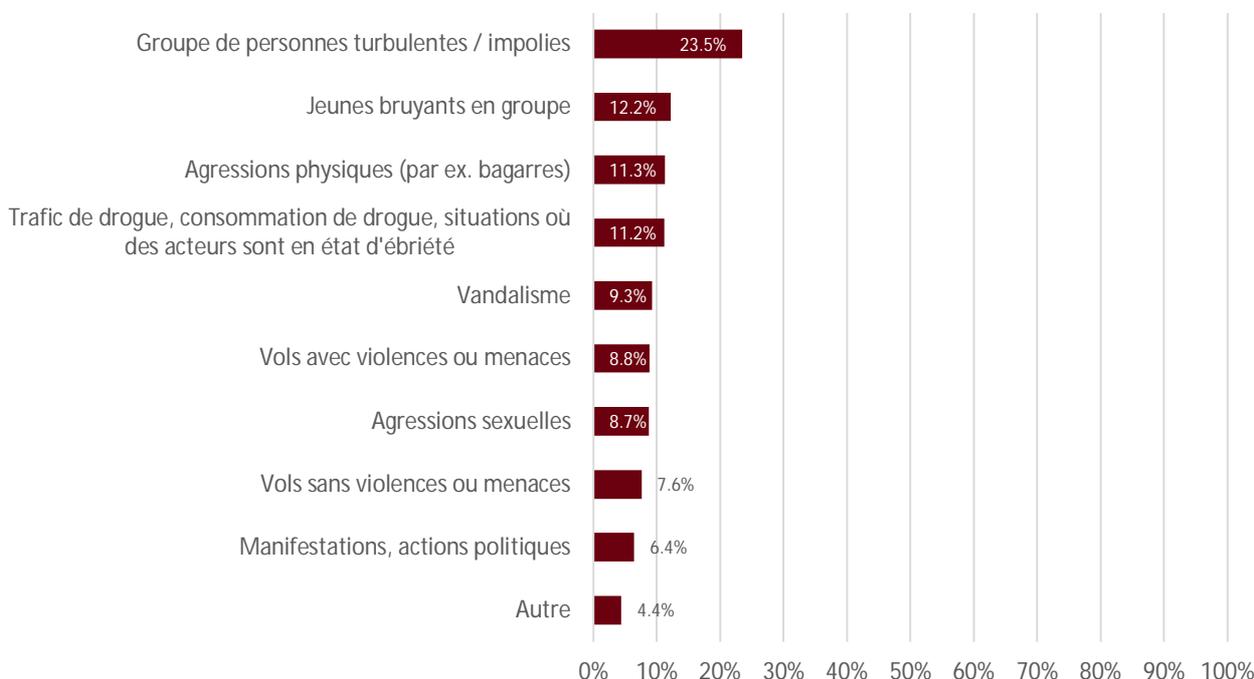


Figure 14 : sources de peur et d'insécurité

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles. Les résultats reflètent les réponses de tous/toutes les répondant-e-s, même des personnes qui ont déclaré ne pas ressentir de peur.

Les réponses suivantes, entre autres,¹⁵ ont été citées dans la catégorie *Autre* :

- Circulation ; comportement des automobilistes, des motocyclistes et des cyclistes (32 mentions ; 0.6 %)
- Police, par ex. comportement lors de manifestations, présence de la police disproportionnée lors d'événements (28 mentions ; 0.5 %)
- Étranger-ère-s, demandeur-euse-s d'asile, réfugié-e-s (20 mentions ; 0.4 %)
- Effractions (14 mentions ; 0.3 %)
- Déplacements non accompagnés, présence de peu de gens dans les alentours (12 mentions ; 0.2 %)
- Personnes seules turbulentes / impolies (10 mentions ; 0.2 %)
- Chiens (9 mentions ; 0.2 %)
- Harcèlement sexuel verbal (9 mentions ; 0.2 %)
- Inconnu-e-s suivant le/la répondant-e (9 mentions ; 0.2 %)

Le sondage montre que les femmes (19.2 %) ont plus peur des *agressions sexuelles* que les hommes (2.1 %).

Une comparaison par tranche d'âge permet de tirer les conclusions suivantes, à l'exception des catégories *Vandalisme* et *Manifestations, actions politiques* : plus les personnes sont jeunes, plus elles indiquent fréquemment ressentir un sentiment de peur et d'insécurité.

De plus, on note de légères différences entre les arrondissements administratifs, sans toutefois qu'un schéma clair ne se dessine.

¹⁵ Les réponses ayant été citées moins de neuf fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie « Autre » sur la figure.

Comme indiqué précédemment, les citoyen-ne-s suisses signalent plus fréquemment ressentir un sentiment de peur que les citoyen-ne-s étranger-ère-s. Ceci se reflète également dans les autres catégories : les pourcentages sont dans l'ensemble plus élevés pour les citoyen-ne-s suisses que pour les citoyen-ne-s étranger-ère-s.

3.2.5 Endroits où les sentiments d'insécurité et de peur prédominent

Le sondage montre clairement que c'est à la *gare* et dans ses environs proches que la population du canton de Berne se sent le moins en sécurité. Les autres endroits où les répondant-e-s se sentent le moins en sécurité sont les *rues ou chemins avec peu de passants*, les *parkings (couverts ou non)* et les *transports en commun*. Parmi les endroits cités, les *stades et salles de sport*, les *centres de rencontre pour jeunes* et les *écoles*, sont les endroits où le sentiment de peur est le moins présent. La Figure 15 monte les réponses de tous les répondant-e-s. Près de 30 % des répondant-e-s indiquent ainsi ressentir un sentiment d'insécurité à la gare et dans ses environs proches.

Où vous sentez-vous en insécurité ou où avez-vous peur ? (n=5512)

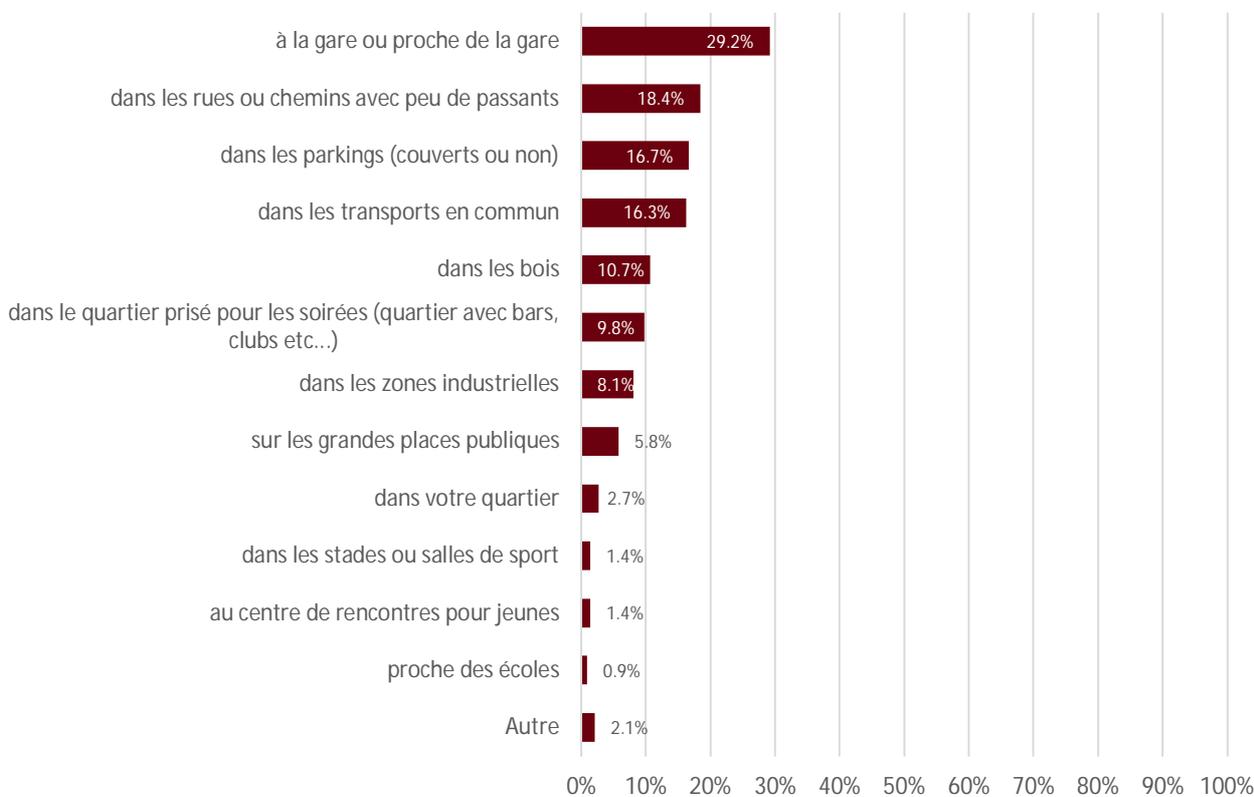


Figure 15 : endroits où les répondant-e-s ressentent un sentiment d'insécurité et de peur

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles. Les résultats reflètent les réponses de tous/toutes les répondant-e-s, même des personnes qui ont déclaré ne pas ressentir de peur.

Les réponses suivantes, entre autres, ont été citées dans la catégorie Autre¹⁶ :

- Désignation de certaines rues/certains endroits déterminés (18 mentions ; 0.3 %)
- Sentiment de peur et d'insécurité évoluant en fonction des endroits (17 mentions ; 0.3 %)
- Dans la rue (circulation) ; différentes rues citées (16 mentions ; 0.3 %)
- Ville en général (12 mentions ; 0.2 %)
- Centre d'équitation/Schützenmatte Berne (7 mentions ; 0.1 %)

¹⁶ Les réponses ayant été citées moins de sept fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie «Autre» sur la figure.

Les femmes indiquent plus fréquemment ressentir un sentiment d'insécurité et de peur dans tous les endroits à l'exception de l'école (0.8 %), des *stades et salles de sport* (1.3 %) et des *centres de rencontre pour jeunes* (1.1 %) que les hommes (*école* : 1.0 % ; *stades et salles de sport* : 1.5 % ; *centres de rencontre pour jeunes* : 1.6 %).

En ce qui concerne les tranches d'âge, le même schéma que précédemment se dessine : plus les personnes sont jeunes, plus elles indiquent ressentir fréquemment un sentiment de peur et d'insécurité dans les endroits cités. Ce schéma n'est cependant pas d'application pour tous les pourcentages. La tranche d'âge 18-24 ans, par exemple, indique ressentir plus fréquemment (28.8 %) un sentiment de peur dans les *rues ou chemins avec peu de passants* que la tranche d'âge 16-17 ans (24.9 %).

De légères différences sont également à noter entre les personnes des différents arrondissement administratifs, mais aucun schéma clair ne se dessine.

Les citoyen-ne-s suisses signalent plus fréquemment ressentir un sentiment de peur que les citoyen-ne-s étranger-ère-s dans les différents endroits, à l'exception des *écoles*, *centres de rencontre pour jeunes* et *quartiers*, où la situation s'inverse.

3.2.6 Conclusion concernant le sentiment de sécurité

Les résultats montrent que de manière globale, la population bernoise se sent en sécurité, et ceci principalement dans son quartier et pendant la journée. En ce qui concerne le sentiment de sécurité pendant la nuit, les résultats sont un peu moins bons. Les répondant-e-s ont en particulier indiqué se sentir moins en sécurité pendant la nuit lorsqu'ils/elles se déplacent à pied ou utilisent les transports en commun. La majorité a cependant répondu se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité. Les pourcentages les plus faibles sont ceux attribués par la tranche d'âge 16-17 ans et, pour les transports en commun, par les habitants du Jura bernois. Les femmes indiquent aussi se sentir moins en sécurité pendant la nuit que les hommes.

Un peu plus d'un tiers indique également avoir ressenti un sentiment de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Ce pourcentage est significativement plus élevé chez les femmes et les jeunes. Le motif le plus fréquemment cité pour expliquer le sentiment de peur et d'insécurité sont *les groupes de personnes turbulentes / impolies*. Les endroits cités comme ceux générant le plus grand sentiment d'insécurité et de peur sont les gares et les environs proches des gares.

3.3 Délits subis lors des cinq dernières années

La deuxième partie du sondage comportait des questions concernant les actes de violence ou les vols subis lors des cinq dernières années. Si les répondant-e-s avaient été victimes d'actes de violence, on leur demandait s'ils/elles avaient signalé l'incident à la police et comment cette dernière l'avait géré. Les résultats sont présentés ci-après.

3.3.1 Témoins d'actes de violence, de vandalisme ou de vols

Plus de la moitié des répondant-e-s ont indiqué ne *jamaïs* avoir été témoins d'actes de violence ou de vols au sein de l'espace public lors des cinq dernières années (cf. Figure 16). Presque 30 % ont été témoins de *violences psychologiques*, 17 % de *dommages corporels* et 16 % de *vandalisme*. Quelque 7 % ont été témoins d'un *vol* et 1.6 % d'une *agression sexuelle*.

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été témoin de violences ou de vols au sein de l'espace public ? (n=5512)

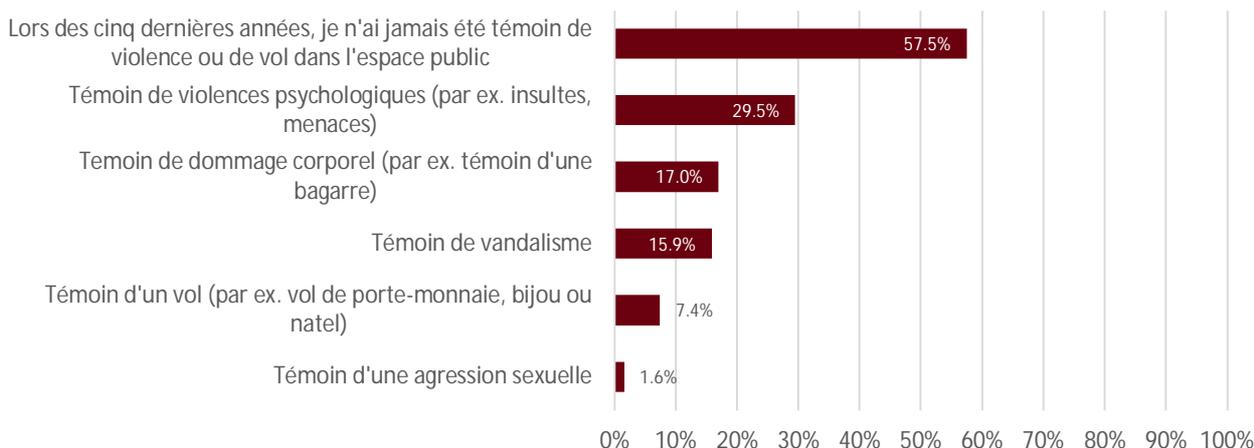


Figure 16 : témoins d'actes de violence et de vols

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles pour les délits, sauf pour la catégorie *jamais témoin*.

Selon leur propre témoignage, la proportion de femmes et d'hommes qui n'ont *jamais* été témoins d'actes de violence ou de vols est identique. Les hommes ont cependant été plus souvent témoins de *dommages corporels* (18.1 % ; femmes : 15.8 %) et de *vandalisme* (18.6 % ; femmes : 13.0 %), tandis que les femmes ont été plus souvent témoins d'*agressions sexuelles* (2.3 % ; hommes : 0.8 %) et de *violences psychologiques* (32.2 % ; hommes : 26.6 %).

De plus, les personnes plus âgées ont été nettement moins souvent témoins de *violences psychologiques* et de *dommages corporels* (cf. Figure 17).

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été témoin de violences ou de vols au sein de l'espace public ?
(Comparaison par âge)

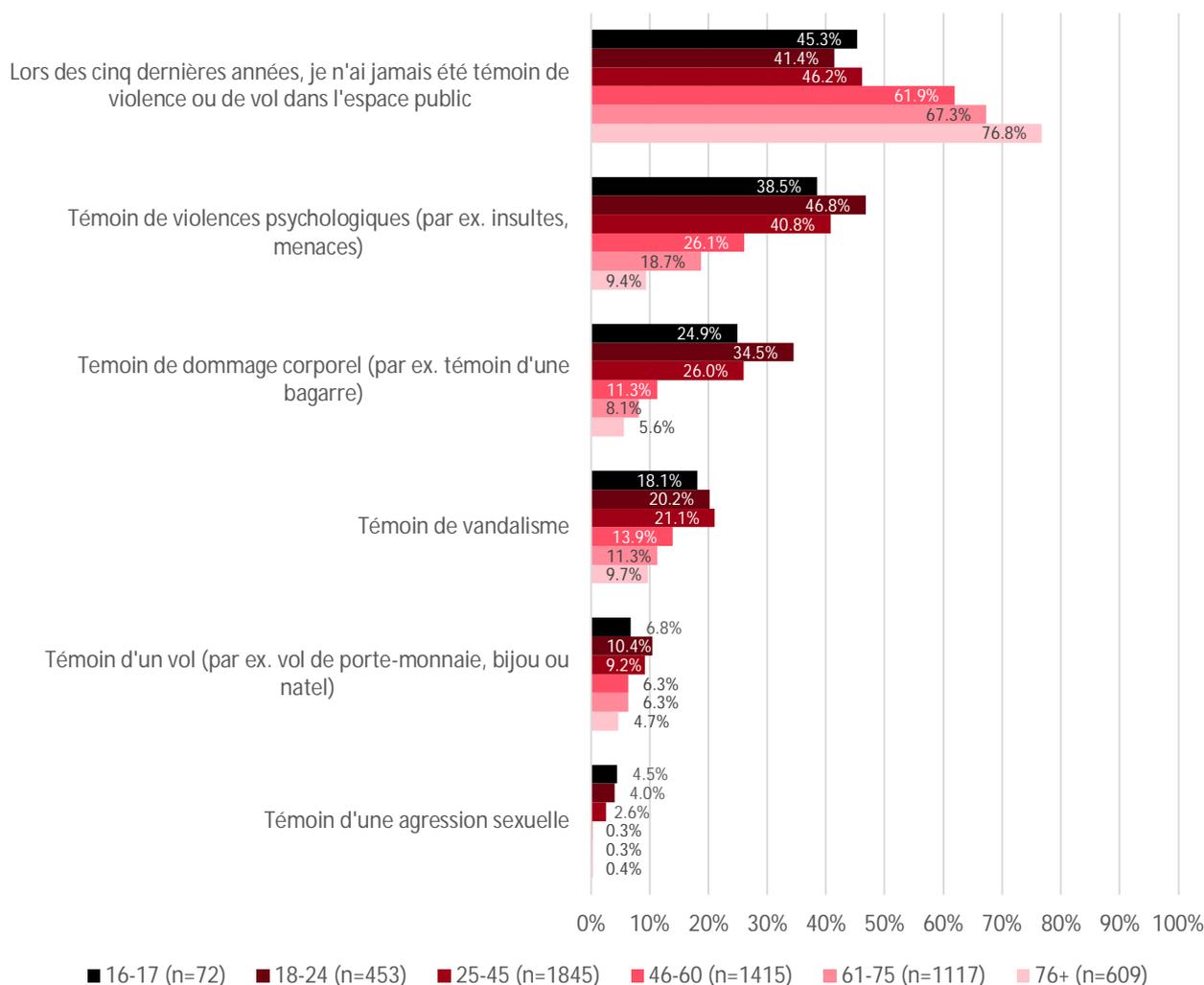


Figure 17 : témoins d'actes de violence ou de vols, comparaison par âge

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles pour les délits, sauf pour la catégorie *jamais témoin*.

En outre, les personnes résidant dans les arrondissement administratifs ruraux (Obersimmental-Saanen 77.4 %, Interlaken-Oberhasli 67.9 %, Oberaargau 67.0 % et Emmental 64.3 %) sont celles qui ont indiqué le plus fréquemment ne *jamais* avoir été témoins de ces types d'acte.

Les citoyen-ne-s étranger-ère-s (36.6 %) ont indiqué avoir été moins fréquemment témoins de ces types d'acte que les citoyen-ne-s suisses (43.1 %).

3.3.2 Victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols

Plus de 80 % des répondant-e-s ont indiqué ne *jamais* avoir été victimes d'actes de violence ou de vols lors des cinq dernières années. Les formes de violence les plus fréquentes étaient les *violences psychologiques* et les *vols* (tous deux <10 %, cf. Figure 18).

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été victime de violences ou de vols au sein de l'espace public ? (n=5512)

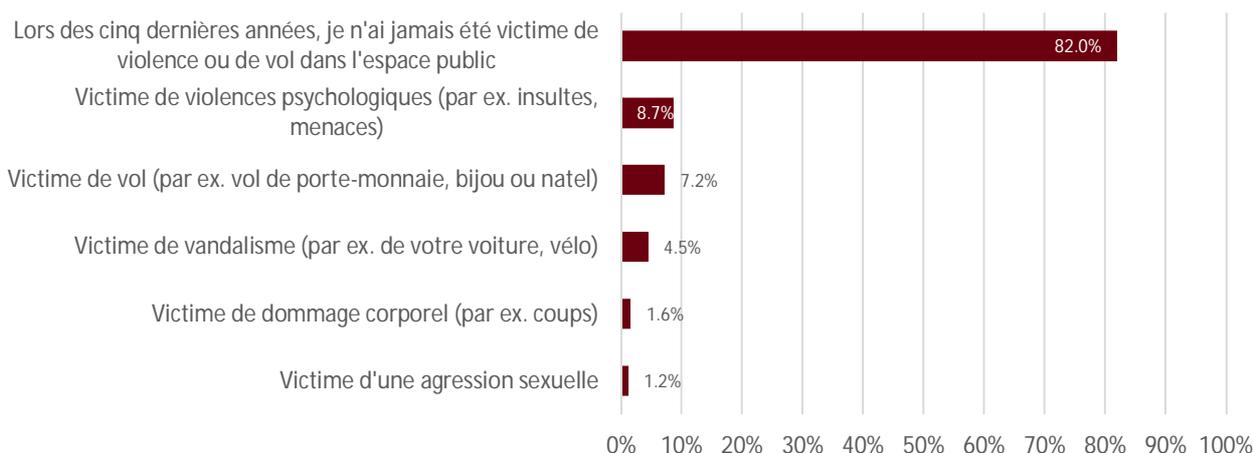


Figure 18 : victimes d'actes de violence et de vols

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles pour les délits, sauf pour la catégorie *jamais victime*.

Tout comme pour les témoins, les femmes indiquent avoir été plus fréquemment victimes de *violences psychologiques* (9.6 % ; hommes : 7.7 %) et d'*agressions sexuelles* (2.3 % ; hommes : 0.2 %), tandis que les hommes ont été plus fréquemment victimes de *dommages corporels* (2.1 % ; femmes : 1.1 %) et de *vandalisme* (5.1 % ; femmes : 3.9 %).

Les personnes de la tranche d'âge 16-45 ans indiquent plus fréquemment avoir été victimes, lors des dernières années, d'actes de violence, de vandalisme ou de vols (les pourcentages pour ces délits oscillent entre 22.3 % et 29.8 % pour les tranches d'âges correspondantes) que les personnes de plus de 46 ans (pourcentages entre 10.1 % et 15.9 %).

De plus, les personnes résidant dans des arrondissements administratifs comptant des grandes villes (Biel/Bienne 25.0 %, Bern-Mittelland 20.4 % et Thun 17.6 %), indiquent avoir été plus fréquemment victimes d'actes de violence ou de vols.

Les pourcentages sont comparables peu importe la citoyenneté.

3.3.3 Signalements auprès de la police

Il a été demandé à toutes les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'un délit (acte de violence, vandalisme, vol) lors des cinq dernières années, si elles ont signalé l'incident ou non à la police. Les incidents qui ont été le plus fréquemment signalés à la police sont les *vols* (quelque 75 %). En ce qui concerne *le vandalisme*, la moitié des incidents ont été signalés. Cependant, seulement environ un tiers des *dommages corporels* et un peu plus de 20 % des *agressions sexuelles* et actes de *violences psychologiques* ont été signalés auprès de la police cantonale bernoise (cf. Figure 19).

Vous avez indiqué avoir été victime de [délit] lors des cinq dernières années.
L'avez-vous signalé à la police ?

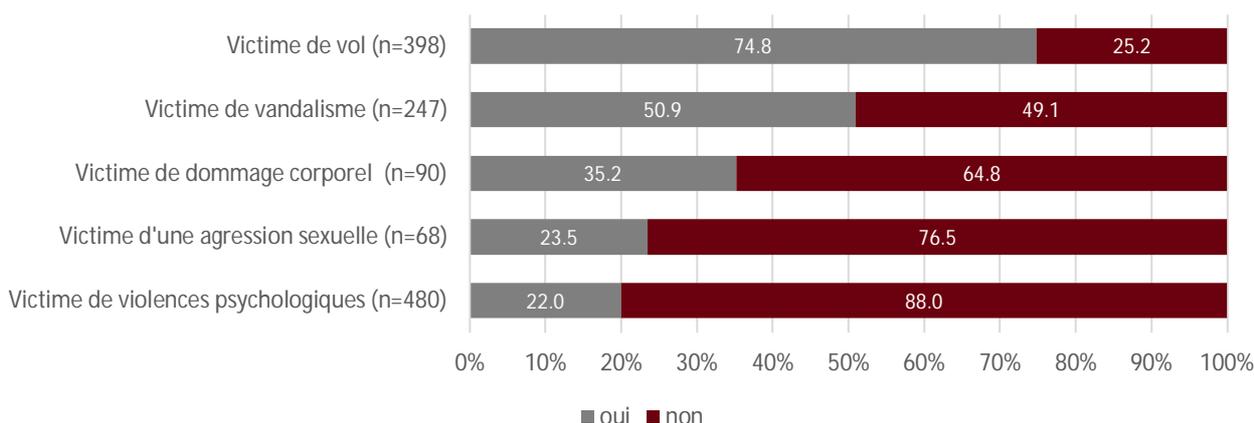


Figure 19 : signalements auprès de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Il a été demandé aux personnes ayant indiqué ne pas avoir signalé un incident à la police pour quels motifs elles ne l'ont pas fait. Elles pouvaient faire leur choix parmi une série de plusieurs motifs ou indiquer d'autres motifs dans la catégorie *Autre*. Les réponses montrent que les motifs varient en fonction du type de délit (cf. Figure 20). Pour tous les types de délits, la majorité des répondant-e-s indique ne *pas avoir ressenti le besoin* de devoir signaler le délit car le *dommage causé était trop faible*. Le pourcentage est cependant bien plus faible pour les agressions sexuelles que pour les autres délits. De plus, *le doute de ne pas être pris au sérieux par la police* est plus important pour les délits commis directement envers la personne (dommages corporels, agression sexuelle et violences psychologiques). Par ailleurs, près de 30 % indiquent qu'un signalement *requiert trop d'effort*. Ce pourcentage est plus faible uniquement pour les agressions sexuelles (8,2 %). Plus d'un quart des répondant-e-s a également indiqué ne pas avoir signalé une agression sexuelle par sentiment de *honte*. Pour tous les autres délits, ce pourcentage ne dépasse pas huit pour cent, ce qui est nettement plus faible.

Pourquoi ne l'avez-vous pas signalé à la police ?

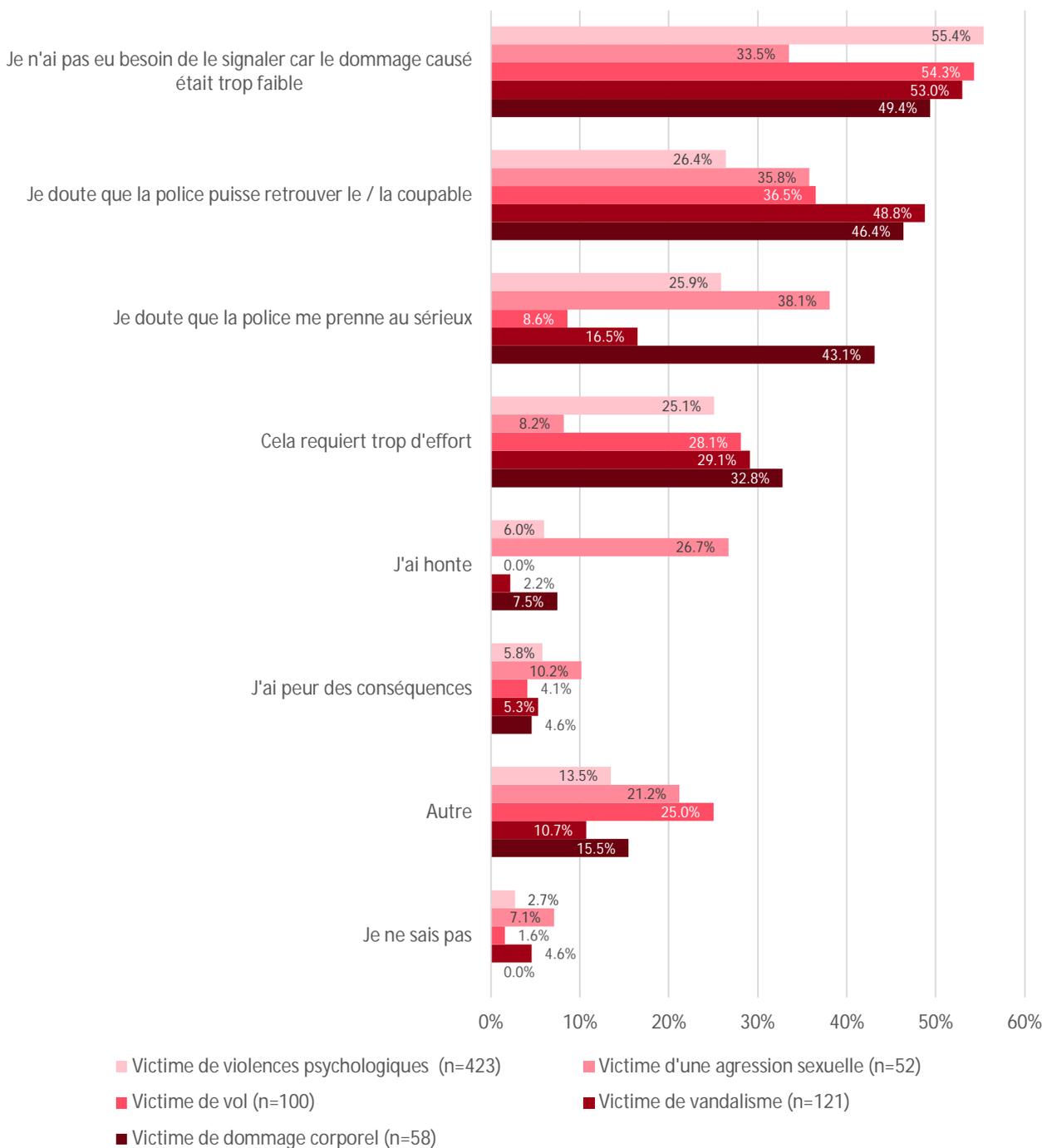


Figure 20 : motifs pour lesquels aucun signalement n'a été effectué auprès de la police suite à un délit.

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

Les réponses suivantes¹⁷, entre autres¹⁸, ont été citées dans la catégorie Autre :

- Aucune indication du motif, aucune description de la situation (14 mentions ; 1.9 %)
- Problème réglé sans intervention externe (9 mentions ; 1.2 %)
- Incident signalé à une autre instance, par ex. Securitas ou bailleur (6 mentions ; 0.8 %)
- Incident survenu dans le cadre professionnel, au travail (5 mentions ; 0.7 %)

¹⁷ Les réponses citées dans la catégorie Autre font l'objet d'une analyse commune, peu importe le type de délit. Le nombre de témoignages pour certains délits est en effet très faible, ce qui ne permet pas de les catégoriser.

¹⁸ Les réponses ayant été citées moins de cinq fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie «Autre» sur la figure.

Il a été demandé aux personnes qui ont selon leur réponse signalé l'incident à la police, dans quelle mesure elles ont été satisfaites de la façon dont la police¹⁹ a géré l'incident. Pour l'ensemble des délits, la moitié des personnes au moins a indiqué avoir été *plutôt satisfaite* ou *satisfaite* (cf. Figure 21). Les personnes qui se disent les plus satisfaites sont celles qui ont été victimes d'un vol. Viennent ensuite les personnes victimes de violences psychologiques, de dommages corporels et de vandalisme. Les personnes les moins satisfaites de la gestion de l'incident par la police sont celles qui ont été victimes d'une agression sexuelle : parmi elles 25 % ont sélectionné l'option *insatisfait*, tandis que 50 % ont sélectionné l'option *plutôt satisfait* ou *satisfait* (*moyennement satisfaits* : 25 %). Cependant, ces résultats sont à interpréter avec prudence, car ces pourcentages sont basés sur les réponses de 16 personnes. Chez les victimes de violences psychologiques et de dommages corporels, le pourcentage de personnes insatisfaites est également très élevé puisqu'il est de 16 %.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la façon dont la police a géré l'incident ?

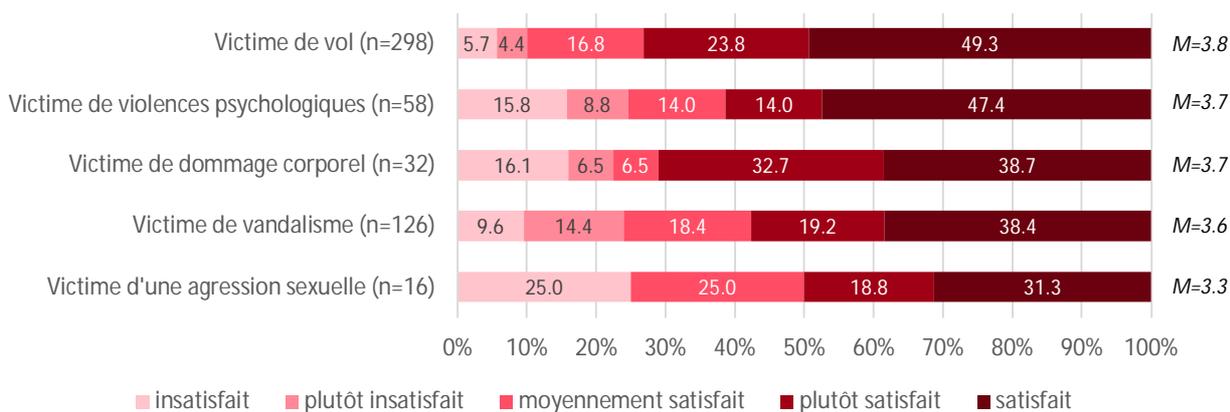


Figure 21 : degré de satisfaction concernant la façon dont la police a géré l'incident

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

3.3.4 Endroits où ont eu lieu des actes de violence, de vandalisme ou des vols

Il a été demandé à toutes les personnes qui ont indiqué avoir déjà été témoins ou victimes, dans quels endroits elles ont subi un acte de violence ou vol (victime) ou en ont été témoins. La réponse la plus fréquemment donnée est la *gare* et les *environs proches de la gare* (cf. Figure 22). Viennent ensuite les *transports en commun* et les *quartiers prisés pour les soirées*.

¹⁹ Il est impossible de déterminer la région dans laquelle le signalement a eu lieu. La variable arrondissement administratif permet en effet de savoir dans quel arrondissement résident les personnes, mais aucune information ne permet d'affirmer qu'elles ont subi ou signalé le délit dans ce même arrondissement.

À quels endroits de l'espace public avez-vous déjà été témoin ou victime de violences ou de vol ? (n=2412)

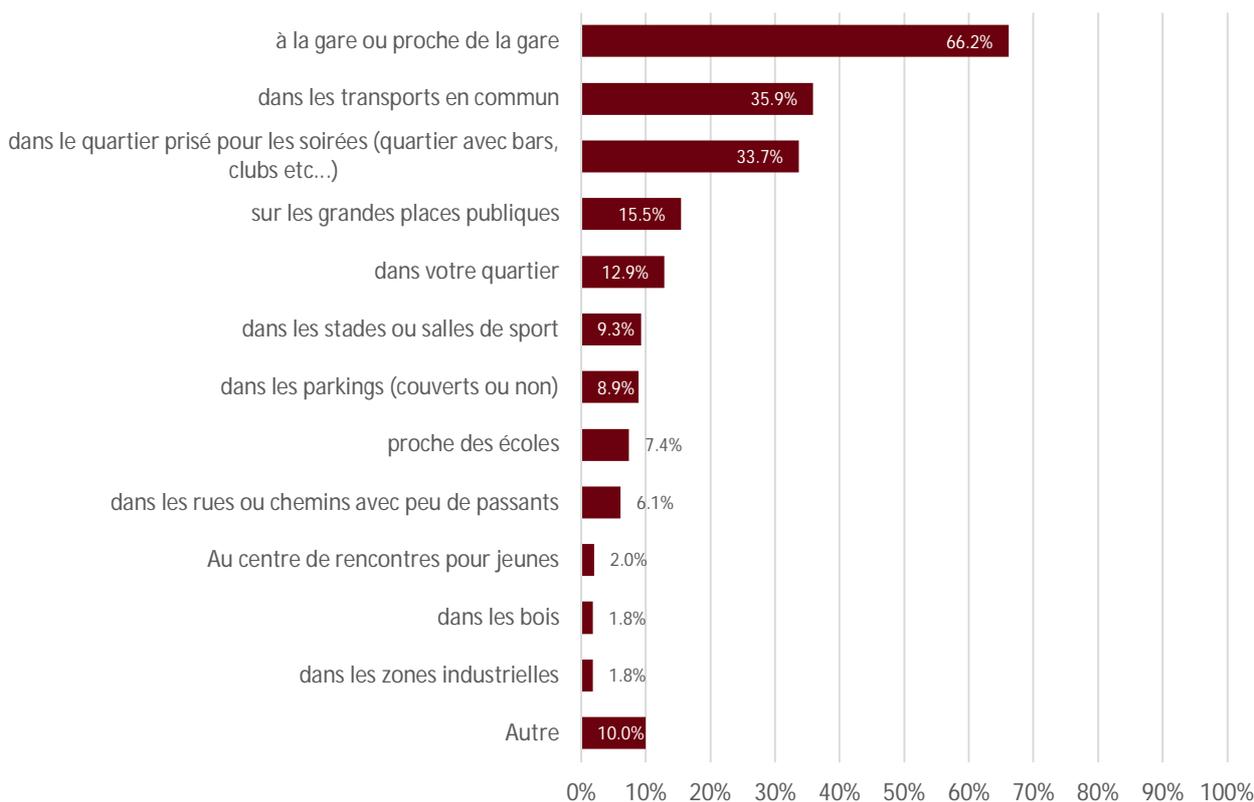


Figure 22 : endroits où les répondant-e-s ont subi des actes de violence ou de vols

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles. Il n'est pas possible de procéder à une répartition claire en fonction des délits en raison de la formulation de la question du sondage. Cette question n'a en effet été posée qu'une seule fois, même aux personnes qui ont subi plusieurs délits.

Les réponses suivantes, entre autres²⁰, ont été citées dans la catégorie Autre :

- Dans un commerce (65 mentions ; 2.7 %)
- À la maison (24 mentions ; 1.0 %)
- Au centre-ville, dans le centre historique, en ville (21 mentions ; 0.9 %)
- Au travail (18 mentions ; 0.7 %)
- Au restaurant (12 mentions ; 0.5 %)
- Dans la rue (12 mentions ; 0.5 %)
- Lors d'événements publics par ex. fêtes, festivals (10 mentions ; 0.4 %)

Si l'on procède à une analyse par groupes, on note également de légères différences : la comparaison entre sexes montre que les hommes subissent plus souvent des actes de violence ou des vols dans les *stades de sport* (13.4 % ; femmes : 5.2 %), *quartiers prisés pour les soirées* (35.9 % ; femmes : 31.5%) et *grandes places publiques* (16.8 % ; femmes : 14.0 %). Les femmes sont un peu plus fréquemment victimes de ces types d'acte à la *gare* (69.0 % ; hommes : 63.2 %) et dans les *transports en commun* (39.9 % ; hommes : 31.5 %).

On note également des différences en fonction de l'âge : les *quartiers prisés pour les soirées* (29.3 % à 47.2 %) et les *centres de rencontre pour jeunes* (1.4 % à 7.4 %) sont plus fréquemment cités par les jeunes que par les personnes plus âgées (quartiers prisés pour les soirées : 10.1 % à 20.6 % ; centres de rencontre

²⁰ Les réponses ayant été citées moins de dix fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie «Autre» sur la figure.

pour jeunes : 0.0 % à 1.1 %). Les pourcentages relatifs à la *gare* (79.4 % à 44.6 %) et aux *transports en commun* (50.2 % à 23.3 %) diminuent aussi avec l'âge. Au contraire, le *quartier* (4.2 % à 18.2 %) et les *parkings (couverts ou non)* (4.2 % à 18.3 %) sont plus fréquemment cités avec l'âge.

Une comparaison entre citoyen-ne-s suisses et citoyen-ne-s étranger-ère-s montre en outre que les citoyen-ne-s suisses ont subi des actes de violence ou des vols un peu plus fréquemment dans les *transports en commun* (36.9 % ; citoyen-ne-s étranger-ère-s : 25.2 %), dans les *quartiers prisés pour les soirées* (34.3 % ; citoyen-ne-s étranger-ère-s : 27.3 %) et dans les *stades de sport* (9.7 % ; citoyen-ne-s étranger-ère-s : 5.3 %). Les citoyen-ne-s étranger-ère-s ont au contraire subi plus fréquemment des actes de violence ou des vols dans leur *quartier* (22.3 % ; citoyen-ne-s suisses : 12.0 %).

3.3.5 Conclusion concernant les délits subis

Une majorité des personnes, presque 60 %, n'ont *jamais* été témoins d'acte de violence, de vandalisme ou de vols et un peu plus de 80 % n'ont *jamais* été victimes d'un délit de type actes de violence, vandalisme ou vols lors des cinq dernières années. Le plus fréquemment, les répondant-e-s ont indiqué avoir été témoins et/ou victimes de violences psychologiques (par ex. insultes ou menaces). Les personnes plus âgées sont fondamentalement moins concernées par les actes de violence, le vandalisme et les vols que les personnes plus jeunes. On peut également noter une différence en fonction des sexes : tandis que les femmes ont indiqué avoir été plus fréquemment victimes d'agressions sexuelles et de violences psychologiques que les hommes, les hommes ont indiqué avoir été plus souvent victimes de dommages corporels et de vandalisme. Les personnes résidant dans des arrondissements administratifs comptant de grandes villes (Berne, Biel/Bienne, Thun) ont indiqué avoir été plus fréquemment victimes d'un délit.

Les vols et le vandalisme sont généralement signalés auprès de la police, alors que les délits touchant à l'intégrité physique et morale le sont moins (agressions sexuelles, violences physiques et psychologiques). Le plus souvent, les répondant-e-s ont indiqué ne pas avoir signalé le délit à la police car le dommage causé était trop faible ou qu'ils/elles doutaient que la police puisse retrouver le ou la coupable. En ce qui concerne les agressions sexuelles, de nombreuses personnes (26.7 %) ont indiqué ne pas avoir fait de signalement à la police car elles avaient honte.

Les personnes qui ont subi un délit sont en général *plutôt satisfaites* de la façon dont la police a géré l'incident. Les personnes les moins satisfaites sont celles qui ont été victimes d'une agression sexuelle. Chez les victimes de dommages corporels et de violences psychologiques, le pourcentage de personnes insatisfaites est également très élevé puisqu'il est de 16 %.

Les trois endroits les plus fréquemment cités dans lesquels les répondant-e-s ont subi ou été témoins d'actes de violence ou de vols sont la gare et les environs proches de la gare, les transports en commun et les quartiers prisés pour les soirées.

3.4 Perception du travail de la police cantonale bernoise

Passons à présent aux résultats concernant la perception qu'a la population du canton de Berne du travail effectué par la police. Des questions concernant entre autres la présence de la police, la satisfaction et la confiance ont été posées aux répondant-e-s.

3.4.1 Perception de la police

Il a été demandé aux répondant-e-s où ils/elles perçoivent le plus fréquemment la présence de la police. La réponse la plus fréquemment donnée a été de loin la *police en véhicule de patrouille* (cf. Figure 23). La présence de la police est également perçue lors des *événements* ou dans le cadre de *patrouilles à pied*.

Où percevez-vous le plus souvent la présence de la police ? (n=5512)



Figure 23 : endroits où la présence de la police est perçue

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

Les réponses suivantes, entre autres²¹, ont été citées dans la catégorie Autre :

- Lors de contrôles / verbalisations (73 mentions ; 1.3 %)
- À la gare (23 mentions ; 0.4 %)
- Contact professionnel ou personnel (17 mentions ; 0.3 %)
- Dans la rue, en voiture (10 mentions ; 0.2 %)

Aucune différence notable n'est constatée en fonction du sexe. Cependant, de légères différences sont à noter en fonction des tranches d'âge. La perception de la police lors des *événements* est plus forte chez les jeunes (38.5 % à 56.5 %) que chez les personnes plus âgées (19.8 % à 37.8 %). Les personnes plus âgées, au contraire, perçoivent plus souvent la présence de la police *dans les médias* (20.6 % à 30.9 % ; jeunes : 18.0 % à 20.9 %).

La comparaison entre les arrondissements administratifs met également en évidence de légères différences. Ainsi, les personnes résidant dans l'arrondissement administratif d'Interlaken-Oberhasli perçoivent plus fréquemment la présence de la police lors des *patrouilles à vélo* (15.3 %) que les personnes des autres arrondissements administratifs. Les personnes résidant dans l'Emmental, quant à elles, perçoivent beaucoup moins fréquemment la présence de la police lors des *patrouilles à pied* (3.2 %), mais bien plus fréquemment dans les *médias* (30.2 %) que dans les autres arrondissements administratifs. Dans le Jura bernois par contre, la présence de la police est le plus fréquemment perçue sur un *lieu d'incident* (44.2 %). De plus, dans l'arrondissement administratif de Bern-Mittelland, la présence de la police est plus fréquemment perçue lors des *événements* (49.9 %) que dans les autres arrondissements administratifs.

²¹ Les réponses ayant été citées moins de dix fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie «Autre» sur la figure.

De légères différences sont à noter en fonction de la citoyenneté. Les citoyen-ne-s étranger-ère-s (40.3 % et 8.4 %) perçoivent plus fréquemment la présence de la police lors de *patrouilles à pied et à vélo* que les citoyen-ne-s suisses (33.0 % et 4.0 %), tandis que ces derniers la perçoivent plus fréquemment dans les *médias* (citoyen-ne-s suisses : 22.7 % ; citoyen-ne-s étranger-ère-s : 12.3 %).

3.4.2 Perception de la police par la population

Il a également été demandé aux répondant-e-s de décrire la police à l'aide d'adjectifs ayant une connotation plutôt positive ainsi que d'adjectifs ayant une connotation plutôt négative. Les réponses au sondage montrent que les répondant-e-s ont généralement une perception positive de la police (cf. Figure 24). Elle est surtout perçue comme *polie*, *serviable* et *ouverte*, mais aussi *déterminée*. De nombreux répondant-e-s considèrent cependant également la police comme étant *moralisatrice* (41.4 %²²), *réservee* (25.8 %) et *inabordable* (22.8 %).

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes. La police cantonale bernoise m'a l'air...

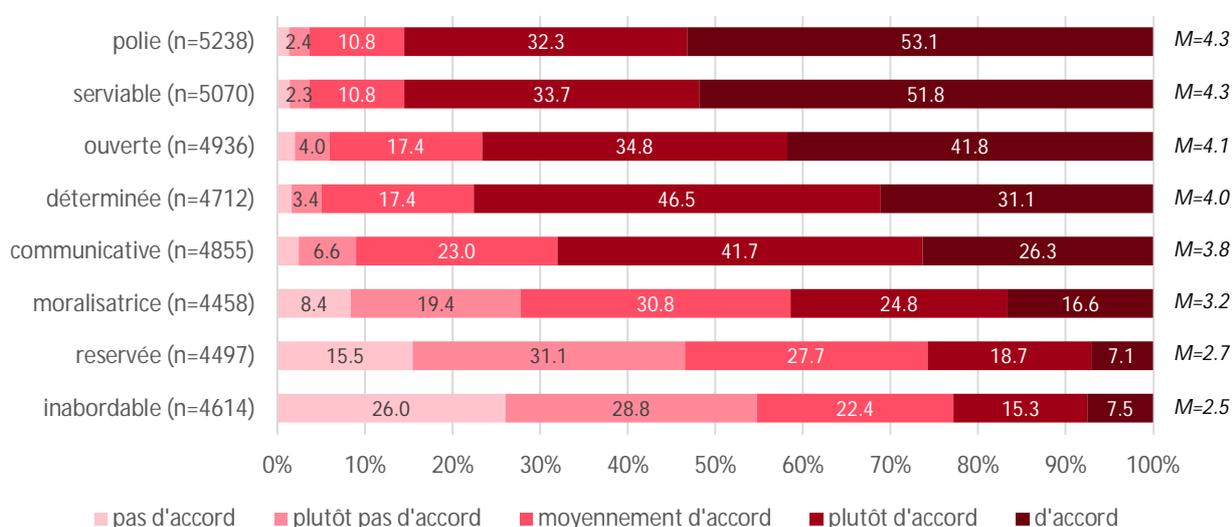


Figure 24 : perception de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles de groupe (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Les femmes et les hommes perçoivent la police de manière très similaire.

Comme le montre la Figure 25, les personnes plus âgées ont une meilleure image de la police que les jeunes. Les jeunes perçoivent ainsi la police comme étant *inabordable*, *réservee* et *moralisatrice*, tandis que les personnes plus âgées la perçoivent comme étant *polie*, *serviable*, *ouverte* et *communicative*.

²² Ce pourcentage ainsi que les suivants reflètent les réponses des personnes qui ont choisi l'option *plutôt d'accord* ou *d'accord*.

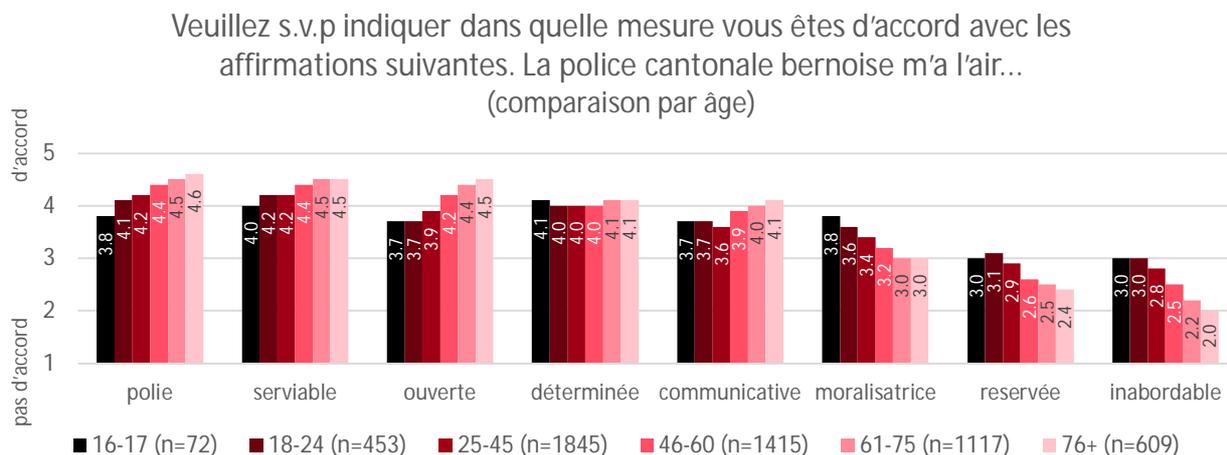


Figure 25 : perception de la police, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (« je ne sais pas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau et d'Emmental ont en général une perception plus positive de la police que les personnes résidant dans les autres arrondissements administratifs. Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs d'Obersimmental-Saanen, de Bern-Mittelland et du Jura bernois ont quant à elles une perception plus négative de la police, bien que les différences restent modérées.

En ce qui concerne la comparaison par citoyenneté, il est à noter que les citoyen-ne-s étranger-ère-s ont une perception légèrement plus négative de la police pour trois éléments en particulier (moralisatrice : $M=3.6$; réservée : $M=3.2$; inabordable : $M=2.7$) que les citoyen-ne-s suisses (moralisatrice : $M=3.2$; réservée : $M=2.7$; inabordable : $M=2.5$). Aucune différence n'est à noter pour les autres éléments.

3.4.3 Confiance dans la police

La grande majorité (87 %) des répondant-e-s affirme faire confiance à la police (cf. Figure 26). Seulement 4 % ne lui fait pas ou plutôt pas confiance.

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante :
De manière générale, je fais confiance à la police. (n=5512)

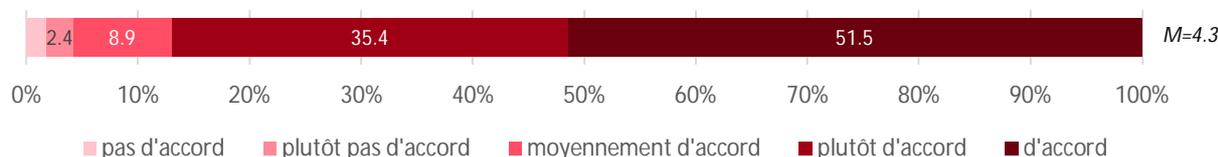


Figure 26 : confiance dans la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Aucune différence significative n'est constatée en fonction du sexe ou de la citoyenneté en ce qui concerne la confiance.

Un lien peut cependant être établi entre l'âge des répondant-e-s et le degré de confiance dans la police : plus les personnes sont âgées, plus leur degré de confiance dans la police augmente (cf. Figure 27).

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante :
De manière générale, je fais confiance à la police.
(Comparaison par âge)

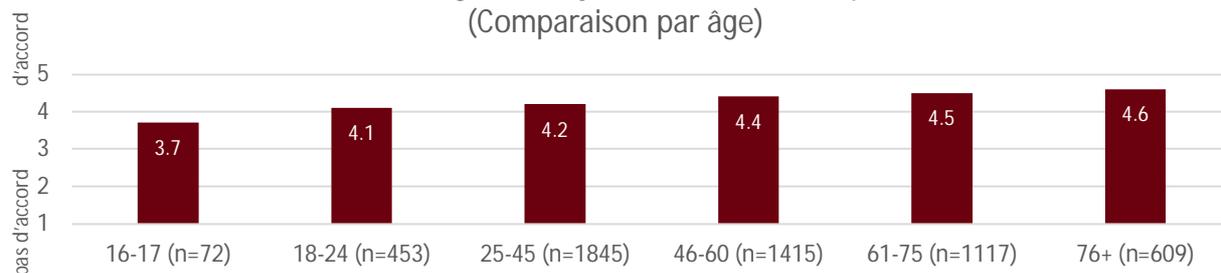


Figure 27 : impact et perception de la police, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

La comparaison entre les arrondissements administratifs met également en évidence de légères différences (cf. Figure 28). Les personnes qui font le plus confiance à la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau et de Frutigen-Niedersimmental. Les personnes qui font le moins confiance à la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs du Jura bernois et de Biel/Bienne, bien que là aussi les pourcentages restent élevés.

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante :
De manière générale, je fais confiance à la police.
(Comparaison par arrondissement administratif)

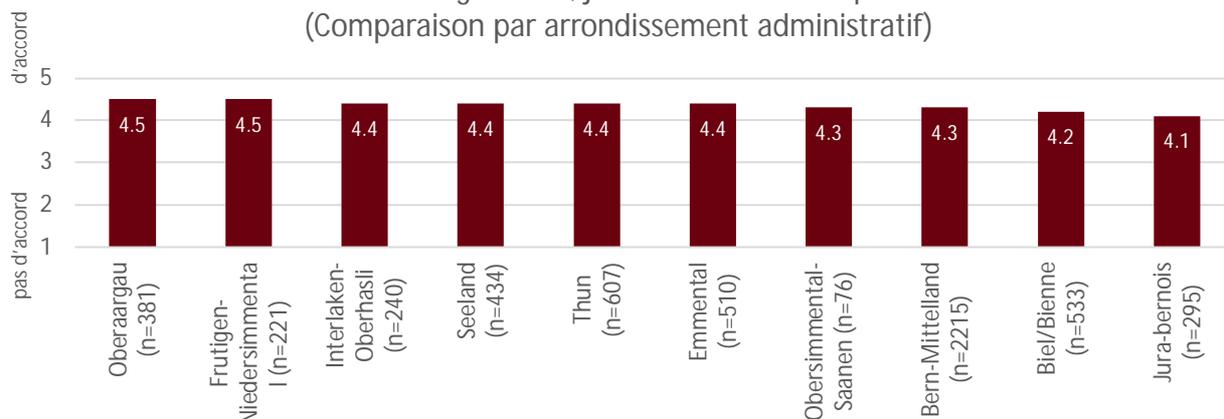


Figure 28 : confiance dans la police, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.4.4 Satisfaction concernant le travail de la police

Il a également été demandé aux répondant-e-s quel est leur degré de satisfaction en ce qui concerne le travail de la police. Une grande majorité des personnes, c'est-à-dire 85 %, ont choisi l'option *plutôt satisfait* ou *satisfait* (cf. Figure 29). Seulement 3.5 % ont choisi l'option *insatisfait* ou *plutôt insatisfait* du travail de la police.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e du travail de la police ? (n=5512)

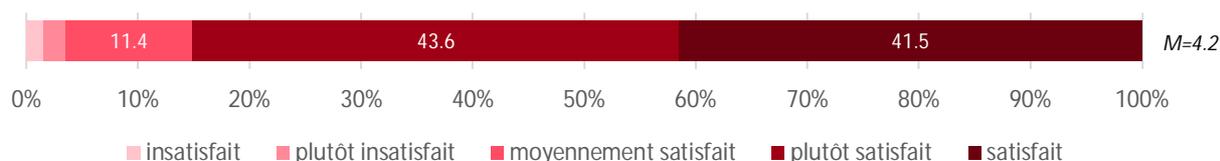


Figure 29 : satisfaction concernant le travail de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

Dans l'ensemble, le degré de satisfaction est très élevé. Aucune différence n'est à signaler entre les réponses des citoyen-ne-s suisses et des citoyen-ne-s étranger-ère-s, ni entre hommes et femmes.

Cependant, tout comme pour la confiance, une légère variation quant au degré de satisfaction et à noter en fonction de l'âge : plus les personnes sont âgées, plus elles sont satisfaites du travail de la police (cf. Figure 30).

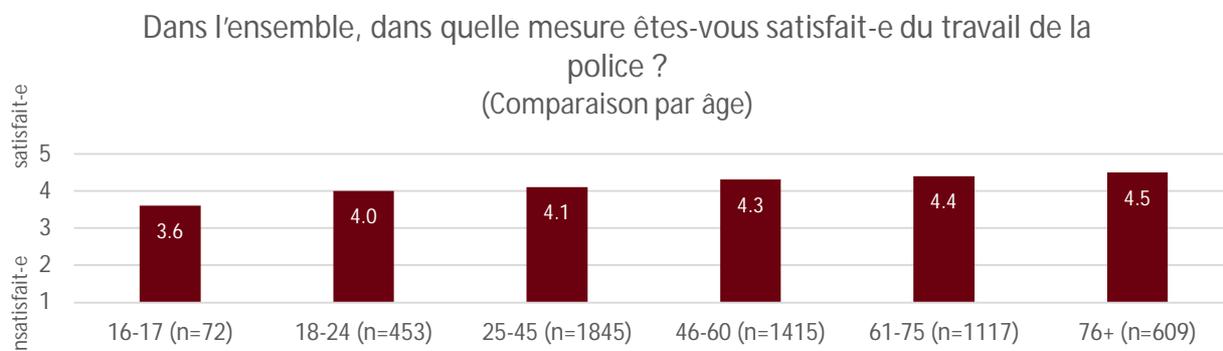


Figure 30 : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

Les personnes les plus satisfaites du travail de la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau, d'Interlaken-Oberhasli et de Frutigen-Niedersimmental. Les personnes les moins satisfaites du travail de la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et du Jura bernois (cf. Figure 31), bien que là aussi les pourcentages restent élevés.

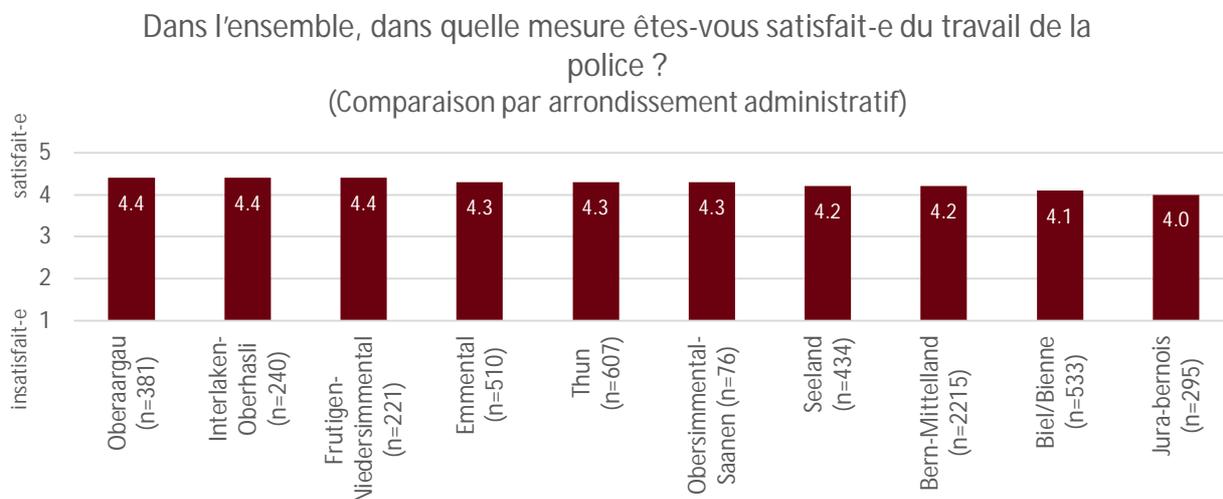


Figure 31 : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

3.4.5 Protection de la population par la police

À la question de savoir si la protection de la population par la police cantonale bernoise au sein de l'espace public est jugée suffisante, presque 80 % des répondant-e-s ont indiqué qu'elle est *suffisante* ou *totale-ment suffisante* (Figure 32).

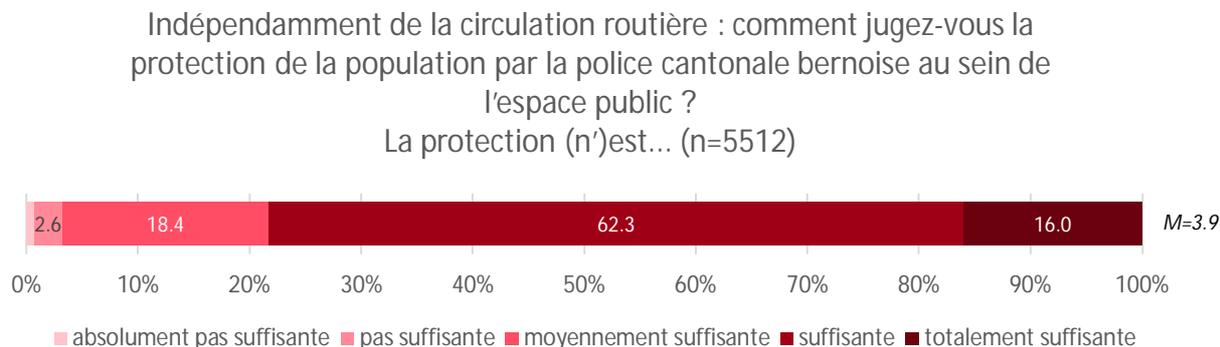


Figure 32 : évaluation de la protection au sein de l'espace public

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes estiment que la protection est supérieure à la moyenne.

Aucune différence en ce qui concerne l'évaluation de la protection n'est à noter en fonction du sexe, de l'âge et de la citoyenneté. Les résultats sont également comparables dans les différents arrondissements administratifs ; seules les personnes résidant dans le Jura bernois évaluent la protection comme étant un peu moins suffisante (M=3.6).

3.4.6 Postes de police et guichets dans le canton de Berne

De plus il a été demandé aux répondant-e-s s'il y a assez de postes de police et de guichets permettant de rentrer en contact avec la police dans le canton de Berne. Environ les deux tiers (65 %) estiment que le nombre de postes de police et de guichets est suffisant (*plutôt d'accord* et *d'accord*, cf. Figure 33).



Figure 33 : nombre suffisant de postes de police et de guichets

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») ne sont pas incluses dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont en moyenne d'accord.

De légères différences sont également à noter en fonction des groupes : les personnes de moins de 46 ans estiment plutôt qu'il y a suffisamment de guichets et de postes de police (M=4.2) tandis que pour les personnes plus âgées, la valeur moyenne est plus faible (M=3.6).

Les arrondissements administratifs peuvent quant à eux être répartis en deux groupes : les arrondissements administratifs dans lesquels le niveau d'approbation et les valeurs moyennes sont plus élevés et oscillent entre 3.9 et 4.1 (Thun, Obersimmental-Saanen, Bern-Mittelland, Biel/Bienne, Interlaken-Oberhasli et Frutigen-Niedersimmental) et les arrondissements administratifs dans lesquels le niveau d'approbation et les valeurs moyennes sont plus faibles, 3.6 (Seeland, Emmental, Oberaargau et Jura bernois).

De plus, les citoyen-ne-s étranger-ère-s jugent le nombre de postes de police et de guichets plus souvent suffisant ($M=4.0$) que les citoyen-ne-s suisses ($M=3.8$).

Aucune différence n'est par contre à noter entre les sexes.

3.4.7 Conclusion concernant la perception de la police

De manière générale, la population a une image très positive de la police. La grande majorité fait confiance à la police cantonale bernoise (87 %) et est satisfaite du travail de la police (85 %). Les personnes plus âgées sont plus satisfaites du travail de la police et lui accordent une plus grande confiance. En ce qui concerne la confiance et la satisfaction, les pourcentages les plus faibles sont à noter dans la tranche d'âge la plus jeune de la population (16-17 ans). L'analyse en fonction de l'arrondissement administratif met en évidence que les pourcentages de satisfaction et de confiance sont plus faibles dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne, bien que les niveaux puissent encore être jugés comme bons. Pratiquement 80 % des répondant-e-s estiment que la protection est suffisante et environ les deux tiers estiment que le nombre de guichets et de postes de police dans le canton de Berne est suffisant.

La police est perçue comme polie, serviable, ouverte, mais aussi déterminée. Une partie des répondant-e-s a également indiqué percevoir la police comme réservée et inabordable. Les personnes plus âgées ont une perception légèrement plus positive de la police. Les répondant-e-s perçoivent plus fréquemment la présence de la police cantonale bernoise lors des patrouilles en véhicule.

3.5 Attentes concernant la police cantonale bernoise

La quatrième partie du sondage comporte des questions relative aux attentes concernant la police cantonale et aux souhaits de la population.

3.5.1 Attentes concernant la présence

Les premières questions portent sur la présence de la police (cf. Figure 34). Quelque 45 % estiment que la police devrait être plus présente (*plutôt d'accord* et *d'accord*). 30 % au contraire estiment que la présence de la police est suffisante (*plutôt pas d'accord* et *pas d'accord*) et les 25 % restants aimeraient que la police soit un peu plus présente dans certains cas (*moyennement d'accord*). Une tendance se dessine : les répondant-e-s aimeraient voir plus de policiers à pied et souhaiteraient qu'ils soient plus facilement joignables. Une présence supplémentaire de policiers à vélo, en véhicule ou à cheval n'a au contraire pas été jugée nécessaire.

Veillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant la présence de la police : la police cantonale bernoise devrait...

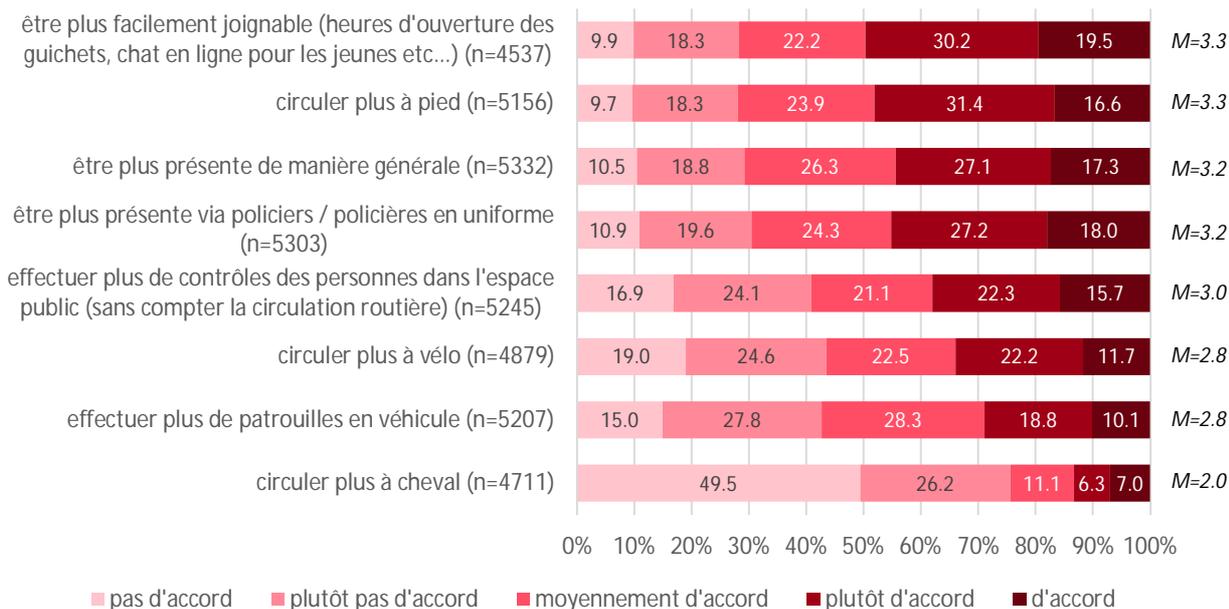


Figure 34 : attentes concernant la présence de la police cantonale

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Les données ne font pas apparaître de différences entre les sexes, à l'exception du fait que les femmes (M=3.4) expriment plus facilement le souhait que la police soit plus facilement joignable que les hommes (M=3.2).

La comparaison entre les différentes tranches d'âge révèle quant à elle un tableau contrasté (cf. Figure 35) : les personnes plus âgées souhaitent un peu plus de présence de manière générale, même si les plus jeunes (16-17 ans) indiquent parfois des valeurs légèrement plus élevées que les 18-45 ans.

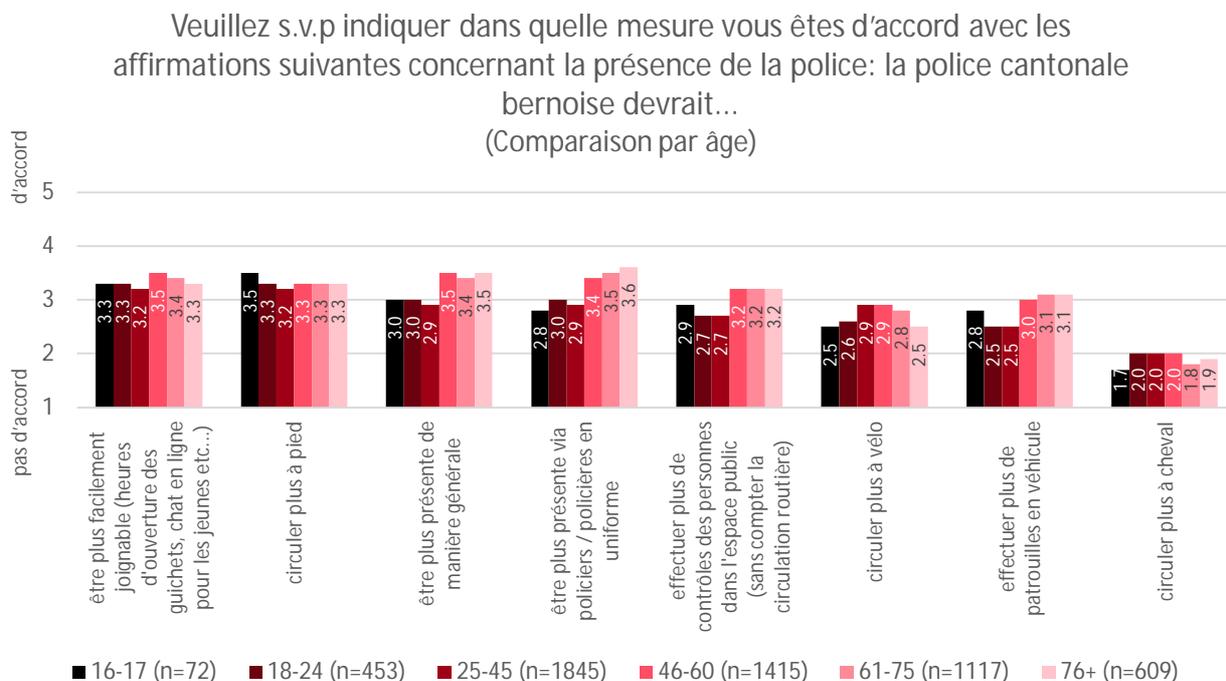


Figure 35: attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Entre arrondissements administratifs, il existe également certaines différences. Comme le montre la Figure 36, certains arrondissements administratifs souhaitent plus de présence de manière générale que d'autres, ce qui est plus particulièrement le cas dans le Jura bernois.

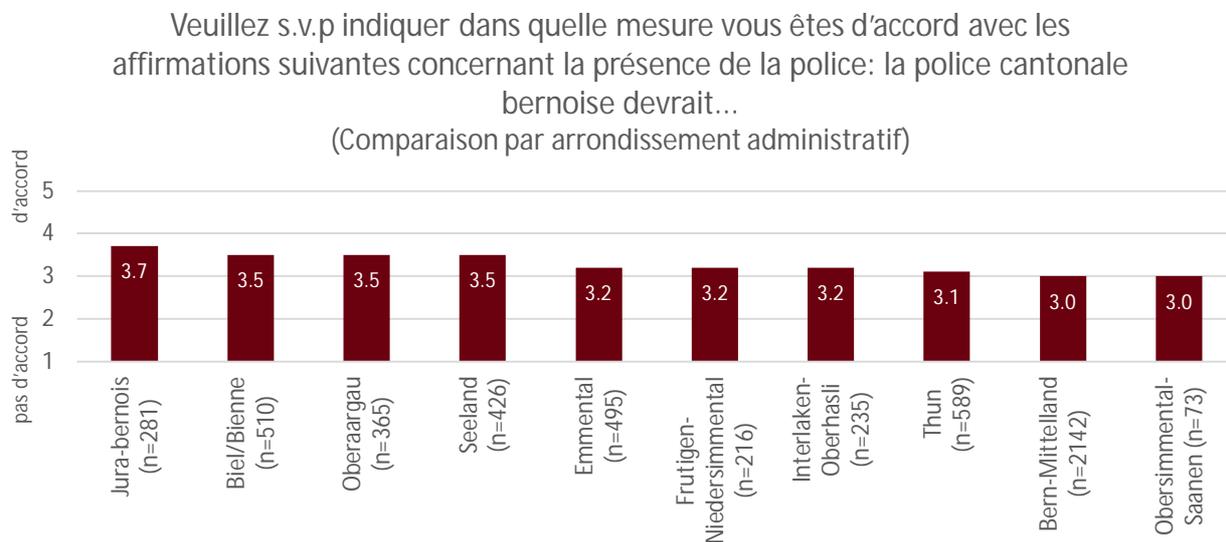


Figure 36 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») ne sont pas incluses dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Par ailleurs, la Figure 37 montre que les citoyen-ne-s étranger-ère-s souhaitent que la police cantonale bernoise soit plus présente et plus facilement joignable que les Suisses. Seule la question de l'augmentation des contrôles de personnes n'affiche aucune différence.

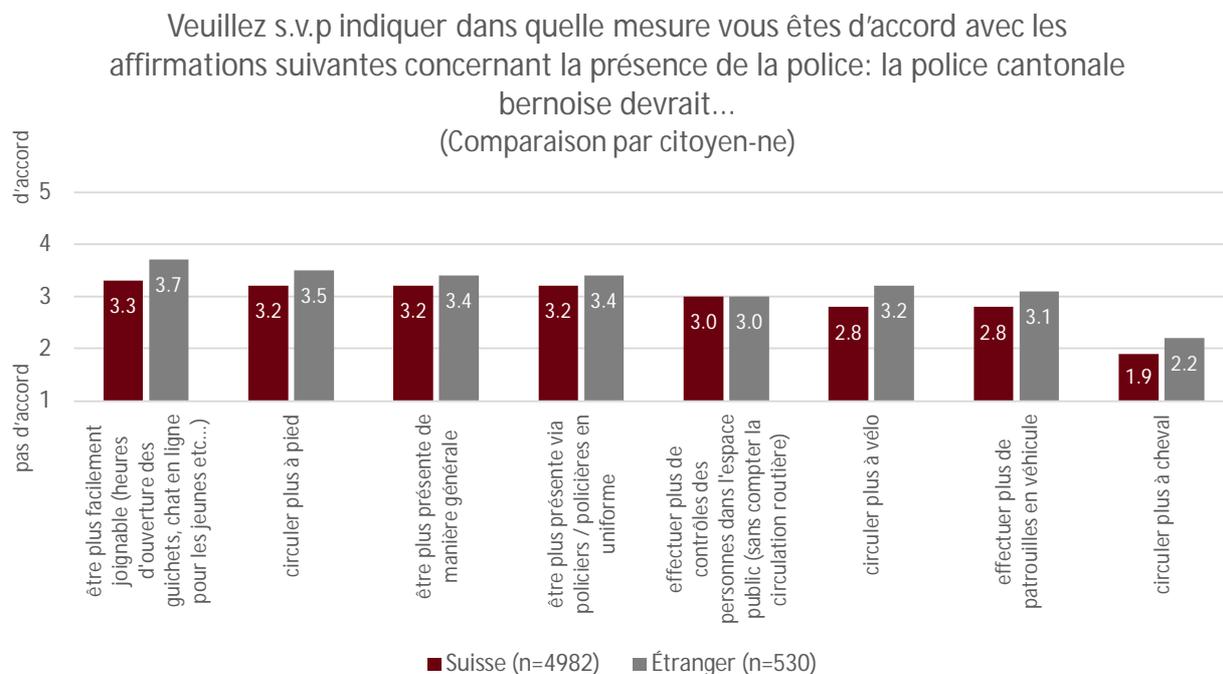


Figure 37 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par citoyen-ne

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.5.2 Attentes concernant le comportement

En plus des questions concernant la présence de la police cantonale bernoise, les attentes concernant son comportement ont également fait l'objet d'une question. Ici, un tableau relativement équilibré se dessine (cf. Figure 38) : par exemple, la part de ceux qui pensent que la police devrait être plus *systématique* est presque aussi importante que la part de ceux qui pensent que la police cantonale bernoise ne devrait pas être plus systématique. De même, les valeurs moyennes sont toutes proches de 3, ce qui correspond à la médiane (moyennement d'accord). Les données montrent que la population souhaiterait que la police cantonale bernoise *communique plus avec les citoyen-ne-s*, qu'elle *intervienne plus vite* et qu'elle soit *plus humaine*.

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant le comportement de la police: la police cantonale bernoise devrait...

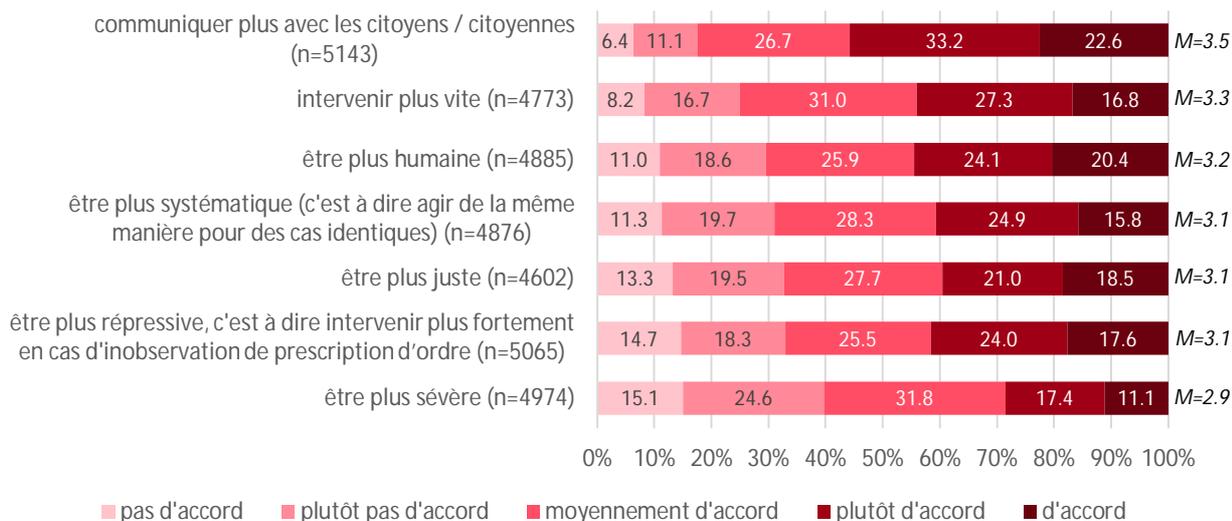


Figure 38 : attentes concernant le comportement de la police cantonale

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Il n'y a pas de différences significatives entre les sexes en ce qui concerne les attentes relatives au comportement de la police.

Toutefois, on constate parfois des différences liées à l'âge (cf. Figure 39) : il ressort que les personnes plus jeunes souhaitent plus d'*humanité* et de *justice* de la part de la police cantonale bernoise. Les personnes plus jeunes souhaitent en outre plutôt moins de *systématisme*, de *répression* et de *sévérité*.

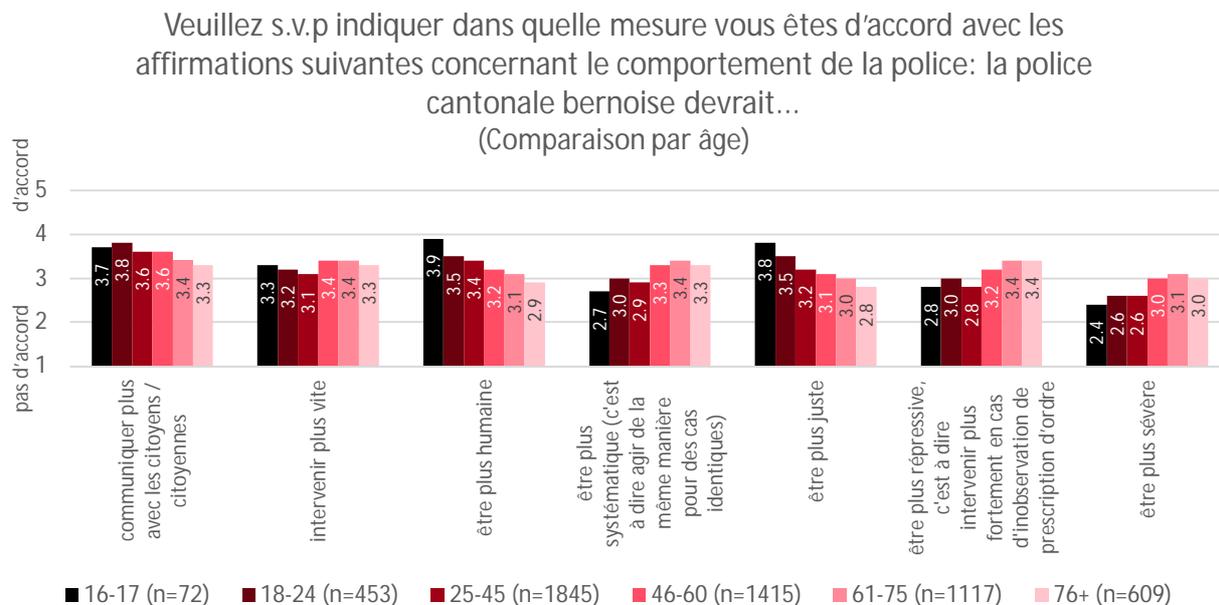


Figure 39 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

De légères différences ont également été mises en évidence entre les arrondissements administratifs. Le Tableau 7 reprend les trois arrondissements administratifs affichant les valeurs moyennes les plus élevées - et donc les plus favorables - ainsi que l'arrondissement administratif ayant la valeur moyenne la plus basse :

Comportement	Plus haut niveau d'approbation	2 ^e plus haut niveau d'approbation	3 ^e plus haut niveau d'approbation	Plus bas niveau d'approbation
Communiquer plus avec les citoyen-ne-s	Jura bernois : $M=3.9$	Biel/Bienne : $M=3.7$	Seeland : $M=3.6$	Obersimmental-Saannen : $M=3.4$
Intervenir plus vite	Jura bernois : $M=3.7$	Biel/Bienne : $M=3.6$	Seeland : $M=3.5$	Obersimmental-Saannen : $M=3.1$
Être plus humaine	Biel/Bienne : $M=3.5$	Jura bernois : $M=3.4$	Bern-Mittelland : $M=3.3$	Oberaargau : $M=3.0$
Être plus systématique	Jura bernois : $M=3.5$	Biel/Bienne : $M=3.4$	Seeland : $M=3.3$	Obersimmental-Saannen : $M=2.8$
Être plus juste	Biel/Bienne : $M=3.5$	Jura bernois : $M=3.4$	Bern-Mittelland : $M=3.2$	Oberaargau : $M=2.9$
Être plus répressive	Oberaargau : $M=3.5$	Jura bernois : $M=3.4$	Frutigen-Niedersimmental : $M=3.4$	Obersimmental-Saannen : $M=2.8$
Être plus sévère	Oberaargau : $M=3.1$	Frutigen-Niedersimmental : $M=3.0$	Jura bernois : $M=3.0$	Obersimmental-Saannen : $M=2.6$

Tableau 7 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Sont indiqués les arrondissements administratifs avec les trois niveaux d'approbation les plus élevés ainsi que le niveau le plus bas. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Comme le montre la Figure 40, la comparaison entre les citoyen-ne-s indique que les étranger-ère-s demandent plus de *communication*, une *intervention plus rapide*, plus d'*humanité*, plus de *systématisation* et plus de *justice* que les Suisses. En revanche, sur la question de la répression et de la sévérité, les différences sont négligeables.

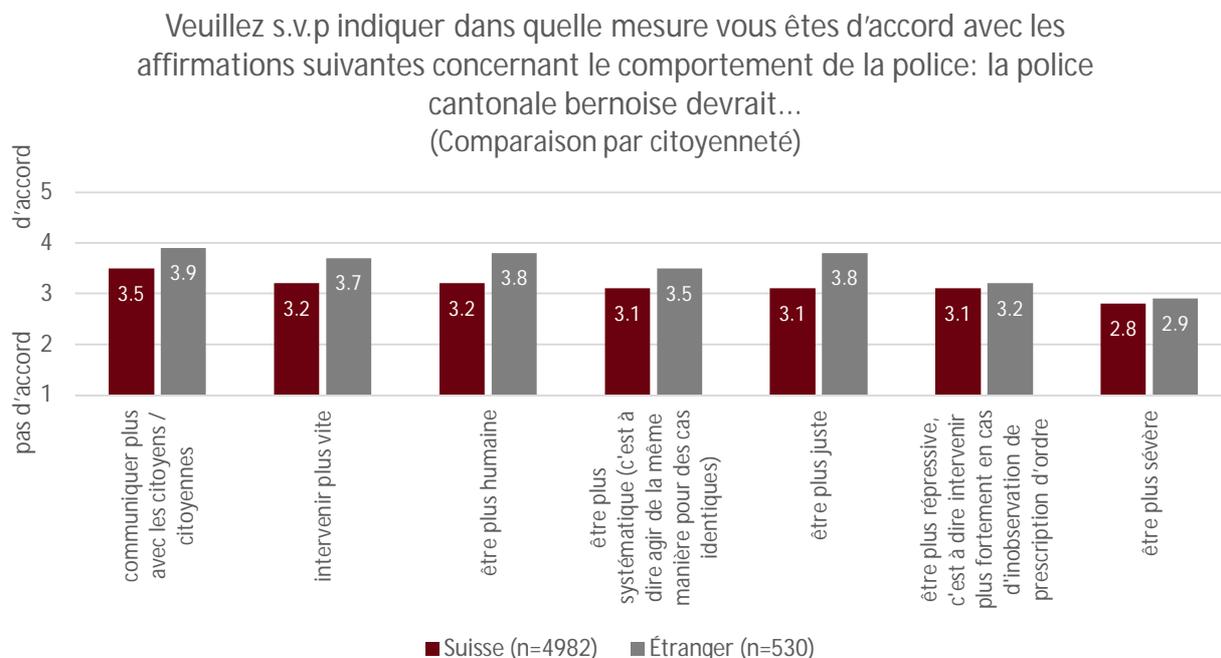


Figure 40 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par citoyenneté

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.5.3 Potentiel d'action

Pour finir, il a été demandé dans quels domaines de l'espace public les participant-e-s entrevoyaient un potentiel d'action (cf. Figure 41). Les domaines les plus souvent cités sont le *vandalisme*, suivis par les *agressions sexuelles*, les *groupes de personnes turbulentes/impolies* et les *agressions physiques*. Environ 20 % des personnes interrogées estiment qu'il n'y a lieu d'agir dans aucun domaine.

Dans quels aspects de l'espace public la police devrait-elle plus agir ?
(n=5512)

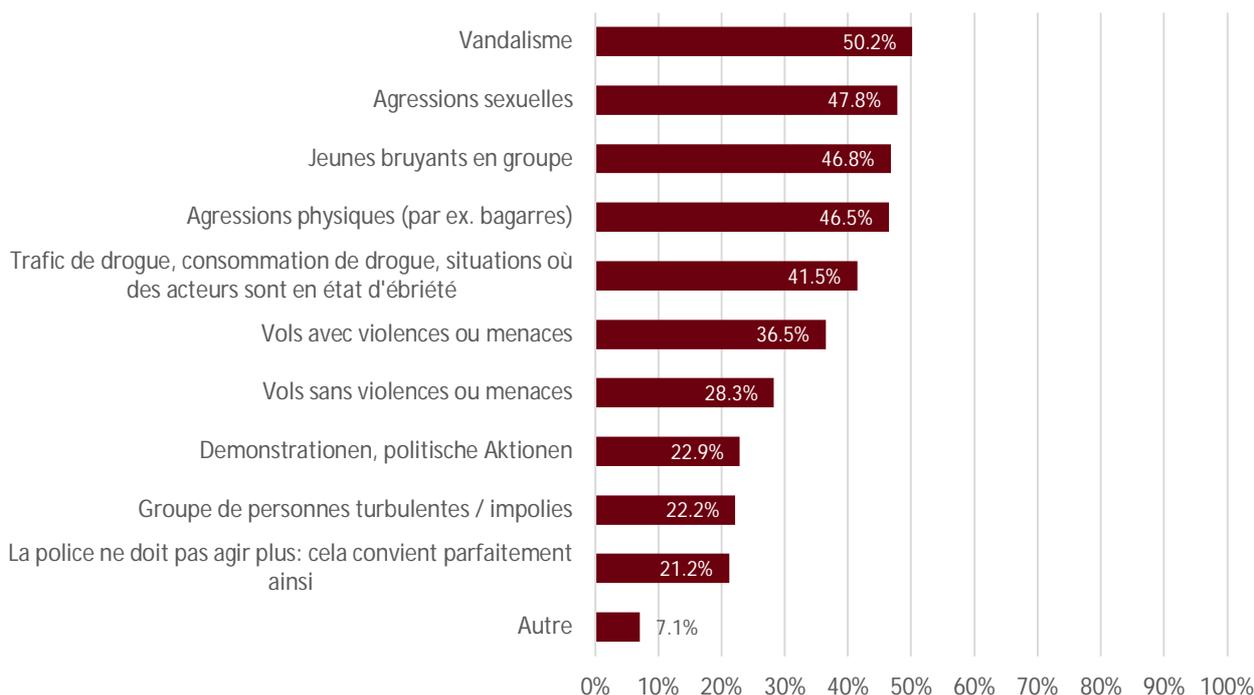


Figure 41 : où la police doit agir davantage

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

Les réponses suivantes, entre autres²³, ont été citées dans la catégorie Autre :

- Dans la rue (87 mentions ; 1.6 %)
- «Frimeur en voiture», et notamment le bruit (38 mentions ; 0.7 %)
- Je ne sais pas (30 mentions, 0.5 %)
- Remarque, pas de réponse à la question (19 mentions, 0.3 %)
- Dépôts d'ordures sauvages (16 mentions, 0.3 %)
- Discrimination/racisme (11 mentions, 0.2 %)
- Plus de présence, entre autres à la campagne et la nuit (10 mentions, 0.2 %)
- Environs des gares (10 mentions, 0.2 %)

Les femmes (50.9 %) estiment qu'il est un peu plus nécessaire d'agir en cas d'*agressions sexuelles* que les hommes (44.7 %). En revanche, les hommes sont légèrement plus nombreux à penser qu'il faut agir contre les *jeunes bruyants en groupe* (24.3 % ; femmes : 20.2 %), *vandalisme* (53.2 % ; femmes : 47.3 %), *vols avec violences ou menaces* (38.0 % ; femmes : 35.0 %), *vols sans violences ou menaces* (30.2 % ; femmes : 26.5 %) et *manifestations* (24.8 % ; femmes : 21.0 %) que les femmes.

Parmi les différentes tranches d'âge, on constate que les personnes plus âgées estiment qu'il est plus nécessaire d'agir en ce qui concerne le *trafic de drogue/la consommation de drogue/les situations où des acteurs sont en état d'ébriété*, le *vandalisme* et les *jeunes bruyants en groupe*. Les jeunes considèrent quant à eux qu'il est un peu plus nécessaire d'agir en cas d'*agressions sexuelles* que les personnes plus âgées.

²³ Les réponses ayant été citées moins de dix fois n'ont pas été prises en compte ; le pourcentage total ne correspond donc pas au pourcentage mentionné pour la catégorie «Autre» sur la figure.

3.5.4 Conclusion concernant les attentes à l'égard de la police

44 % des participant-e-s estiment que la police devrait être plus présente de manière générale, 29 % ne le pensent pas et 26 % sont indécis. En ce qui concerne la forme de cette présence, la population bernoise souhaite que la police soit plus facilement joignable (50 %), qu'elle circule plus à pied (48 %) et qu'elle soit davantage présente via des policier-ère-s en uniforme (45 %). C'est dans le Jura bernois que le souhait de plus de présence de manière générale est le plus élevé, et il est également un peu plus fréquent chez les citoyen-ne-s étranger-ère-s que chez les Suisses.

Une majorité des participant-e-s souhaitent que la police communique plus avec les citoyen-ne-s. Pour les autres comportements, la variabilité des réponses est plus grande. Certes, certains souhaitent une intervention plus rapide et plus d'humanité, mais ils sont presque aussi nombreux à penser que ces comportements ne sont pas nécessaires, peut-être parce que ces attributs sont déjà considérés comme présents dans la police.

Les trois domaines ou délits les plus fréquents pour lesquels la police devrait agir davantage sont le vandalisme, les agressions sexuelles et les groupes de personnes turbulentes/impolies, les femmes interrogées estimant que la police devrait davantage intervenir en cas d'agressions sexuelles que les hommes interrogés.

3.6 Comparaisons transversales

Sur la base des résultats présentés ci-dessus, d'autres groupes ont été constitués (par ex. personnes affectées par un délit/personnes non affectées) et des comparaisons supplémentaires ont été faites entre ces groupes. Les résultats sont présentés ci-après.

3.6.1 Comparaison entre les personnes affectées par un délit et les personnes non affectées

Pour comparer les personnes ayant déjà été victime d'un délit et celles qui n'ont pas été affectées par un délit lors des cinq dernières années, les personnes interrogées ont été réparties en deux groupes : «Non affecté par un délit» (personnes qui ont déclaré n'avoir *jamais* été victimes de violences ou de vols lors des cinq dernières années, voir chapitre 3.3) et le groupe «Affecté par un délit» (personnes qui ont déclaré avoir été victimes de violences ou de vols au moins une fois lors des cinq dernières années). Le sentiment de sécurité de ces deux groupes a ensuite été comparé. L'analyse montre que les personnes affectées par un délit se sentent un peu moins en sécurité que les autres pendant la journée, que ce soit dans leur quartier ou lors de leurs déplacements (Figure 42).

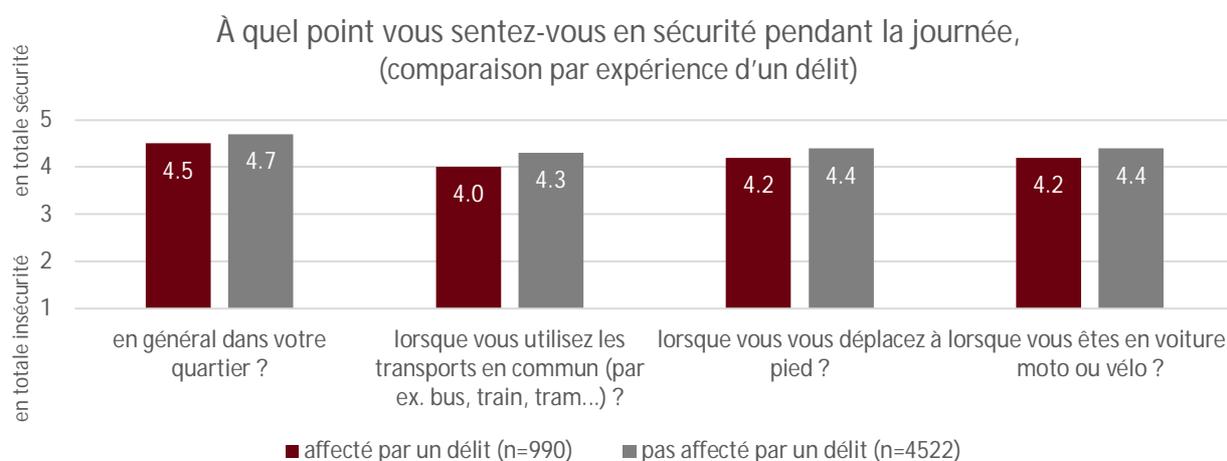


Figure 42 : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu («ne s'applique pas pour mon cas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

De même, la nuit, les personnes affectées par un délit se sentent moins en sécurité que celles qui n'ont pas été victime de délit (cf. Figure 43).

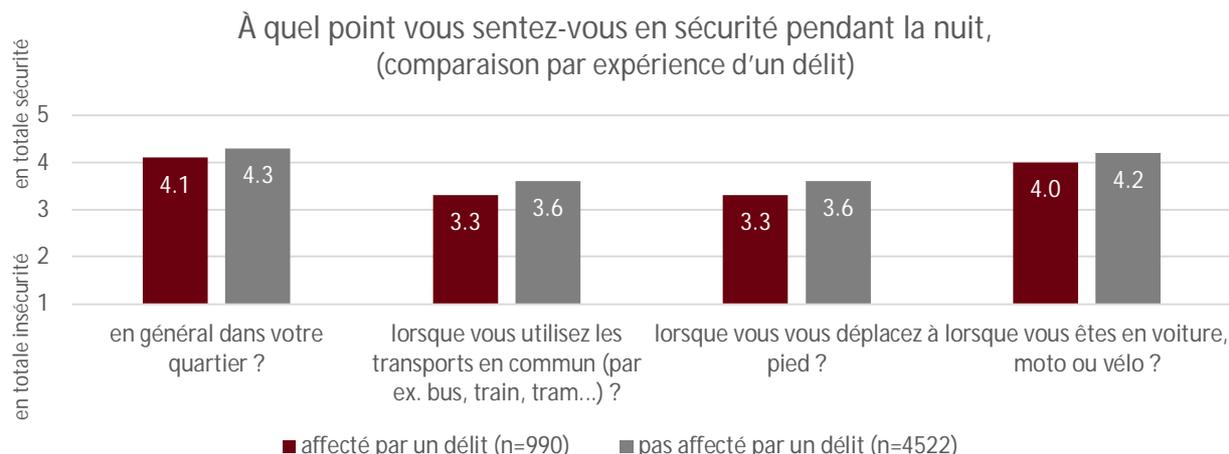


Figure 43 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

Les personnes affectées par un délit indiquent toujours nettement plus souvent avoir ressenti par le passé de la peur ou s'être senti(e) en insécurité au sein de l'espace public que les personnes qui n'ont pas été affectées par un délit (cf. Figure 44).

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti(e) en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(Comparaison par expérience d'un délit)

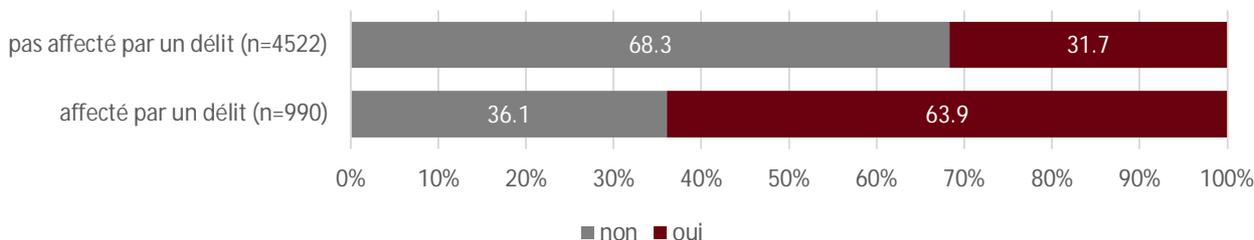


Figure 44 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Il a également été examiné si les deux groupes avaient une perception différente de la police (cf. Figure 45). Les résultats montrent que les personnes qui n'ont pas subi de violences ou de vols ont en moyenne une appréciation un peu plus positive de la police cantonale bernoise que les personnes affectées par un délit.

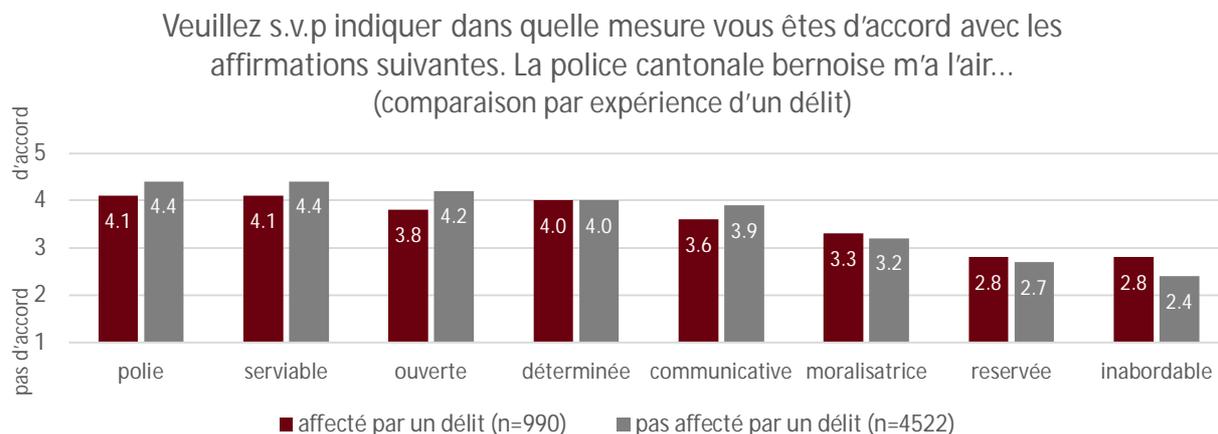


Figure 45 : impact de la police, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (« je ne sais pas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Comme le montre la Figure 46, les personnes qui n'ont pas été affectées par un délit font davantage confiance à la police.

De plus, les personnes qui n'ont pas été affectées par un délit sont plus satisfaites du travail de la police que celles qui ont subi un délit (cf. Figure 47).

La protection offerte par la police cantonale bernoise est également mieux évaluée par les personnes qui n'ont pas été affectées par un délit (M=4.0) que par les personnes affectées par un délit (M=3.7).

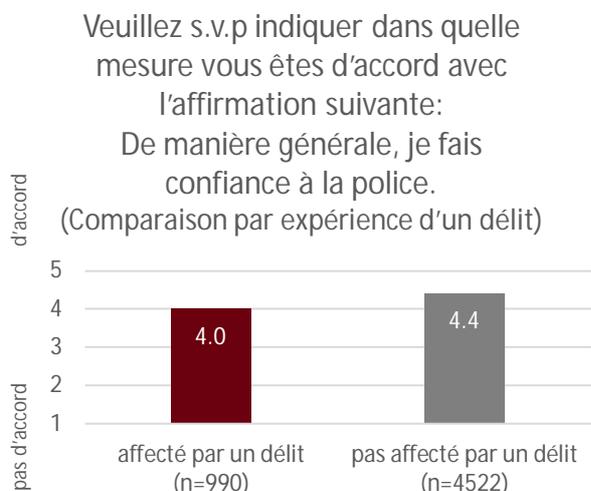


Figure 46 : confiance dans la police, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

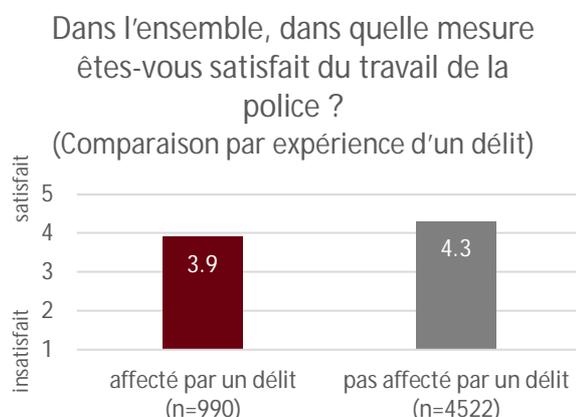


Figure 47 : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

En ce qui concerne les attentes relatives à la présence et au comportement de la police, seules des différences marginales apparaissent entre les personnes affectées par un délit et celles qui ne l'ont pas été. Ainsi, le souhait d'une plus grande présence à pied ou à vélo est légèrement plus important chez les personnes affectées par un délit (cf. Figure 48). Par ailleurs, les personnes affectées par un délit ont tendance à penser que la police devrait communiquer plus avec les citoyen-ne-s et en attendent un peu plus d'humanité et de justice (cf. Figure 49).

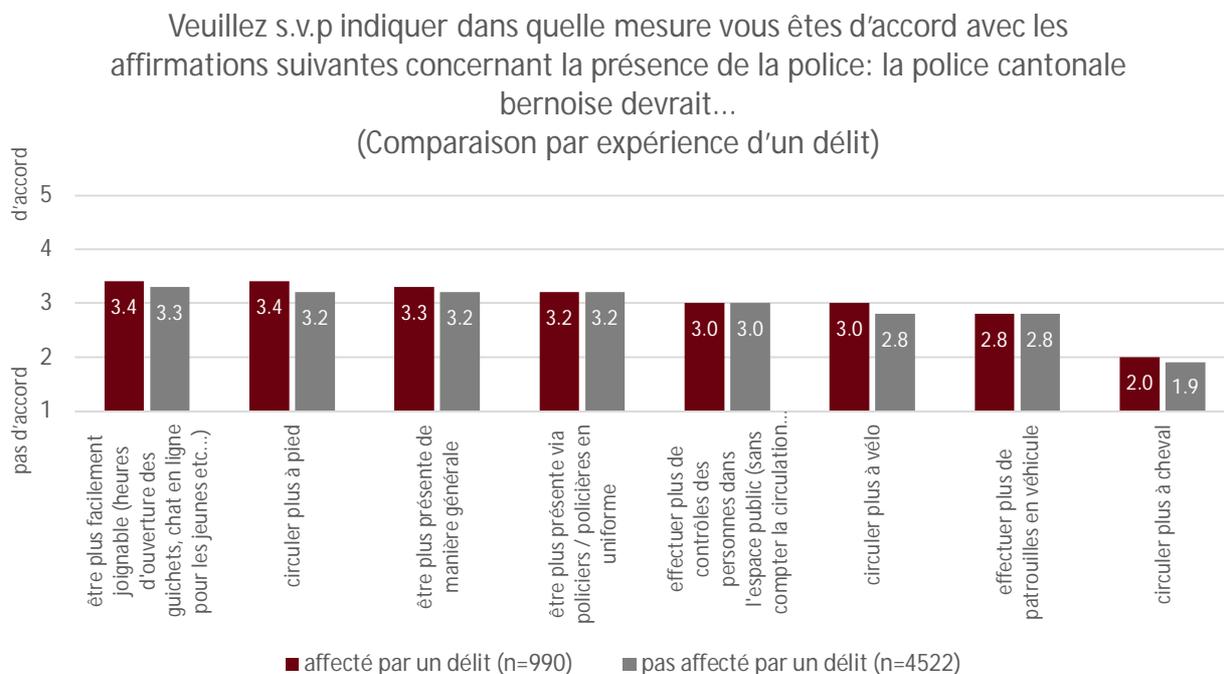


Figure 48 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

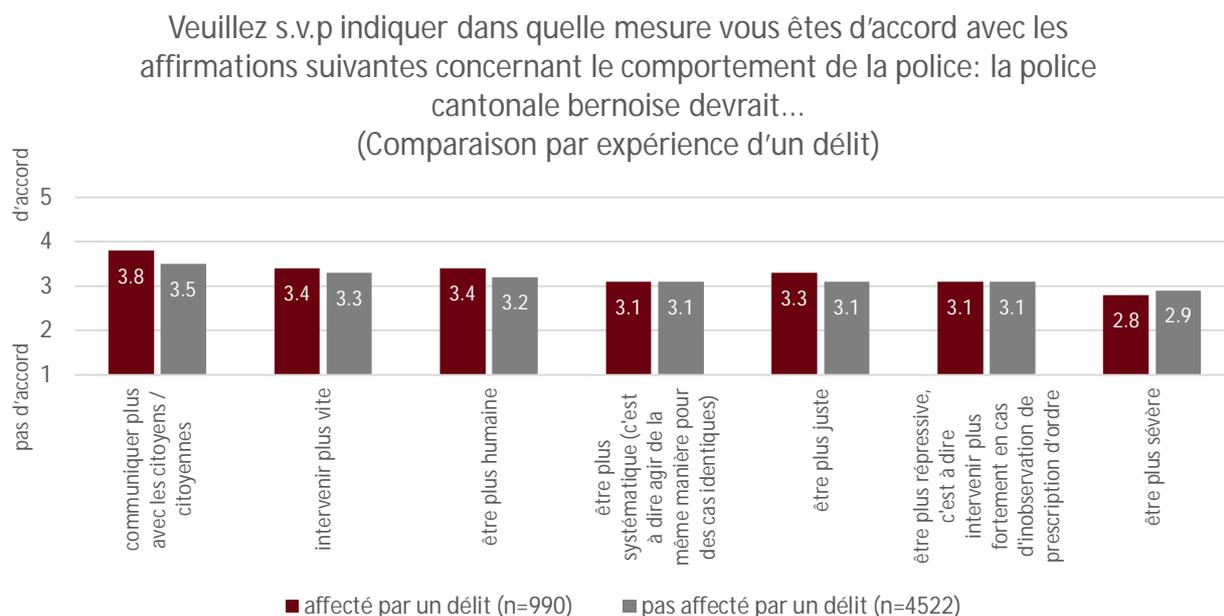


Figure 49 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.6.2 Comparaison entre personnes ayant ressenti de la peur et les personnes n'ayant pas ressenti de la peur

Les groupes *peur* et *sans peur* ont également été comparés. Le groupe *peur* comprend les personnes qui ont déclaré avoir ressenti de la peur ou s'être senti(e) en insécurité lors des cinq dernières années. Le groupe *sans peur* comprend les personnes qui ont déclaré ne pas avoir vécu une telle expérience. Les groupes ont été comparés sur la base de leur expérience de victime. Comme le montre la Figure 50, les personnes qui ont

déclaré ressentir de la peur et se sentir en insécurité dans l'espace public sont aussi nettement plus nombreuses à avoir été victimes de violences ou de vols. Cela indique que la peur trouve son origine, du moins en partie, dans leur propre expérience de victime.

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été victime de violences ou de vols au sein de l'espace public ?
(Comparaison par sentiment de peur)

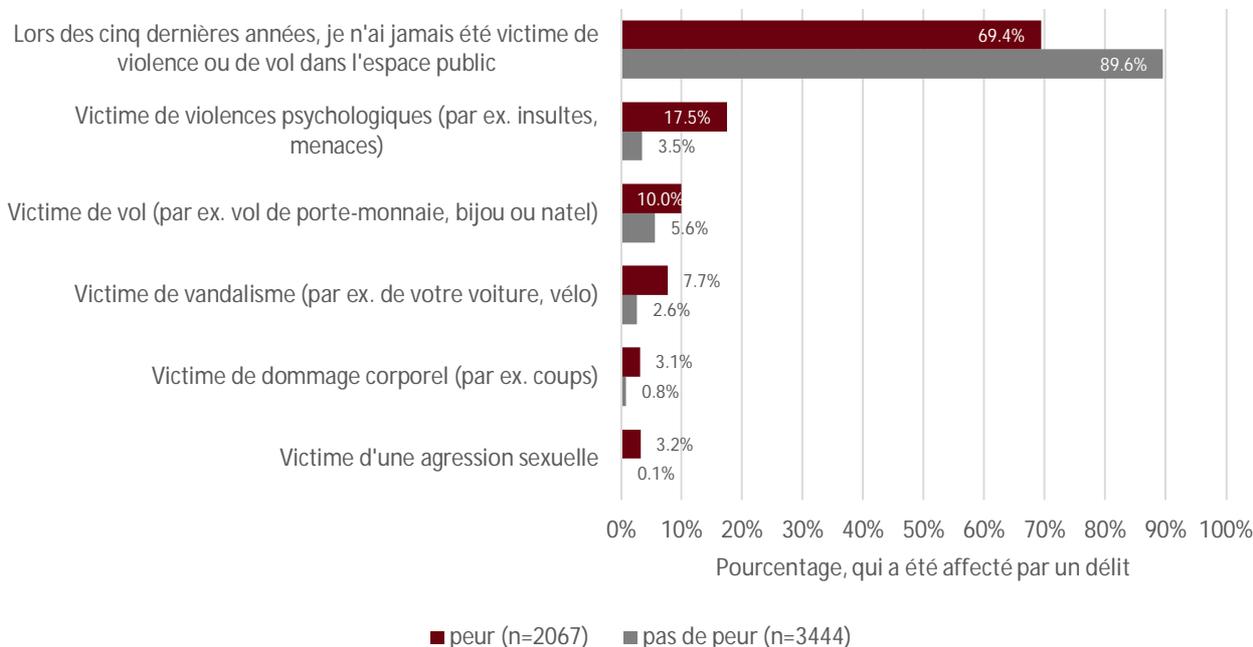


Figure 50 : victime d'actes de violence ou de vols, comparaison par sentiment de peur

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

Les personnes qui ne ressentent pas de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public ont tendance à faire un peu plus confiance à la police, mais ces différences sont marginales (cf. Figure 51).

La situation est similaire en ce qui concerne la satisfaction : les personnes qui ne ressentent pas de peur ou d'insécurité sont plus satisfaites du travail de la police cantonale bernoise que celles qui ressentent de la peur ou de l'insécurité (cf. Figure 52).

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante :
De manière générale, je fais confiance à la police.

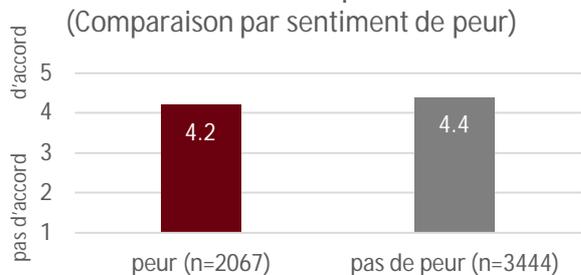


Figure 51 : confiance dans la police, comparaison par sentiment de peur

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du travail de la police ?

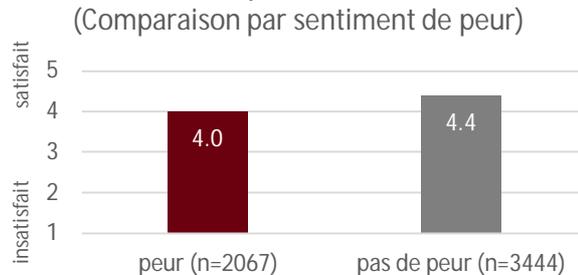


Figure 52 : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par sentiment de peur

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

La protection offerte par la police est également jugée un peu plus élevée par les personnes n'ayant pas ressenti de peur ou ne s'étant pas senti(e) en insécurité ($M=4.0$) que par les personnes ayant déclaré avoir ressenti de la peur ou s'être senti(e) en insécurité lors des cinq dernières années ($M=3.7$).

Il a en outre été examiné si les lieux où la peur et l'insécurité sont ressenties (cf. chapitre 3.2.5) correspondaient aux lieux de délits effectifs (cf. chapitre 3.3.4). Pour cela, on a comparé si les personnes qui ont indiqué ressentir de la peur ou s'être senti(e) en insécurité dans un lieu donné ont également vécu ou assisté à un délit dans ce lieu. Un peu plus de la moitié des personnes qui ont indiqué avoir ressenti de la peur à la gare ont effectivement vécu un délit à cet endroit. Dans tous les autres lieux, la part de ceux qui ont effectivement vécu un délit est inférieure à la moitié. Les espaces liés à la peur et aux délits ne concordent donc pas vraiment.

De plus, il a également été examiné s'il existait des différences entre les groupes *peur* et *sans peur* en ce qui concerne les attentes envers la police. Il se trouve que les personnes qui ont indiqué avoir ressenti de la peur lors des cinq dernières années souhaitent que la police cantonale soit un peu plus présente (cf. Figure 53). En revanche, aucune différence notable n'apparaît en ce qui concerne le comportement de la police cantonale.

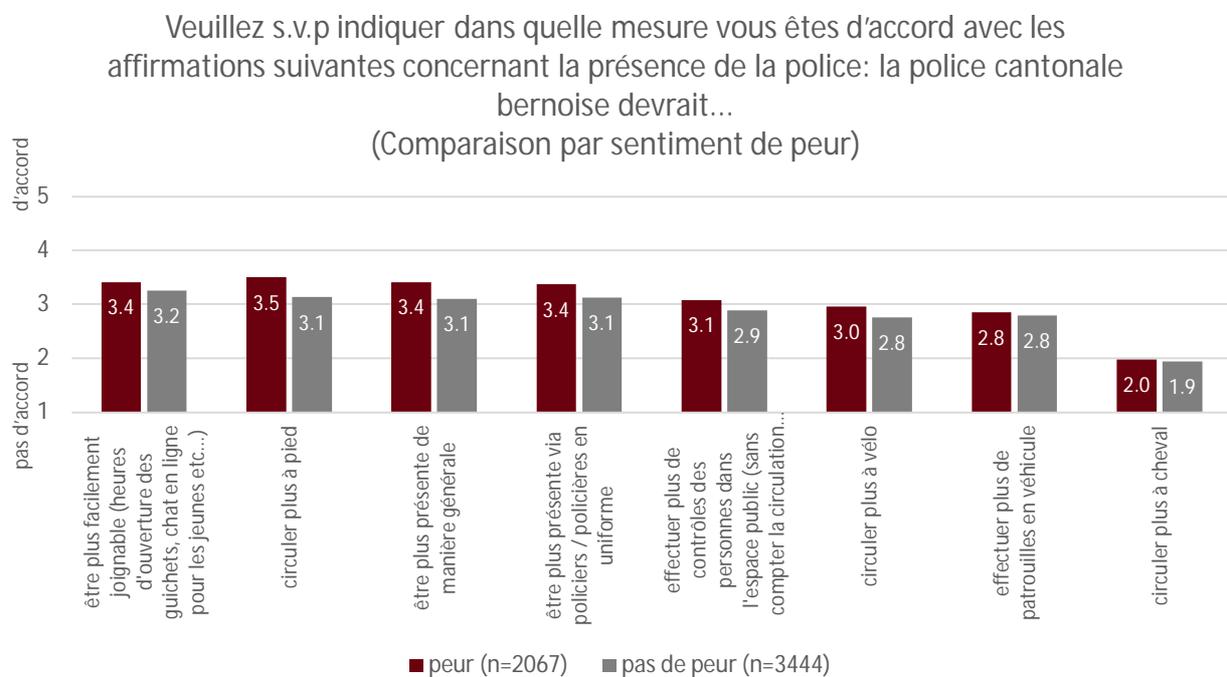


Figure 53 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par sentiment de peur

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.6.3 Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites

La partie suivante s'attache à comparer les personnes qui sont satisfaites du travail de la police et celles qui ne le sont pas. Le groupe *satisfait* comprend les personnes qui ont choisi l'option *satisfaites* ou *plutôt satisfaites* à la question «Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du travail de la police ?» (cf. chapitre 3.4.4). Le groupe *insatisfait* comprend par conséquent les personnes qui ont choisi l'option *insatisfaites* ou *plutôt insatisfaites*. Les personnes qui ont choisi l'option *moyennement satisfaites* ne sont pas comprises dans les comparaisons.

La Figure 54 montre la comparaison entre les groupes en ce qui concerne leur sentiment de sécurité pendant la journée. Les personnes qui sont plus satisfaites du travail de la police se sentent aussi un peu plus en sécurité.

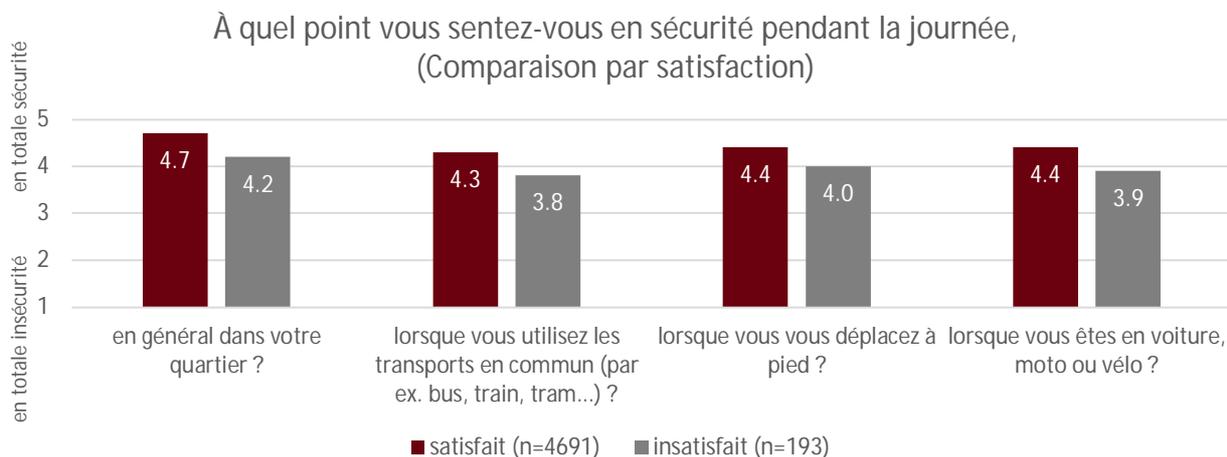


Figure 54 : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité dans la moyenne.

Pendant la nuit également, les personnes qui sont plus satisfaites du travail de la police se sentent un peu plus en sécurité que celles qui ne le sont pas (cf. Figure 55).

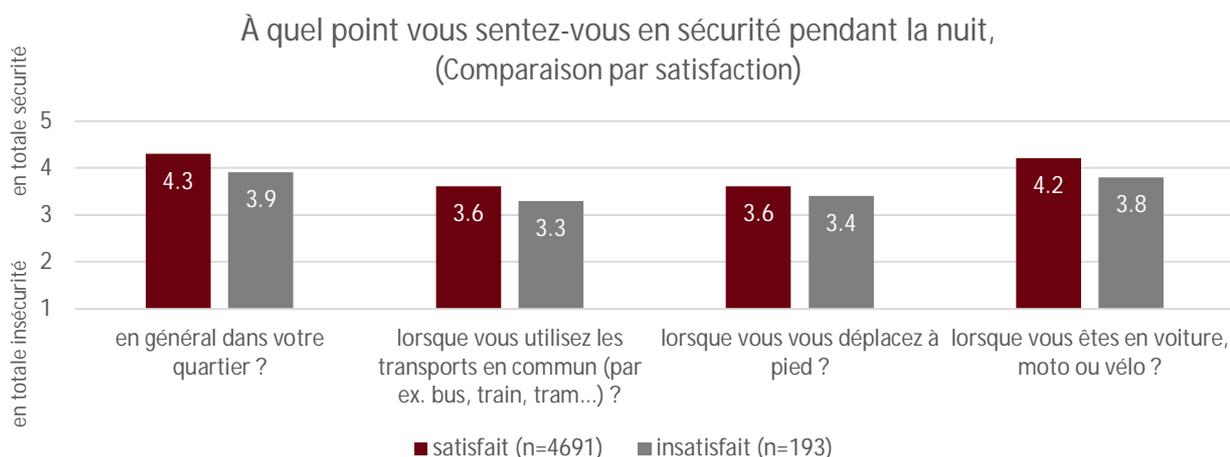


Figure 55 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité dans la moyenne.

Nous avons également cherché à savoir s'il existait des différences entre les personnes satisfaites et les personnes insatisfaites en ce qui concerne leurs attentes à l'égard de la police. Des différences notables apparaissent à cet égard : les personnes qui ne sont pas satisfaites du travail de la police cantonale souhaitent certes qu'elle soit plus facilement joignable que les personnes satisfaites, mais elles souhaitent moins de présence et moins de contrôles des personnes (cf. Figure 56).

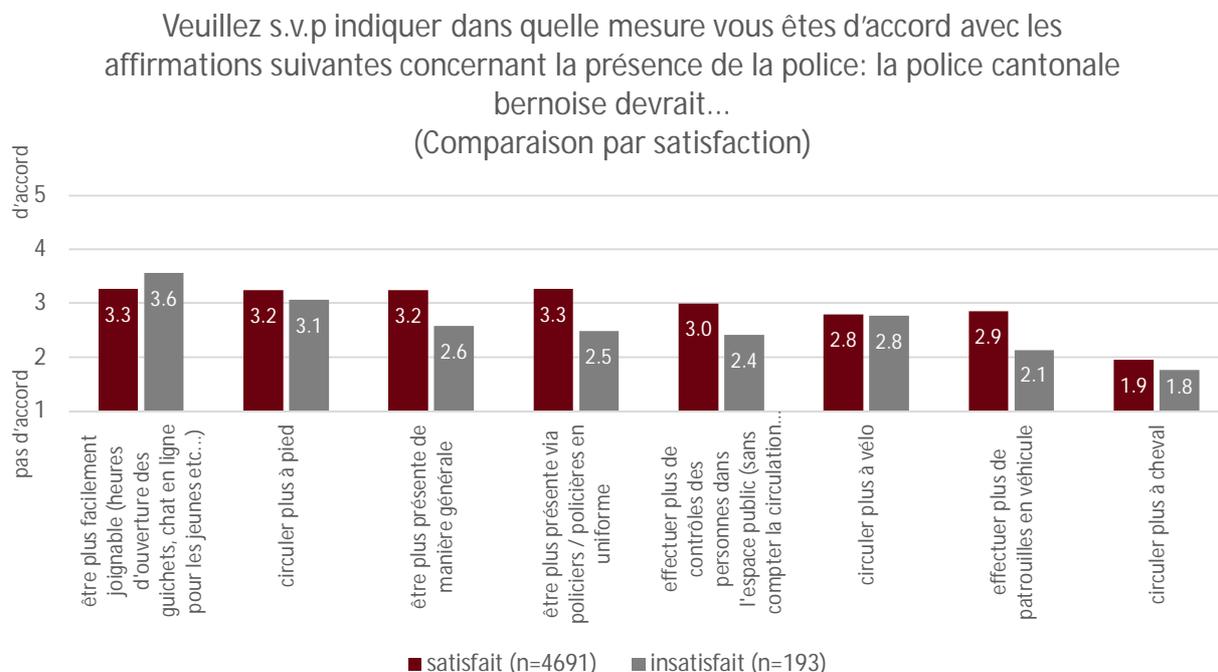


Figure 56 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (« je ne sais pas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

On trouve également des différences en ce qui concerne le comportement souhaité (cf. Figure 57) : ainsi, par rapport aux personnes satisfaites, les personnes insatisfaites souhaitent plus de communication, mais surtout plus d'humanité et de justice, ainsi que moins d'intervention rapide, moins de systématisme, moins de répression et moins de sévérité.

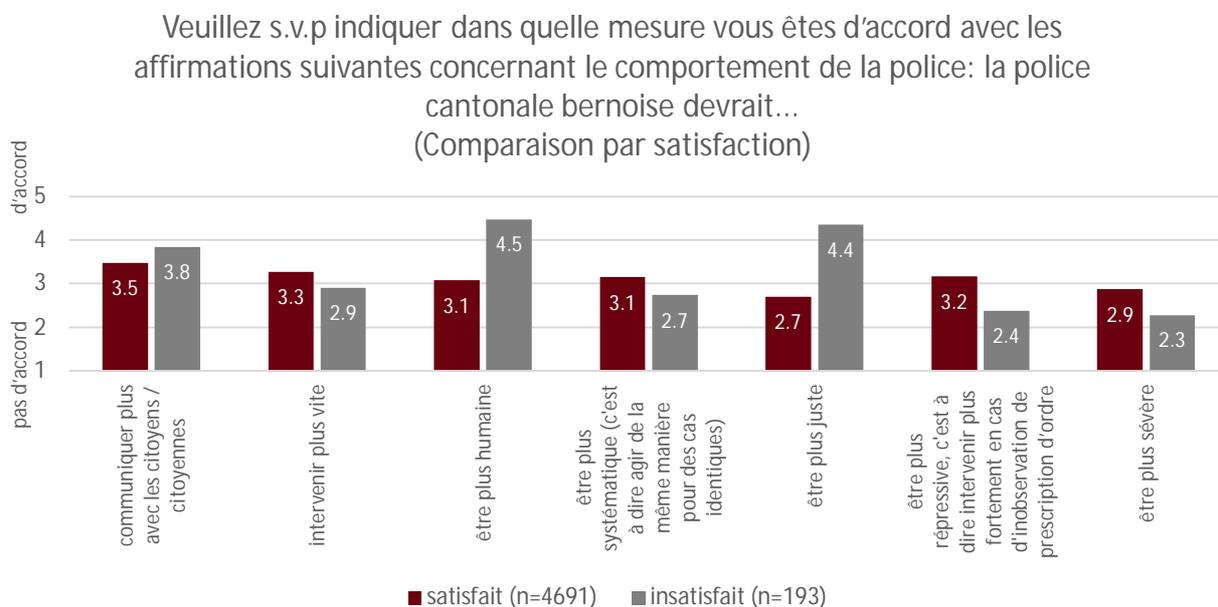


Figure 57 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (« je ne sais pas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.6.4 Comparaison entre les personnes ayant confiance et celles n'ayant pas confiance en la police

En dernier lieu, le sentiment de sécurité a été comparé entre les personnes qui déclarent faire confiance à la police cantonale bernoise en général (*plutôt d'accord et d'accord*) et celles qui ne font pas confiance à la police cantonale bernoise (*plutôt pas d'accord et pas d'accord*). Comme le montre la Figure 58, les personnes qui ne font pas confiance à la police cantonale bernoise se sentent nettement moins en sécurité que les personnes qui déclarent faire confiance à la police cantonale bernoise en général.

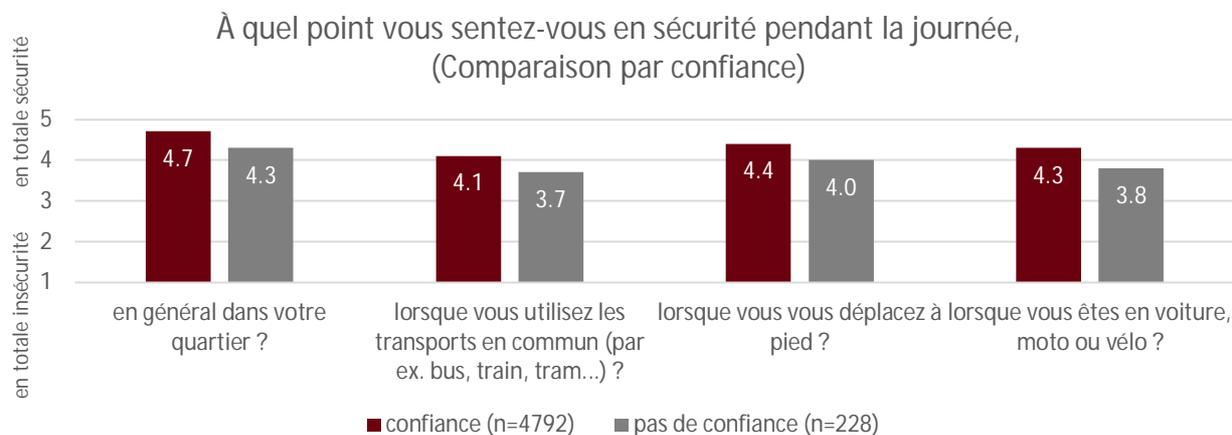


Figure 58 : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par degré de confiance

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

Les mêmes différences se retrouvent dans le sentiment de sécurité la nuit, même si elles sont un peu moins marquées (cf. Figure 59).

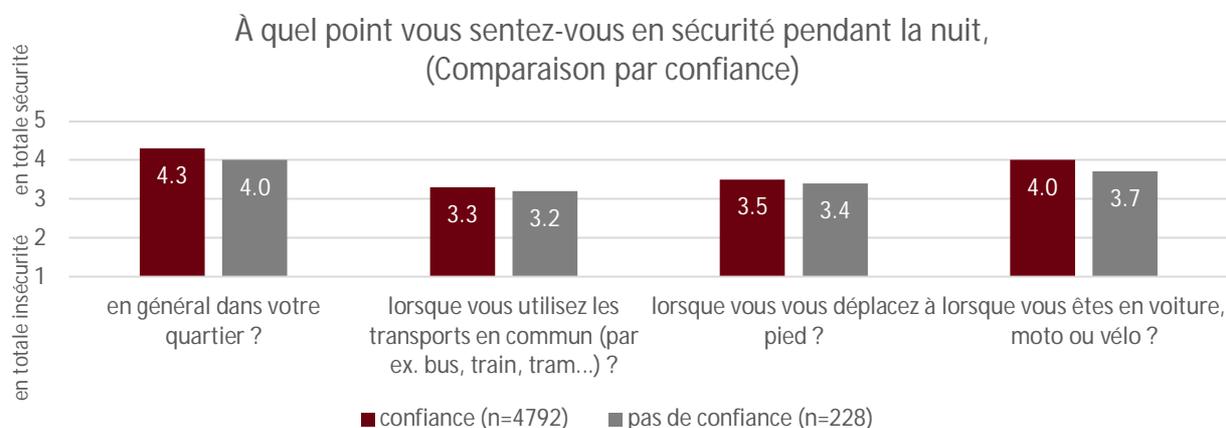


Figure 59 : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par degré de confiance

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes. Les personnes qui n'ont pas répondu (« ne s'applique pas pour mon cas ») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

L'étude a également cherché à savoir si les personnes qui font confiance à la police signalent plus facilement un délit à la police que celles qui ne font pas confiance à la police (cf. Figure 60). Sauf en ce qui concerne le *vandalisme*, on constate que les personnes qui font confiance à la police signalent plus facilement un délit.

Rapports de police par infraction et confiance

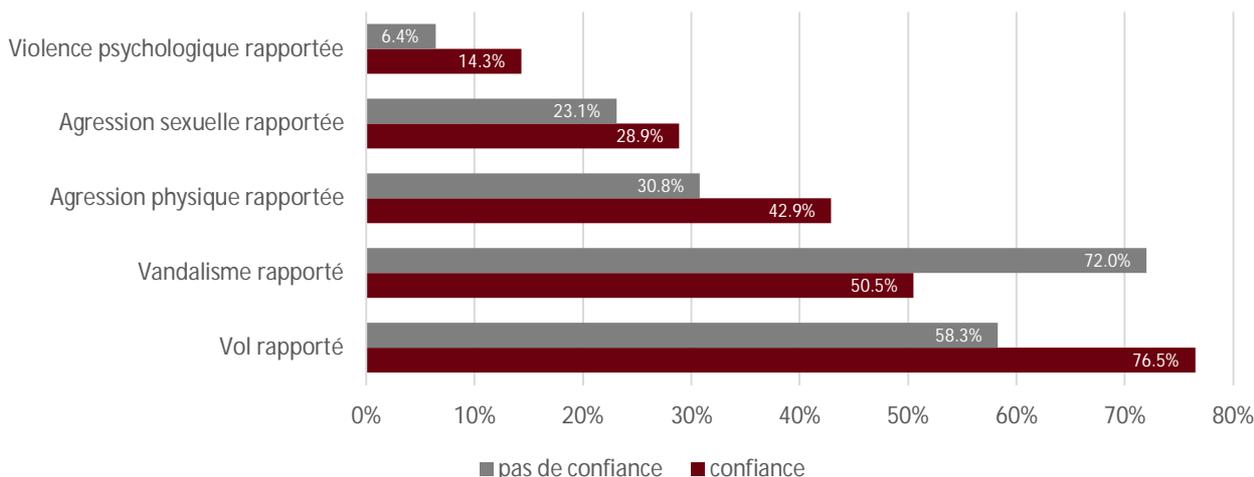


Figure 60 : rapports de police par infraction et confiance

Remarque : le graphique indique les fréquences relatives des cas signalés. Comme les tailles d'échantillon (n) par barre sont très différentes, elles ne sont pas rapportées ici.

3.6.5 Conclusion concernant les comparaisons transversales

Les personnes qui ont été victimes de violences, de vandalisme ou de vols dans l'espace public lors des cinq dernières années se sentent un peu moins en sécurité, de jour comme de nuit, que les personnes qui n'ont pas subi de tels délits. De même, les personnes qui ont subi un délit ont une opinion un peu moins positive de la police, lui font en général un peu moins confiance et sont aussi un peu moins satisfaites de son travail. Les personnes qui déclarent ressentir de la peur ou se sentir en insécurité sont aussi plus nombreuses à déclarer avoir été victimes d'un délit, les lieux liés à la peur et aux délits ayant tendance à ne pas coïncider. Cela signifie que dans les lieux où les personnes déclarent ressentir de la peur et se sentir en insécurité, elles n'ont pas nécessairement vécu un délit en tant que victime ou témoin.

De plus, le groupe qui a ressenti de la peur et de l'insécurité par le passé fait un peu moins confiance à la police et est un peu moins satisfait de son travail. Quant aux personnes qui font confiance à la police et qui sont satisfaites de son travail, elles se sentent plus en sécurité, de jour comme de nuit. Les personnes qui font confiance à la police signalent aussi plus facilement les délits à la police.

En ce qui concerne les personnes affectées par un délit, elles souhaitent plus de présence, d'humanité et de justice que les personnes qui n'ont pas été affectées. Les personnes qui ont déjà ressenti de la peur dans l'espace public par le passé souhaitent également un peu plus de présence. Les personnes qui ne sont pas satisfaites du travail de la police souhaitent en revanche moins de présence, mais plus d'humanité et de justice ainsi que moins de répression et de sévérité.

3.7 Commentaire final

À la fin du sondage, les participants avaient la possibilité d'adresser un message à la police cantonale bernoise ou aux responsables de l'enquête dans un champ de texte («Vous êtes à la fin du sondage. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?»). Sur les 5512 participant-e-s, 1788 personnes au total (32.4 %) ont rédigé un commentaire.

Le contenu de ces commentaires a été analysé, puis les commentaires classés selon des thèmes principaux. La valence du message de retour a également été consignée. La Figure 61 ci-dessous présente les principaux thèmes (mentionnés au moins 6 fois) ainsi que la valence des messages de retour.

Vous êtes à la fin du sondage. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?

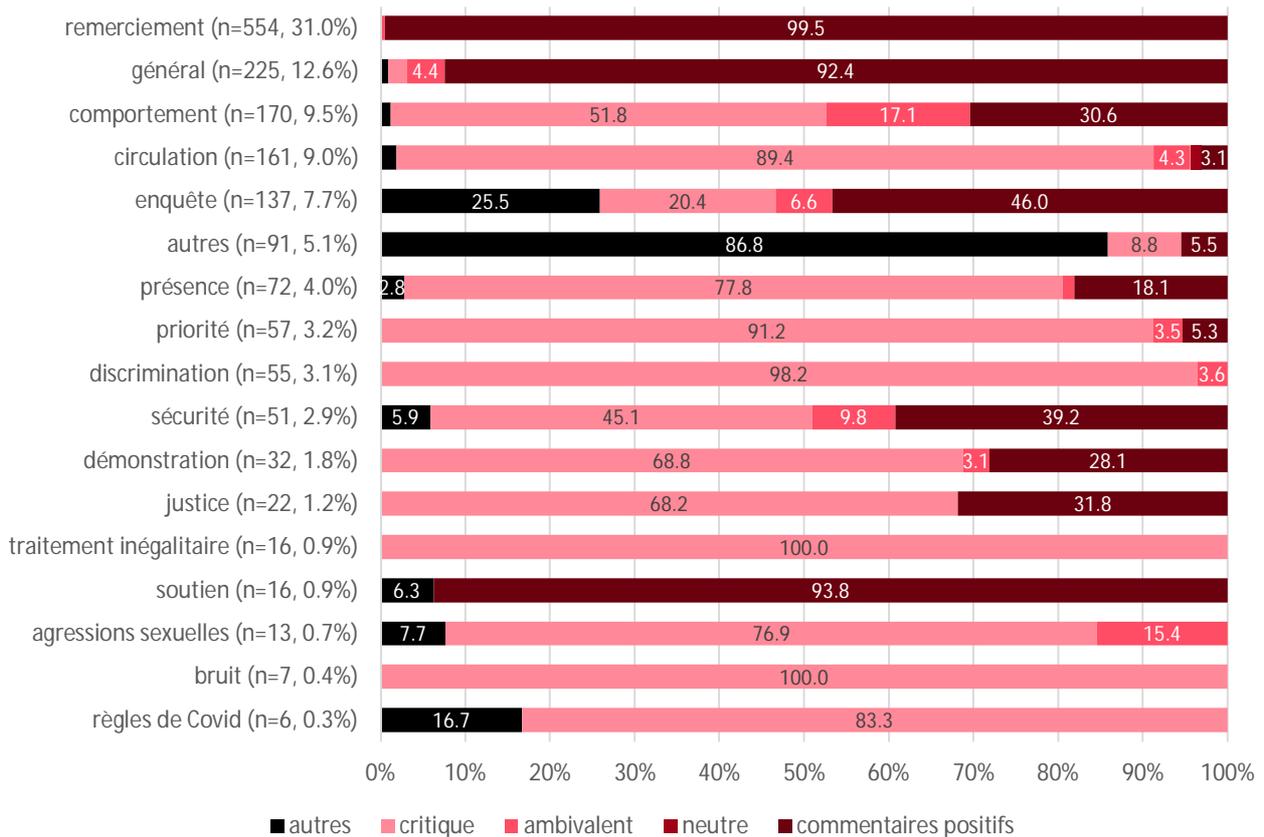


Figure 61 : commentaire final.

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives des différentes valences (ex. critique) par thème. Le n indique le nombre de mentions par thème. Les personnes qui ont indiqué «pas de commentaire» en guise de commentaire ne sont pas représentées dans le graphique. Les pourcentages se rapportent à la part des personnes qui ont laissé un commentaire final.

Les **remerciements** sont de loin le thème le plus fréquent dans les commentaires finaux : 554 personnes expriment leur gratitude et leur estime envers la police. Les commentaires font part d'un fort sentiment de sécurité, de l'estime pour le travail des policier-ère-s et de la reconnaissance pour leur engagement. Les défis du travail de la police sont également souvent évoqués avec reconnaissance. Plusieurs messages de retour se rapportent à des interventions ou des interactions concrètes.

Les messages de la catégorie **général** sont en très grande majorité positifs. Ici, l'accent est mis sur la sécurité générale et l'importance du travail de la police. Les répondant-e-s témoignent du grand engagement des policier-ère-s et imaginent les grands défis auxquels ils et elles sont confronté-e-s dans leur travail quotidien.

Les messages concrets sur le **comportement** sont le troisième thème le plus fréquent. Une petite majorité des commentaires dans cette catégorie critique certains aspects comportementaux. Les commentaires portent sur des impressions générales, des images provenant des médias, mais aussi sur des expériences personnelles dans l'interaction avec la police. On y trouve par exemple des messages de retour à propos des policier-ère-s qui ont été perçus comme désagréables ou injustes. Les messages ambivalents sont notamment ceux qui décrivent plusieurs interactions avec la police, positives et négatives. Mais des impressions et des expériences positives sont également décrites.

La **circulation** n'était explicitement pas le thème de ce sondage sur la sécurité au sein de l'espace public. Pourtant ce sujet préoccupe. De nombreux commentaires concernent les contrôles de vitesse, les amendes de stationnement, la mobilité douce ou ce que l'on appelle les «frimeurs en voiture». Il convient de noter que les critiques sont souvent formulées dans les deux sens : pour presque tous les domaines, il y a des voix pour plus et pour moins de répression.

La plupart des messages concernant le **sondage** actuel sont positifs. L'intérêt pour les messages de retour des répondant-e-s est perçu positivement et l'enquête est jugée pertinente, importante et bien faite. Les critiques formulées à l'encontre du sondage concernent les thèmes mis en avant ou la mise en œuvre.

Autre comprend généralement des informations de contexte (p. ex. «Habite à la campagne»), des déclarations hors sujet comme des commentaires sur le travail du Conseil fédéral ou des expériences avec d'autres polices (p. ex. Zurich ou Vaud). Certain-e-s répondant-e-s en ont profité aussi pour y saisir les justifications des évaluations faites précédemment sans s'impliquer directement.

La plupart du temps, il est réclamé plus de **présence** dans les lieux névralgiques ou plus de postes de police à la campagne. Cependant, certaines voix considèrent aussi que la présence policière est juste telle quelle ou trop forte.

La critique se manifeste souvent par le reproche fait à la police cantonale bernoise de poursuivre les mauvaises **priorités**. Par exemple, la poursuite des délits mineurs au détriment des formes graves de criminalité. Les personnes citent fréquemment des états de fait sur lesquels la police devrait à leur avis se concentrer d'avantage.

Dans la catégorie **discrimination**, certains commentaires font part de comportements de profilage racial, racistes ou discriminatoires de la part de la police cantonale ou de certain-e-s de ses policier-ère-s. Différents témoignages sont basés sur les propres observations ou expériences des répondant-e-s. D'autres sont basés sur des récits ou des articles de presse. Certain-e-s répondant-e-s ont aussi fait état d'un besoin de formation (continue) et de prise de mesures par la hiérarchie.

Les témoignages critiques sur la **sécurité** concernent des endroits névralgiques ou des problèmes que la police ne prend pas suffisamment à bras le corps du point de vue des répondant-e-s. Les commentaires positifs mettent le plus souvent en avant le degré élevé de sécurité subjective.

Les critiques émises dans le domaine des **manifestations** concernent l'action de la police. Certain-e-s souhaitent que la police durcisse le ton tandis que d'autres réclament une plus grande tolérance. Cela est dû au fait qu'une partie des témoignages provient de participant-e-s aux manifestations et une autre partie d'habitant-e-s affecté-e-s par les manifestations.

En ce qui concerne la **justice**, la plupart des critiques émises concernent le suivi et la peine encourue pour différents délits.

Les témoignages dans la catégorie **soutien** expriment souvent le souhait que le pouvoir politique et la société traitent la police avec respect et bienveillance, et soutiennent les policier-ère-s du mieux possible.

Les témoignages sur les **agressions sexuelles** expriment des critiques en ce qui concerne la sécurité et le travail concret de la police dans ce domaine, l'accessibilité de la police pour les victimes ainsi que le comportement et le niveau de formation des policier-ère-s -e-s.

Les sept réponses en retour les plus critiques en ce qui concerne le **bruit** relèvent, du point de vue des répondant-e-s, de la vitesse de réaction ou du manque d'intervention pour régler les problèmes liés au bruit.

Les six témoignages concernant les **mesures Covid** livrent quant à eux principalement des critiques sur les mesures et leur mise en œuvre.

4 Présentation des résultats

Les résultats du chapitre 3 sont présentés et interprétés ci-après. Ils sont ensuite comparés aux résultats de l'enquête ICVS de 2015.

4.1 Sentiment de sécurité et degré de satisfaction

4.1.1 Principaux constats

De manière générale, la population bernoise se sent très en sécurité au sein de l'espace public, et ce principalement pendant la journée, que ce soit dans son propre quartier ou lors de déplacements à pied, en voiture ou en transports en commun. Pendant la nuit, les répondant-e-s indiquent ressentir un peu plus d'insécurité. Les répondant-e-s se sentent en effet plus vulnérables le soir et la nuit, et ce majoritairement dans les transports en commun ou lorsqu'ils/elles se déplacent à pied. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons : le soir, les groupes de personnes rencontrés par les répondant-e-s peuvent être différents de ceux rencontrés pendant la journée, les endroits très fréquentés pendant la journée peuvent devenir déserts la nuit, ou encore l'obscurité qui renforce le sentiment d'insécurité. Il faut cependant noter que malgré des valeurs moyennes légèrement plus faibles, la majorité des répondant-e-s indique toujours se sentir *plutôt en sécurité* voir *en totale sécurité* lorsqu'ils/elles se déplacent à pied ou en transports en commun pendant la nuit.

Bien que, dans l'ensemble, la population bernoise estime se sentir en totale sécurité, plus d'un tiers des répondant-e-s a indiqué avoir ressenti un sentiment de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Le fait de se sentir globalement en sécurité n'exclut donc pas un sentiment de peur et d'insécurité ponctuel. C'est dans les gares et dans les environs proches des gares que les répondant-e-s ont le plus fréquemment ressenti un sentiment de peur et d'insécurité. Les transports en commun ont également été souvent cités. Ceci pourrait expliquer pourquoi le sentiment d'insécurité est légèrement renforcé dans les transports en commun de manière générale et surtout pendant la nuit. Bien qu'il soit impossible d'éviter tout contact avec des personnes représentant une menace potentielle lors des déplacements en transports en commun, la police cantonale devrait mettre en œuvre des mesures et collaborer plus activement avec les organisations concernées (par ex. les CFF) afin de renforcer le sentiment de sécurité.

Une grande majorité fait confiance à la police cantonale bernoise, est très satisfaite de son travail dans son ensemble, et estime que le niveau de protection offert est élevé. Malgré le fait que certain-e-s perçoivent la police comme étant moralisatrice, les répondant-e-s indiquent la trouver polie, serviable, ouverte, mais aussi déterminée. La perception positive et le degré élevé de satisfaction par rapport au travail de la police ont été soulignés par de nombreux commentaires positifs et bienveillants laissés par les répondant-e-s à la dernière question, où ils/elles pouvaient librement exprimer leur avis.

4.1.2 Comparaisons entre groupes

Les femmes et les jeunes hommes et femmes sont les groupes qui se sentent le moins en sécurité pendant la nuit. Ceci se reflète également au niveau du sentiment de peur et d'insécurité : les femmes et les jeunes sont ceux qui ont le plus fréquemment indiqué ressentir un sentiment de peur et d'insécurité.

Les femmes sont à peu près aussi satisfaites du travail de la police que les hommes et lui font également confiance. Dans ce groupe, le léger sentiment d'insécurité n'a cependant aucune influence sur les degrés de satisfaction et de confiance.

Une comparaison par tranches d'âge montre que chez les jeunes, le léger sentiment d'insécurité va de pair avec des pourcentages de degrés de satisfaction et de confiance plus bas que chez les personnes plus âgées. Il se pourrait cependant que la différence en termes de confiance et de satisfaction puisse être imputée à des opinions politiques divergentes : différentes études ont en effet montré que les personnes plus âgées

sont en moyenne bien plus conservatrices que les jeunes (par ex. Baier et al. 2011²⁴). Il est en outre évident que les jeunes adoptent un tout autre comportement social et sortent par exemple plus la nuit, ce qui les expose plus fréquemment à des situations dangereuses. Ceci peut également expliquer le léger sentiment d'insécurité ressenti par les jeunes.

En ce qui concerne les citoyen-ne-s étranger-ère-s, ils/elles se sentent plus en sécurité que les citoyen-ne-s suisses dans les transports en commun et lors des déplacements à pied pendant la nuit, et ressentent aussi moins fréquemment un sentiment d'insécurité ou de peur. Pour ce qui est de la confiance, la satisfaction et la protection par la police, aucune différence n'est à noter. Ce constat permet de déduire que la confiance accordée à la police cantonale bernoise par les citoyen-ne-s étranger-ère-s est aussi élevée que celle des citoyen-ne-s suisses.

La comparaison par arrondissements administratifs montre quant à elle que les habitant-e-s du Jura bernois se sentent moins en sécurité que les répondant-e-s des autres arrondissements administratifs, et ce principalement dans les transports en commun. En ce qui concerne les pourcentages de satisfaction et de confiance, c'est également dans le Jura bernois, mais aussi dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et de Bern-Mittelland qu'ils sont les plus faibles ; il faut cependant noter que malgré des pourcentages plus faibles, le degré de satisfaction reste élevé. C'est dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau, de Frutigen-Niedersimmental et d'Interlaken-Oberhasli que les degrés de satisfaction et de confiance sont les plus élevés.

Par ailleurs, les réponses indiquent clairement que les personnes qui ont été victimes d'un délit par le passé se sentent non seulement moins en sécurité, mais se disent également moins satisfaites du travail de la police cantonale bernoise et lui accordent une confiance plus faible. Bien qu'il soit impossible d'affirmer formellement que le fait d'avoir subi un délit soit l'élément déclencheur de leur ressenti et de leur opinion en ce qui concerne la police, on peut raisonnablement penser qu'il existe un lien de cause à effet.

4.2 Expérience d'un délit et sentiment de peur

La majorité de la population bernoise n'a été victime d'*aucun* délit au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Cependant, un cinquième environ indique avoir été victime d'un délit (acte de violence, vol ou vandalisme) et pratiquement la moitié a répondu avoir été au moins une fois témoin d'un délit lors des cinq dernières années.

Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'un délit, relativement peu ont effectué un signalement auprès de la police, et ce notamment pour les délits touchant à l'intégrité physique et morale (par ex. dommages corporels) pour lesquels très peu de signalements ont été effectués. Par ailleurs, outre les nombreuses personnes qui ont indiqué ne pas avoir ressenti le besoin de signaler le délit car le dommage était trop faible, quelques-unes ont répondu avoir des doutes sur le fait que la police puisse retrouver le/la coupable ou qu'elle les prenne au sérieux. Les personnes ayant été victimes d'un délit touchant à l'intégrité physique et morale (dommages corporels, agression sexuelle ou violences psychologiques) indiquent en outre ne pas avoir effectué de signalement par sentiment de honte. Ce motif est surtout mentionné pour les agressions sexuelles. Ces résultats démontrent à quel point il est important que la police fasse preuve de compréhension envers la population et montre qu'elle prend les différentes situations au sérieux. Un tel engagement pourrait potentiellement renforcer le degré de confiance dans la police, ce qui à son tour entraînerait une augmentation des signalements. La conclusion selon laquelle les personnes sont plus enclines à signaler un délit auprès de la police lorsqu'elles se sentent en confiance vient appuyer cette hypothèse.

²⁴ Baier, Dirk et al. (2011). Kriminalitätsfurcht, Strafbedürfnisse und wahrgenommene Kriminalitätsentwicklung. Ergebnisse von bevölkerungsrepräsentativen Befragungen aus den Jahren 2004, 2006 und 2010, Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen, Forschungsbericht Nr. 117.ei

Les personnes qui ont effectué un signalement auprès de la police se disent en moyenne moyennement à plutôt satisfaites de la manière dont la police a géré l'incident. Il est à noter que c'est dans les catégories des délits touchant à l'intégrité physique et morale que les pourcentages de répondant-e-s insatisfait-e-s sont les plus élevés. Alors que pour les violences psychologiques et les dommages corporels, on atteint déjà 16 %, ce sont un quart des 16 personnes qui ont été victimes d'agressions sexuelles et qui ont signalé l'incident qui se disent insatisfaites de la façon dont la police a géré l'incident. C'est précisément parce que ce groupe est potentiellement très vulnérable et que ce genre d'expérience suscite un sentiment de honte qu'il est important que la police évolue dans sa manière de traiter les victimes. La police devrait donc poursuivre ses efforts afin d'éliminer les obstacles qui dissuadent les victimes de signaler les délits touchant à l'intégrité physique et morale (dommages corporels, agressions sexuelles, violences psychologiques). Il serait également utile d'approfondir les raisons de l'insatisfaction relative des victimes d'agressions sexuelles et les moyens d'y remédier.

En ce qui concerne le sentiment de peur de la population bernoise, il n'est pas spécifiquement en lien avec les endroits où elle a subi ou été témoin d'un délit. Quelque 10 % ont ainsi répondu avoir peur dans la forêt, alors que pratiquement aucun-e répondant-e n'a indiqué avoir subi ou été témoin d'un délit dans cet endroit. Il y a plusieurs raisons possibles pour expliquer cela. Ce phénomène pourrait par exemple s'expliquer par le fait que les personnes ressentent un sentiment de peur et d'insécurité général et non lié à des endroits spécifiques. De plus, des études concernant les effets des médias en général et des analyses approfondies sur la théorie de la culture (cf. Oliver et al., 2019²⁵) montrent que le fait de lire ou de visionner des reportages sur la criminalité dans les médias peut renforcer le sentiment de peur. Selon ces études, le fait que les médias relatent un délit particulièrement grave s'étant produit à un endroit précis peut entraîner un sentiment d'insécurité chez les personnes, même si elles n'y ont elles-mêmes pas été victimes d'un délit. Les différences entre groupes que l'on note en ce qui concerne les endroits réveillant un sentiment de peur et les aspects (par ex. personnes turbulentes / impolies) sont probablement dans de nombreux cas liées aux endroits fréquentés par les répondant-e-s. Les exemples suivants illustrent ces propos : des personnes qui n'empruntent jamais les transports en commun ne peuvent de facto pas y subir de délits ; les jeunes sont plus souvent susceptibles de se trouver dans les quartiers prisés pour les soirées que les personnes âgées.

4.3 Attentes et potentiel d'action

La population souhaiterait une action plus importante de la police dans certains domaines. Cependant, il ne s'agit pas impérativement des domaines où le sentiment de peur et d'insécurité est le plus présent. Quelque 50 % des répondant-e-s estiment par exemple que la police devrait agir plus en cas d'agressions sexuelles alors que seulement 10 % indiquent ressentir un sentiment de peur et d'insécurité en ce qui concerne les agressions sexuelles, et qu'un nombre encore plus faible de personnes a répondu avoir été victime d'une agression sexuelle lors des cinq dernières années. Cet exemple montre que certains délits sont considérés comme étant plus graves que d'autres, et ce pas uniquement par les personnes qui ressentent un sentiment de peur ou ont déjà été victimes ou témoins de ce type de délit.

La population bernoise indique également qu'elle souhaiterait que la police soit plus facilement joignable et plus présente. Ce constat concerne surtout les jeunes et les personnes plus âgées, ainsi que les habitant-e-s du Jura bernois. Le pourcentage de citoyen-ne-s étranger-ère-s souhaitant que la police soit plus présente est aussi plus élevé que pour les citoyen-ne-s suisses. La population souhaite en outre que la police communale plus avec les citoyen-ne-s et, dans une moindre mesure, qu'elle intervienne plus vite. Les résultats montrent aussi que les jeunes, en particulier la tranche d'âge de 16 à 17 ans, souhaiteraient que la police soit plus humaine et plus juste. Comme expliqué ci-dessus, seul un faible pourcentage des répondant-e-s se dit insatisfait du travail de la police. On note cependant une nette différence entre les réponses du groupe des

²⁵ Oliver, M. B., Raney, A. A., & Bryant, J. (2019). Media effects: Advances in theory and research. New York: Routledge.

personnes insatisfaites et du groupe des personnes satisfaites en ce qui concerne les questions relatives au comportement de la police. Les personnes insatisfaites indiquent en effet qu'elles souhaiteraient que la police communique plus, mais aussi qu'elle soit plus humaine et plus juste, et moins sévère et répressive.

Ces résultats montrent que la population bernoise souhaiterait une police de proximité. Une communication plus compréhensive, empathique et proche des gens pourrait permettre d'augmenter encore plus le degré de satisfaction déjà élevé.

4.4 Comparaison avec l'enquête Crime Victimization Survey 2015

Le sondage auprès de la population de 2021 étant basé sur l'enquête Crime Victimization Survey 2015 ainsi que sur les études cantonales approfondies associées pour le canton de Berne, une comparaison s'impose. Les questions et les options de réponses étant cependant seulement similaires, et non identiques, il est impossible d'effectuer des comparaisons directes. On peut toutefois voir se dessiner quelques tendances.

En 2015, les répondant-e-s avaient été questionné quant au sentiment d'insécurité ressenti lors des déplacements seuls pendant la nuit. 17.2 % des répondant-e-s du canton de Berne avaient alors indiqué se sentir en insécurité. Ce pourcentage peut être comparé à celui correspondant à la réponse à la question portant sur le sentiment de sécurité pendant la nuit lors des déplacements à pied du présent sondage, qui est pratiquement similaire ou légèrement inférieur (16.5 %). Le degré de confiance dans la police bernoise ainsi que le degré de satisfaction concernant le travail de la police sont également pratiquement identiques à ceux de 2015.

En ce qui concerne le nombre de personnes qui ont été victimes d'un délit lors des dernières années, il est presque impossible d'effectuer une comparaison entre les deux enquêtes, car les désignations des différentes catégories sont trop différentes. Dans l'enquête ICVS de 2015, les répondant-e-s avaient par exemple été interrogé-e-s concernant les voies de fait et les menaces. Dans le présent sondage auprès de la population, ces thèmes sont abordés dans différentes catégories (dommages corporels et violences psychologiques). De plus, l'enquête de 2015 ne se limitait pas à l'expérience en tant que victime au sein de l'espace public. Par contre, le taux de signalement peut lui facilement faire l'objet d'une comparaison. L'enquête de 2015 montre ainsi que 17.8 % des délits touchant à l'intégrité physique et morale avaient été signalés à la police. En 2021, on constate que ces pourcentages sont légèrement en hausse (entre 22 % et 35 %). Il faut cependant tenir compte du fait que l'enquête de 2015 ne portait pas uniquement sur l'espace public. Il se pourrait donc que les délits touchant à l'intégrité physique et morale fassent actuellement plus fréquemment l'objet d'un signalement, ou encore que les délits commis au sein de l'espace public soient signalés plus fréquemment que les délits domestiques.

En 2015, environ 65 % des Bernois-es avaient indiqué estimer la présence de la police suffisante, tandis que dans le cadre du présent sondage environ 30 % des personnes ont répondu ne pas souhaiter une présence accrue de la police cantonale bernoise, et évaluent donc la présence de celle-ci comme étant suffisante. Ce résultat indique que la population juge la présence de la police moins suffisante qu'il y a 5 ans. On peut supposer que la situation liée à la pandémie de la COVID-19 au moment de la présente enquête est au moins partiellement responsable de ces différences. Il est cependant impossible de tirer des conclusions formelles car la question était formulée différemment dans les deux questionnaires (évaluation de la présence comme étant suffisante par rapport au souhait d'une présence accrue).

5 Conclusion et recommandations

De manière générale, la population du canton de Berne se sent en sécurité, est satisfaite du travail de la police cantonale bernoise et lui fait confiance. Le sondage a cependant permis de mettre en évidence certains groupes légèrement moins satisfaits que le reste de la population, et ce notamment dans les domaines de la satisfaction et de la confiance. Il s'agit principalement des jeunes, mais aussi de personnes qui ont déjà subi

un délit. Bien que les personnes qui ont eu des contacts avec la police en raison d'un délit se disent en moyenne *très satisfaites* de la façon dont la police a géré l'incident, on peut quand même noter que pour certains groupes de personnes (par ex. les victimes d'agressions sexuelles) le degré de satisfaction n'était pas aussi élevé. Il convient donc d'améliorer et d'intensifier la gestion de ces groupes afin de renforcer la confiance et le degré de satisfaction. Une telle approche permettrait aussi éventuellement d'augmenter le taux de signalement des délits. Dans ce cadre, il est important que la police adopte un comportement bienveillant et compréhensif envers la population, une grande partie des personnes concernées ayant en effet indiqué avoir un doute quant au fait que la police les prenne au sérieux.

De manière globale, la population bernoise souhaite également que la présence de la police soit renforcée. Il serait ainsi opportun d'augmenter la présence de la police dans les endroits où les personnes ressentent le plus fréquemment un sentiment de peur et d'insécurité, par ex. les gares, les parkings couverts ou les transports en commun, afin d'accroître le sentiment de sécurité. À cet égard, il faudrait renforcer la collaboration avec d'autres acteurs tels que les communes ou les CFF.

La population étant en quête de plus de communication (principalement également les jeunes), il serait utile de faire des efforts en ce sens afin d'établir une plus grande proximité avec les citoyen-ne-s. Cependant, comme les différents groupes de population perçoivent la police différemment, il serait recommandé d'approfondir la communication avec les différents groupes et de l'adapter au cas par cas. Les personnes vulnérables, en particulier, devraient être traitées avec bienveillance et compréhension. De plus, la police devrait adopter un comportement plus humain et plus proche des citoyen-ne-s et adapter son style de communication en conséquence.

Pour terminer, on peut conclure du sondage que le degré de sécurité ressentie au sein de l'espace public et le degré de satisfaction en ce qui concerne le travail de la police cantonale bernoise dans le canton sont très élevés. Le sondage a cependant également permis d'identifier certains groupes qui se disent un peu moins en sécurité ou un peu moins satisfaits du travail de la police. Ainsi, les résultats montrent que les jeunes et les personnes affectées par un délit, notamment, se sentent un peu moins en sécurité ou sont légèrement moins satisfait-e-s du travail de la police. Il existe donc un potentiel d'amélioration ponctuel pour certains groupes spécifiques.

De manière générale, le sondage met en évidence que la population bernoise a fortement confiance dans la police, a une haute estime pour l'engagement des policier-ère-s et se sent très en sécurité.

Annexe

Liste des figures

<i>Figure 1</i> : page d'accueil du sondage en ligne.....	2
<i>Figure 2</i> : extrait du courrier d'invitation, accès au sondage.....	4
<i>Figure 3</i> : sentiment de sécurité pendant la journée	7
<i>Figure 4</i> : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par arrondissement administratif	8
<i>Figure 5</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit	8
<i>Figure 6</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par sexe.....	9
<i>Figure 7</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par âge	9
<i>Figure 8</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par arrondissement administratif	10
<i>Figure 9</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années.....	10
<i>Figure 10</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par sexe	11
<i>Figure 11</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par âge.....	11
<i>Figure 12</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par arrondissement administratif.....	12
<i>Figure 13</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par citoyenneté.....	12
<i>Figure 14</i> : sources de peur et d'insécurité.....	13
<i>Figure 15</i> : endroits où les répondant-e-s ressentent un sentiment d'insécurité et de peur.....	14
<i>Figure 16</i> : témoins d'actes de violence et de vols.....	16
<i>Figure 17</i> : témoins d'actes de violence ou de vols, comparaison par âge.....	17
<i>Figure 18</i> : victimes d'actes de violence et de vols.....	18
<i>Figure 19</i> : signalements auprès de la police	19
<i>Figure 20</i> : motifs pour lesquels aucun signalement n'a été effectué auprès de la police suite à un délit.....	20
<i>Figure 21</i> : degré de satisfaction concernant la façon dont la police a géré l'incident	21
<i>Figure 22</i> : endroits où les répondant-e-s ont subi des actes de violence ou de vols	22
<i>Figure 23</i> : endroits où la présence de la police est perçue.....	24
<i>Figure 24</i> : perception de la police	25
<i>Figure 25</i> : perception de la police, comparaison par âge	26
<i>Figure 26</i> : confiance dans la police.....	26
<i>Figure 27</i> : impact et perception de la police, comparaison par âge	27
<i>Figure 28</i> : confiance dans la police, comparaison par arrondissement administratif.....	27
<i>Figure 29</i> : satisfaction concernant le travail de la police.....	28
<i>Figure 30</i> : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par âge	28
<i>Figure 31</i> : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par arrondissement administratif.....	28
<i>Figure 32</i> : évaluation de la protection au sein de l'espace public.....	29
<i>Figure 33</i> : nombre suffisant de postes de police et de guichets.....	29
<i>Figure 34</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale	31
<i>Figure 35</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par âge.....	32
<i>Figure 36</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par arrondissement administratif.....	32
<i>Figure 37</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par citoyen-ne.....	33
<i>Figure 38</i> : attentes concernant le comportement de la police cantonale.....	34
<i>Figure 39</i> : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par âge	34
<i>Figure 40</i> : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par citoyenneté	36
<i>Figure 41</i> : où la police doit agir davantage	37
<i>Figure 42</i> : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par expérience d'un délit.....	38

<i>Figure 43</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par expérience d'un délit.....	39
<i>Figure 44</i> : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années, comparaison par expérience d'un délit .	39
<i>Figure 45</i> : impact de la police, comparaison par expérience d'un délit	40
<i>Figure 46</i> : confiance dans la police, comparaison par expérience d'un délit	40
<i>Figure 47</i> : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par expérience d'un délit	40
<i>Figure 48</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par expérience d'un délit	41
<i>Figure 49</i> : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par expérience d'un délit	41
<i>Figure 50</i> : victime d'actes de violence ou de vols, comparaison par sentiment de peur.....	42
<i>Figure 51</i> : confiance dans la police, comparaison par sentiment de peur	42
<i>Figure 52</i> : satisfaction concernant le travail de la police, comparaison par sentiment de peur	42
<i>Figure 53</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par sentiment de peur....	43
<i>Figure 54</i> : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par degré de satisfaction	44
<i>Figure 55</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par degré de satisfaction	44
<i>Figure 56</i> : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction	45
<i>Figure 57</i> : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction	45
<i>Figure 58</i> : sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison par degré de confiance	46
<i>Figure 59</i> : sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison par degré de confiance	46
<i>Figure 60</i> : rapports de police par infraction et confiance.....	47
<i>Figure 61</i> : commentaire final.	48

Berne, le 2 décembre 2021



Dr. David Weibel
Directeur
w hoch 2 GmbH



Jeannette Stucki
Collaboratrice scientifique
w hoch 2 GmbH